LES

ARCHIVES

BERBERES

Publication du Comité d'Études Berbères

de Rabat

Volume III - Fascicule 1
Année 1918



LE NOM

DE LA CHARRUE ET DE SES ACCESSOIRES

CHEZ LES BERBÈRES

Les renseignements recueillis en parcourant les ouvrages[1] consacrés à la dialectologie berbère, auxquels s'ajoutent des informations personnelles prises dans les dialectes marocains, permettent de rameaer à trois le nombre des expressions les plus.communément employées par les Berbères pour désigner la charrue.

Aucune d'elles ne figure dans le vocabulaire des parlers touaregs' actuellement connus. En effet, les Berbères sahariens abandonnent leurs cultures aux soins des haratin du Touat et du Tidikeh' et, ceux-ci, ignorant l'usage de la charrue, travaillent la terre en se servant uniquement du hoyau.

*

Les parlers zénètes emploient un terme dérivé d'une racine **5GR* :**

asgar, pl. *isugar,* charrue: Temsaman (Rii)*-

asgar; Chenoua[6], Beni-Menacer[7], Beni-Salah[7], Haraoua".

1. **La bibliographie des principaux ouvrages consacrés à la dialectologie berbère-se trouve dans la plupart des travaux de M. René Basset et particulièrement dans son** ***Manuel Kabyle*** **et le** ***Loqman 'berbère.***

2. **Masqueray,** ***Dict. Français-Touareg*** **(dial. Taïtoq). — De Mo:y!inski,** ***Gram. et Dict. Français-Touar/g,***

5. **De Motylinski, p.** 135.

4. **Le mode de transcription employé est celui de l'Ecole Supérieure de langue arabe et de dialectes berbères de Rabat.**

5. **Biarnay,** ***Etudes sur les Dial. du Rif,*** **p.** 56.

6. **Laoust,** ***Et. dial. Chenoua,*** **p.** 136.

7. **R. Basset,** ***Notes de lex. berb. B. Menacer,*** **p.** 46.

8. **R. Basset,** ***Et. sur la \enatia de VOuarsenis et du Maghreb central,*** **p.** 81.

asger, pl. *isegauen,* Metmata, Beni-Snousi. Chez ces derniers la forme diminutive *tasgert* se rapporte à « une charrue légère traînée par un âne ».

Littéralement, ces expressions signifient « bois » ; elles correspondent à l'arabe •ïj», connu des populations du Gharb en bordure du Rif pour désigner à κ fois la charrue-et le bois*.

Avec le sens de « bois », *asgar* est signalé dans un grand nombre de parlers qui utilisent ou non d'autres expressions pour nommer leur araire. On trouve au Maroc : *asgar,* bois : Ait Ndir, Ait Mjild, Jzayan, Ichqern, Ait Saddea, Ait Yousi, Zemmour; en Algérie : *asgar,* Zouaoua[3], Chaouia de l'Aurès, Mzab\ Ouargla = branche, planche; en Libye : *asgar,* Djebel Nefousa; chez tes Touaregs : *asgar,* Ahaggâr; *isguretit* Àouelimmiden ; *esagar,* Sèrgou ; au Sénégal : *esiaren,* Zenaga.

Pàr extension *asgctr* désigne le « 'pilon » à Tamegrout ; les « branches d'un arbre » à "Ras el-Oued et chez les Gounâafc.; le nom d'unité *tasgart* est le <(figuier » chez les Zemmour ; chez les Rtferas, comme chez les Bérabers'et les Chleuhs, la forme diminutive *tasgart* ainsi que la iorme simple *asgar* -se rapporte a à la part de viande provenant d'une *tity* » c'est-à-dire d'nn achat en commun d'un animal dont la viande est partagée par un tirage au sort'.

Appliqué à la charrue le mot *asgar* signifie donc le morceau de bois par excellence, tout comme chez les Beni-Snous par exemple on dit le « fer *» 4%$!,* pour le soc. Son emploi est caractéristique des parlers dont l'aire, limitée au Sud par le couloir de Taza, ne dépasse pas à l'Est la Mitidja orientale; il importe, -en

1. **Destaing,** ***Dict. Français-berbère*** **(B. Snous), p.** 64.
2. **Delphin,** ***Recueil de textes pour Vêt. de l'arabe parlé,*** **p.** 177.
j. **Boulifa,** ***Man. de l. kabyle, 2'*** **An.,** p. 598.
4. **Tî. "Basset,** ***La lenatia du M%ub, de Ouargla et de l'Oued Rir',*** **p.** 208.
5. **Chacun des participants à** ***l'u^a'*** **possède une'bûchette** ***tasyart*** **ou** ***asiar,*** **portant ses marques distinctives qui lui permettent- de la reconnaître des autres. La** ***tasgart*** **peut encore èire un objet quelconque : caillou, brin de paille, corne, épingle que l'on remet** à **un enfant ou** à **un taieb qui, les yeux fermés, les dépose au hasard sur les morceaux de viande alignés et soigneusement répartis.**

Les Chleuhs ont encore recours à ce procédé pour déterminer les tours ***tavjala,*** **de corvée,** ***tiûwl[i,*** **de départ au combat, de garde au pûturage, ou d'irrigation; leur expression** ***ger*** **ou** ***l'Oh asyar,*** **jeter.*Vosyar,*** **esc synonyme de la nôtre : tirer à la courte paille.**

effet, **4e** signaler dès à présent que les Kabyles de Djurdjura et du Guergour, qui ne le connaissent pas,, nomment leur charrue à l'aide •*d'an* mot d'origine arabe *Imi'aun* signifiant « instrument ».

*****

Les Berabers, et nous entendons par là toutes les populations berbères du Maroc central : Zemmour, Ait Bou Zemmour, Iguer-rouan, Imejjad, Ait Ndir, Ait Ayach, Ait Mjild', fzayan, Ichqern, Ait Yousi, Ait Sadden, Ait Seghrouchen, utilisent le mot *imâssm,* signalé en Algérie dans la seule région de l'Aourès, où on le trouve employé concurremment avec le mot *amahrat**, d'origine arabe. On le relève aqssi dans le vocabulaire des parlers de quelques groupements de Chleuhs établis sur le versant méridional de l'Anti-Atlas, tels que les Imejjad, les Id Ou Brahim et les Ithamed de l'Oued Noun.

Imâssm est un collectif pluriel : un singulier *amas* ou *imas* n'est nulle part signalé. Au premier abord, l'emploi d'un pluriel pour désigner la charrue paraît difficile à expliquer, d'autant plus que des informations, prises dans les régions où le terme est usité, ne fournissent aucune donnée permettant d'établir son étymologie. Toutefois, la dialectologie comparée **à** laquelle il faut avoir recours semble donner une solution **à** cette question de linguistique. Le mot est en effet fréquemment relevé dans de nombreux sous-dialectes du groupe de la *tacbelhait,* mais avec des acceptions légèrement différentes, pouvant toutes être ramenées au sens générique de « instruments, outils ».

Les Berbères de la tribu de Masst donnent le nom *à'imâsscu* **à** « la faucille » *asemmaud* et **à** la « houe » *tigefcim;* ceux de Ras el-Oued désignent par le même mot « la houe » *îamadirt,* « la pioche » *agel^im,* « la hache » *a'saqor,* « la faucille » *asemmaud,* « la lime » *talîrna,* « le ciseau » *iincgdi* et « l'herminette » *amaig;* parfois aussi, le mot se rapporte aux divers objets qui protègent le moissonneur contre les piqûres Jes chaumes tels que le tablier de cuir *iabenka,* les roseaux *ti^animia* et le doigtier *alenidïtd.*

Chez les Ihahan, le mot s'applique tantôt à la petite hachette

I. **Blarnay,** *'Notice sur Us dial. berb. parlés par Us Ailb Sadden et Us Btni-Mgild,* **in** *Et. sur le dial. des Beçliaua du Vieil Ar-eu,* **page** 255.

Î. **P. JJuyghe,** *Dict. Français-Chaoïiia.*

dont le double fer a, d'un côté la forme d'une houe tranchante et de l'autre, celle d'une pointe; tantôt encore, il désigne les différentes parties de l'attelage d'une charrue : colliers, jougs et perche sous-ventrière.

La preuve que *imâssën* a bien le sens d'instruments, c'est que chez les Ida Gounidif, le mot, tombé en désuétude, est remplacé par son correspondant arabe dans l'expression *Imu'ain n-tiir%a,* c'est-à-dire « les instruments de labour », qui comprennent les divers socs : *asier^* et *tagursa,* la pioche : *tagel^imt,* et aussi les fers *tasîla.,* des bêtes de somme attelées à la charrue.

C'est aussi par une expression analogue *Imuan,* que les Isen¬hajen, voisins des Rifains, désignent les diverses pièces de leur charrue.

Ailleurs, dans l'Extrême Sud marocain, à Timgissin (Tlit) *imâssën* a le sens « d'outils », un informateur de la tribu des Goundafa nous dit : « Nous appelons *imâssën* tous les instruments qui servent à creuser ».

Bref, il semblerait ressortir de ces constatations, que l'expression implique l'idée d'instruments ou d'outils en fer; par curiosité, rapprochons-la du terme *asrnas,* qui désigne la construction dans laquelle le métallurgiste chleuh fait fondre son minerai de fer.

Imâssën a cependant un sens plus général. Ainsi, chez les Isb'ain, le mot correspond à l'arabe ***t***^\|*y* ou *^jj^;* pour nommer des objets particuliers, ils disent, par exemple : *imâssën uagmar,* la selle et ses accessoires; *imâssën unual,* les ustensiles de cuisine, *imâssën urgâ%,* c'est-à-dire la kommia, le fusil et la sacoche de tout individu. On dit de même, en d'autres régions, *amâssën n-tiker%a* (Imîtek); *imâssën n-tiir%a* (Indouzal) ou *Imâssën n-tiuga* (Imettugan, Iusendal) pour désigner la charrue et ses différentes parties : soc, timon, traits, jougs et colliers des bêtes de l'attelage.

Sans autre déterminaiif, les Ait Seghrouchen, les A. Warain et les Ait Ouirra (près du Tadla) donnent exactement ce dernier sens à *imâssën* et, sans plus insister, Ton comprend que l'expression sous une forme du pluriel soit utilisée par les Berabers pour nommer la charrue, ou plus exactement « les instruments aratoires ».

Il est curieux de constater, qu'en dehors de l'important groupement de Berbères du Maroc central, le terme ne soit connu que des montagnards de l'Aurès et non de ceux du Djufdjcra. Il

semble, toutefois, que les Kabyles[1] l'aient jadis employé : en effet, l'expression arabe *Imi'aun* (l'instrument), dont ils se servent pour nommer leur araire, est synonyme de l'expression berbère *imdssën ;* il n'est pas invraisemblable de croire à la substitution du terme berbère par son correspondant arabe, l'usage de la charrue en Kabylie étant évidemment antérieur a l'arrivée des Arabes.

On peut objecter que *Imi'aun* est un singulier et *imdssën* un pluriel, et que la substitution des termes serait moins hypothétique si le mot arabe était entré dans le vocabulaire zouaoua avec le nombre qu'il a en berbère. Cette remarque n'enlève d'ailleurs rien à la valeur du mot *imdssën,* dont nous avons voulu tout simplement déterminer l'étymologie, et celle que nous lai donnons ne paraît guère contestable.

* *

Notre troisième groupe d'expressions relatives à la charrue e;t constitué par un terme *aullu* et ses variantes :

aullu, charrue; Mtougga, Masst, Todghout, Tafilalt (Abou-'am).

taullut, forme diminutive; Imitek, Mtougga.

am'iUu, Mtougga, Imi n-tanout, Isb'ain.

taumllut, Igliwa, Goundafa, InsendaJ, Oulabentah (banlieue de Marakech), Timgissin (Tlit).

awâllu, Intift, Inoultan, Iineghran, Infedouwaq, Igliwa, ImeL-wan, Tajgalt, Ras el Oued, Dads.

awillu, Todghout.

agùllu, lhahan, Achtouken, Indouzal, Ait Mzal, Tidsi, Ait Ouagrou, Ida Gounidif.

iigtillit, Ait Ispffen, Indouzal, Ida Ouzeddout, Isaggcn, Tim¬gicht.

aguâllu, O. Yaya.

agéllu, pl. *igt'illa* et *igéllhuïn,* Tazerwalt -.

i. On trouve en Grande Kabylie l'expression *imassen buirum* se rapportant aux miettes de pain On peut lia supposer à l'origine le sens de : :nst:u-rnenis servant à la fabrication du pain.

Dans quelques sous-dialectes chleuhs, celui des Ida Gounidif entre autres, le ternie *inmssen* n'est connu que sous la forme participiale d'un verbe *mas,* signifiant^être beau.

•. Stunmï, *Diàl. de Tazerwalt,* p. 159.

On constate, tout d'abord, que ces expressions appartiennent, pour la plupart, aux dialectes et sous-dialectes du Sud et de l'Extrême-Sud marocain apparentés au grand groupe de la *taielhait.*

Elles ne sont d'ailleurs point uniquement localisées dans ces parlers : si elles manquent dans les dialectes algériens, elles se retrouvent par contre aux confins orientaux de l'aire occupée par la langue berbère. On signale en effet *ulli* en Tunisie à la qla'a de Sened', et *uilli,* pl. *iulian* en Libye dans le Djebel Nefousa* (cf. *avAllu* à Todghout).

D'un autre côté, *aullu* et les variantes rapportées plus haut, selon les régions, désignent soit la charrue, soit encore l'une de de ses parties seulement. Ainsi, les Ida Gounidif, les Isaggen et les Indouzal appliquent plus particulièrement leur terme *agâllu* a au corps de la charrue », c'est-à-dire à la pièce de bois coudée en forme de houe, dont une des extrémités sert de mancheron et l'autre de sep destiné à recevoir le soc.

Enfin les Berabers, qui nomment leur charrue en se servant du mot *imassen* précédemment étudié, emploient également des dérivés de *aullu* pour en désigner des parties essentielles. C'est ainsi que les Ait Ouirra donnent au corps de la charrue le nom de *awitllu,* pl. *mulla* et les Isenhajen celui de *abuddju,* dérivé du précédent, selon des règles phonétiques régulières et bien établies du consonantisme berbère.

C'est cependant une forme féminine *taullut,* que l'on rencontre le plus fréquemment, et qui s'applique, non plus à l'une des pièces de l'araire proprement dite, mais à l'une des parties principales de l'attelage : la perche sous-ventrière. On relève :

taullut, Ait Mjild, Ait Ndir, Ait Ayach, Ait Yousi.

tawiillut, Izayan, Ichqern, Ait Sadden.

iagi'tllut et *taullut,* Ait Seghroçhen.

De l'ensemble de ces observations, on peut conclure à la grande étendue de l'aire de dispersion de *aullu* et de ces variantes, bien que ces expressions soient plutôt particulières aux parlers marocains. Cependant, elles ne livrent pas aisément le secret de leur étymologie. Il ne faut évidemment pas s'arrêter à la ressemblance de forme entre le berbère *agellu* et le latin *ageïlus,* petit champ.

Des données fournies par les parlers des Imazighen du Moyen

i. **D' Provotelle,** ***Et. sur h dial. Uro. de la qla'a de Sened.***

3. **De Motylinski,** ***Le Dj. Nejouxi,*** **p.** 126.

Atlas permettent d'établir, avec quelque apparence de raison, la valeur étymologique des termes cités plus haut. Nous)e faisons toutefois avec cette réserve qu'il convient d'apporter chaque fois, qu'en l'absence de documents anciens, l'on se hasarde à vouloir percer le mystère des mots.

Nous trouvons chez les Izayan un terme *tahilit*, dont le pluriel *tthtla* a le sens « d'ustensiles ». Les Zemmour, les Iguerrouan, les Ichqern, les Ait Sadden ne connaissent que le pluriel ***'Ulula,*** qu'il faut rapprocher de *ilâlén*[1] en usage chez les Touaregs Ahaggar et Taitoq, avec le sens de « bagages, d'effets de toute nature u. Comme *imâssèn,* dont ils sont synonymes, ***Ulula*** et *ilâlén* affectent la forme de collectifs pluriels ; est-il invraisemblable de supposer que le singulier sous la forme *aullu,* avec le sens d'outil, d'instrument par excellence, ait été, par l'usage, réservé pour désigner la charrue?

PaF ailleurs, si avec quelque certitude, on fait dériver *imâssèn* d'un verbe *mas* (Ntifa) ; *mussuetsmussu** (Touareg) « se remuer, remuer » et, si *ilâlén* avec le sens de « bagages », c'est-à-dire d'objets que l'on déplace, peut être rapporté à un verbe *ail,* lever (Ntifa) impliquant lui aussi l'idée de mouvement, le rapport de sens entre *imâssèn, ilâlén et aullu* apparaît moins hypothétique encore. En définitive, ces termes seraient de formation analogue au français *meuble* et *mobilier,* qui dérivent du latin *•moHlis,'* de même famille que *mavere,* remuer, mettre en mouvement.

Notre conclusion est que *aullu* signifierait « instrument p et aurait exactement pour correspondant le terme arabe *Imi'aun* qui, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, s'est substitué en Kabylie au terme berhère tombé en désuétude,

*

En résumé, le mot «< charrue » est diversement traduit en Berbérie salon les groupes de parlers. On constate *asgar,* au nord chez les Zénètes, *imâssèn,* au centre chez les Berabers et les paysans de l'Aurès, *aullu* et ses variantes au sud, du Sous au Djebel Nefousa.

Cette répartition n'a cependant rien d'absolu, ûq a vu que le terme *imâssèn* des Berabers est connu des Chleuhs de l'Extrême

1. **De Votylinski,** ***Dicl. français-touareg,*** **p.** 95.
2. **U.** ***id.*** **p.** 252

Sous : Id ou Brahim, Imejjad et Ithamed de l'Oued Noun et que le mot *aullu* ou ses dérivés est fréquemment employé chez les Berabers ; sporadiquement même, on le relève dans le vocabulaire de quelques parlers zénètes, ainsi les Beni-Snous nomment leur araire indifféremment *asger* ou *awúllu.* Rappelons que cette dernière expression de même que sa forme dérivée *abuddju* désignent le corps de la charrue respectivement chez les Ait Ouirra et les Isenhajen, tandis que la forme diminutive *taulhit,* signifiant perche sous-ventrière, est d'un emploi presque général chez les Imazighen du Moyen Atlas.

Enfin l'examen étymologique de toutes ces formes nous a permis d'établir leur sens avec assez de vraisemblance, et la conclusion qui s'impose, c'est qu'aucune d'elles n'implique l'idée de « labour». Nul doute, que ce soit dans les dérivés d'un verbe *ker^,* « labourer », et par extension « cultiver », que nous devons trouver des expressions se rapportant à la charrue ou tout au moins à quelques-unes de ses parties essentielles.



Tous les parlers berbères, hormis les touaregs et pour les raisons données ailleurs, connaissent ce verbe. Des lettres radicales de la racine KRZ, la palatale est sujette à modification, elle s'affaiblit en *k* puis en / particulièrement dans les dialectes du Nord et du Centre où la tendance au spirantisme est si marquée. On trouve : ***hrx,*** Ntifa, Inoultan, Igliwa, Imesfiwan, Goundafa, Ihahan et la plupart des parlers du Sud-Marocain apparentés à la tachelhair&>x\ Tazerwalt ; *ëbre^,* Bougie, Zouaoua; *ëkrex,* Beni Iznacen[3], Zkara, Metmata, Beni Salah, Izayan, Ichqern; *ësre^*, Beni-Snous, Ait Ndir, Ait Mjild; *ire^,* Rif, Bettiwa, Betiiwa du Vieil Arzeu', Ait Ouirra (Tadla) ; *~serz_,* f. h. *tira*,* Ait Seghrouchen, A. Warain; *ësrej,* Kef; *sa^,* Temsaman[5] (Rif).

Du thème KRZ dérivent un grand nombre d'expressions que nous allons successivement examiner.

a) C'est d'abord le nom verbal avec le sens de labour ou de culture : *takaza,* Bougie*taktr^a,* Beni iznacen, Zkara, Metmata;

ï. **Scurame,** ***Tazerwalt,*** **p** 19a.

2. **Destaing,** ***Dict. Franc.-btrb.,*** **p.** 190.

3. **Biarnay.** ***Et. dial. Rif.***





tikcr^ft. **Boogie;** *Ukir^a,* Djebel Ncfousa ; *taser^a,* labourage, Beni Snous. **La palatale** permute avec la semi-voyelle *i* qui elle-même **se récEntt à la voyelle** correspondante de timbre pur *i : taier^a,* **labour, Zo&aona,** Kef, Beni Sakh ; *tairça,* Bougie, B. Halima ; *hur^a,* **Cbenoaa, deuxième** labour et hiver ; *tiar^a,* Rif (Ibeqq.) : *tnr^a,* **Nrife, Sons, Tamegrotrt** et la plupart des dialectes du Sud-**Marocain;** *lir^a,* Djebel Nefoosa, n. verbal, labour; *tafcz?,* **Temsaman** (Rit).

t) *aierrax* **désigne lé soc chez** les Beni Salah, petit groupement **de Berbères dans les** montagnes de Blida. Le même mot signifie « laboureur » **dans le** Djebel Nefoosa.

f) *amëkrâz* **est an nom** d'instrument de la forme *amXaX* et **sert** à nommer **la** charme chez les Nrifa, les Inoultan, les Infedouaq, les **Ait Bon** Oullî, c'**est**-à-dire chez les Berbères de la province de Demnat. **La forme** diminutive *tâmèkrâ^t* se rapporte au soc : Ntifa, Imesfiwan, **Igliwa.**

Ailleurs *àmtkrà-^* **est** connu comme nom d'agent avec le sens **de** « laboureur » chez **les** Achtouken, les Ida Gounidif, les Ait Ouagrou.

*d) âskerx^* est une expression qni paraît être localisée dans les parlers de l'Extrême-Sud : Id Ou Brahim, Imejjad, Indouzal, Ida Gounidif, Ida Ouzeddout ; les Ihahan des environs de Tasourt (Mbgador) la connaissent cependant. En général elle désigne le « soc » sauf chez les Id Ou Brahim où elle s'applique aussi à la charrue elle-même.

Les Ithamed de l'Oued Noun appellent leur soc : *àsktr* ***fuirai,*** littéralement « le soc en fer » ; peut-être ont-ils gardé le souvenir d'une charrue non munie de son sabot de fer; on sait que l'usage de labourer avec un simple araire au soc de bois s'est conservé en quelques régions de la Berbérie où les terres légères et sablonneuses se laissent aisément pénétrer[1].

Rappelons que les Beni-Snous désignent le soc de leur charrue en se servant de la curieuse expression *û^iil inisgâr'* qui littéralement veut dire « le fer du bois ».

1. **Cf.** ***Randall Maciver and Anthony Willùn in Libyan notes,*** **au sujet de la charrue en usage dans l'Aurës : « It is (the plough) almost the same as that which is used by the Kabyles, save only that the latter who are in all respects in advance of their Chawia kinsmen, have added a short iron shoe to the point, which makes it considerably more effective » p.** 32.

2. **Destaing,** ***Diet.,*** **p.** 326.

L'askcrz des Ida Gounidif et des paysans de la zaouia de Tim¬gicht se distingue de la *tagursa'*, autre variété de soc, dont U va être question immédiatement ci-dessous. Ce soc est long, large et plat et se fixe sur le sep à l'aide de clous. Au dire des gens du pays, l'instrument rappelle la forme d'une pioche amincie : *tageî-^imt isdîdcn.*

e) Le thème fondamental KRZ, subit diverses modifications et fournit une série d'expressions qui se rapportent toutes au soc : K permute avec G et sauf de très rares exceptions Z avec S : *fagur^ej,* soc, Zouaoua ; *tagûrsa*,* Todghout, Igliwa, Tagoundaft, Tajgalt, Oulabentah (Marrakech), Imettouggen, Isb'ain, Ihahan, Achtouken, Masst, O. Yaya, Indouzal, Insendal, Isaggen, Ida Ouzeddout, Tighzet; *tagïtrsà,* Timgissin (Tlit), Ras el Oued; *tagûrsa,* pl. *tirgushvin,* Bougie, Ait Yousi ; *fagursâ,* A. Isaffen, Ait Mzal, Tidsi, Achtouken; *tagersa,* pl. *tigershi'in,* Chaouia de l'Aurès; *tagersa,* pl. *Ugenninn,* Zouaoua, Beni Salah; *hagersa,* pl. *higersawin,* Chenoua; *tegirsa,* pl. *tegirshvin,* Djebel Nefousa; *r*
dâgiirsa, Ait Waryâghal (W)*.

Le G permute avec le G (g palatisé) : *tagûrsa,* Isenhajen, Ait Ayach, Ichqern, Ait Mjild, AitNdir, Ait Sadden (W), Ait Yousi (W), Ait Seghrochen; *tagersa,* Zemmour, Ait Bou Zemmour, Iguerrouan. Harawa (Algérie).

Le G s'affaiblit en Dj et en J : *h'idjersa,* Metmata ; *tâjersa,* Rif, Ait Seghrouchen.

Le G permute avec la semi-voyelle *y on j : n'tyersa,* Rif (Bettiwa); Beni Iznacen, Beni Snous, Bettiwa du Vieil Arzeu, B, Halima, Ouarsenis, Izayan; *hayersa* et *ayersa;* Beni Menacer; *iaèrsa,* Ait Warain (W) et *tatrsa.*

Le G se résoud à la semi-voyelle *w* puis à la voyelle *u : tawlrsa,* Ait Ouirra, Ait Ndir (Beni Haddou); *taiïrsa,* Air Ndir (W)'.

1. **Pour le développement de cette racine, voir R. Basset,** ***Nedroma tt les Traras,*** **p.** 155, **note** 4.

2. **WestermarcU, Renseignements pris** ***in Ceremonies and beliefs connected with agriculture, ctr'.aiu dates of the solar rear, and tin) weather in Marocco.***

3. **La** ***tagursa*** **est un sabot de 1er dont la pointe** ***abra*** **(Ida Gounidif) est légèrement inclinée vers le sol. Les ailerons** ***tifrdvuir.*** **(Ntifa) ou** ***tag-ùme^t,*** **pl.** ***tigûm^in*** **(Ida Gounidif) sont recourbés en forme d'anneau qui s'emmanche dans le sep** ***Us ugâllu.***

Les socs sont soumis a une usure rapide ; des forgerons établis dans toutes les régions berbères les réparent et en forgent de neufs, moyennant une rétri-

Une première remarque se présente **à** nous **à** la suite de l'examen de ces diverses formes dérivées de *hr^*, c'est qu'elles sont communes **à** la plupart des parlers berbères. Rarement des termes empruntés **à** l'arabe se sont substitués au mot berbère. Exceptionnellement on peut relever chez les Ait Bou Oulli l'expression *taharrat,* de l'arabe *<JL>j&-,* labourer; dans le Tafilalt (Abou'am), le terme *taskkit,* forme berbérisée de soc; à Berrian' (Mzab), le soc est appelé *iles n-skket,* littéralement « la langue de la charrue », les fellahs de l'oasis nommant leur charrue *skket* de l'arabe •*Z£->*. Il est intéressant de constater que le rapport étymologique qui existe en berbère et non en arabe entre l'action de labourer *(ker^)* et le soc *(tagursa),* s'est maintenu au Mzab, bien que les expressions berbères qui traduisent ces idées soient tombées en désuétude : « labourer » se dit en effet : *shka,* fb. *tskka* ; et « la charrue » : *skket.*

D'autre part, on peut observer qu'à la diversité des expressions relatives **à** la charrue : *asg~ar, imâssïm, aullu,* s'opposent des dérivés du verbe *ker^: akerraXj askerx^, atnêkra^, tagutsa* et ses variantes désignant parfois la charrue, mais le plus souvent l'une de ses pièces essentielles : le soc. Les autres parties ne sont que des *imassën,* c'est-à-dire des « accessoires » qui lui servent de support et facilitent sa mise en œuvre.

*

Si l'on se reporte aux données fournies précédemment par l'étude de mot *imâssën,* l'on constate que certains Chleuhs désignent à la fois, sous cette appellation, la pioche *agclqm** et le soc *tagursa.* Serait-ce se hasarder que de faire dériver d'une même racine K R Z *(ker()* ces deux termes, au premier aspect, d'origine différente ?

Les deux schèmes G L Z de *agtlxim* et G R S de *tagursa,* renferment des radicales L et R, Z et S qui permutent fréquemment

bution en nature que versent les fellahs â l'époque des battages. Chez les Ntifa, ce salaire porte le nom de *tamaiat.*

1. Renseignements fournis par M. Biarnay.

2. Selon les régions le mot désigne une pioche, une hachette ou un instrument composé de deux fers ayant l'un la forme d'une pointe, l'autre' celle d'une hache. La houe est généralement appelée *amaiir* par les Chleuhs et les Berabers, et la binette *tàlgadumt* (Ntita et Chleuhs) *algun, aijûgun* (Ferabers).

entre elles. D'un autre côté, il paraît inutile de souligner le rapport de sémantique existant entre la pioche et le soc. Ajoutons enfin que l'aire d'extension du mot *agûzim* est plus grande encore que celle du mot *tagtirsa ;* les Touaregs, en effet, connaissent le premier et ignorent le second : leurs cultures, avons-nous dit, se font à la houe *agelhim,* mot mis pour *agel^im,* la permutation du % et du *h* constituant, comme l'on sait, un des caractères de la phonétique des parlers touaregs.

U resterait à déterminer la valeur et le sens de la terminaison *itn* que nous avons jusqu'ici négligée. Or, le vocabulaire berbère offre une liste assez importante de substantifs terminés par une désinence *im,* assimilée par quelques grammairiens à une particule post-formative de noms collectifs'. Le terme *agelhim* doit-il être considéré comme un composé obtenu par un procédé analogue? Disons que cela est loin d'être certain ; toutefois, rien dans l'état actuel de nos connaissances dialectales ne vient confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Enfin, dans les régions du Dads, de Todghout et du Haut Drâ où l'usage de la charrue est inconnu ou du moins très rare, les paysans disent ; *nhrx. s-agâgim* (Dads) ou *s-agel^im* (Todghout) et *s-îgel^am* (Ait Atta Oumalou) : « nous labourons ou cultivons à la pioche ». A Tamegrout, l'expression *tiirza,* nom verbal de *ker^'* labourer, s'applique au « labour fait au noyau ».

Si le rapport étymologique entre les trois termes *hr%* labourer et *tagursasoc,* d'une part, et *agelhim,* pioche, houe, hoyau, d'autre part, n'est pas démontré, on peut dire cependant qu'il n'apparaît point invraisemblable.

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de l'établir pour être amené à cette conclusion que les Berbères ont connu une longue période de culture à la houe avant d'utiliser leur charrue et que celle-ci, en définitive, n'est qu'une houe modifiée de manière à pouvoir être traînée par des animaux. En ce qui concerne le premier point, l'on sait que les Guanches, Berbères des îles Canaries, cultivaient le blé sans se servir de la charrue[3].

En tout cas, il importe d'insister sur les résultats fournis par la dialectologie berbère et la linguistique comparée ; ils se résument en ceci : les termes relatifs à l'instrument primitif, houe ou cro¬

i. **Stumme, *Ta.yrv.Htlt,*** p. **35.**

2. **GsèSI, *Histoire ancienne de l'Afiu:tu du Nord,* p.** 237.

cbet, san!d'origine berbère; ceux relatifs aux parties accessoires qui le transformèrent en araire ***es.*** permirent d'utiliser la force de traction ides bœufs d'abord, puis des antres bètes de somme plus tard, scot d'origine étrangère et précisons, latine. C'est d'ailleurs •par l'examen des appellations relatives aux différentes pièces con-stkuxiwes des divers systèmes d'attelage de la charrue berbère que nous poarsuiwoas cette étude.

*

Le corps de la charrue, à la fois sep et maodie, est une tige coudée cf-une -seule -pièce, rarement de deux réunies au moyen de fortes chevilles. Certains Berbères l'appellent d'un nom que d'autres réservent à la charrue : *agéllu* ou *agàllu* (Ida Gounidif, Isaggen, ïndouzal); *awiillu* (Ait Ouirra); *abuddju* (ïsenhajen). Cependant les appellations suivantes lui sont plus fréquemment appliquées : *tisilef,* Zouaoua; *tisîli,* Ait Sadden, Z»;mmour, Ait Seghrouchen, Ichqern; *tisîli,* imesfiwan; *hasîli,* **pl.** *hisiliwin,* Chenoua^ *tisir*'~, Ah Ndir; *tisirïï,* Ait Seghrouchen; *tsili,* A. Wa-rain; *îisîdjr,* Izayan, Ait Yousi; *tsîrT,* Rif, *tisîdi,* Ait Ayach; *tasîla,* Hiahan, Id Ou Bra-him, Masst, ïmejjad, Ithamed, Induzal, Tim-gijcht; *siri,* Chaouia deTAurès*.

Ces expressions doivent être considérées **comme** dérivées d'une racine qui a-fourni : *tisîli,* Ait Ndir, fer à cheval ; *tisilt,* pl. *tisîla,* Ntifa, chaussures, sandales, semelle, fer à cheval, plante **du** pied, **paTtie du** pied **ou du** sabot en contact avec le sol.

Notons encore pour désigner le corps de la charrue : *tagâsîst ti'tuulut,* Imiteket des dérivés de l'arabe **J J ¿ :** *Ig'ad,* Ntifa, *Ig'alt üullu,* Tafilalt ; *Ig'ada,* Mtougga.

L'extrémité **du** sep, généralement appelé ***Ils,*** mot à mot « langue », sert **de** support au soc. Enfin le manche est simple et non double comme l'était celui de la charrue égyptienne. Il porte des noms divers selon les régions ; signalons :

rt/z«,'Ntifa, littéralement : main, et par extension : poignée, bras, manche ;

afiisn-wâllu, Imesfiwan; *ajus uûllu,* Mtougga;

afus n-uâllu, Ras el-Oued; *ajus n-uwîlhi,* Todghout;

afus uktrra-^, Beni Salah; *afus n-tsili,* Zemmour, Ait Bou Zem-mour ; Ait Ndir; Ait Sadden ;

i, Libyan notes. Ci. *supra.*

a/us n-tsljï Izayan ; *apis n~ishli,* Ait Ayach ;
afus ûusgar, Beni Salah ; */us nsgar,* Rif; *tafttist,* Zouaoua, diminutif *dtafus.*

Les termes qui suivent signifient littéralement « queue » ; ils sont particuliers aux dialectes du Sud : *addkku,* Achtouken (Tins'aid) ; *adi'tkko,* Id Ou Brahim, Imejjat; *adâkkù,* **O.** Noun; *adùkhiî,* Achtouken; *dàkku,* Ihahan; *dakuk,* Aitlsaffen; *dikkuk,* Indouzal, Insendal, Tidsi; *dikkuk,* Timigijcht; *dékkuk,* Ida Gounidif; *agâttu,* Masst, par métathèse du *d* devenu *t,* et du *k* changé en *g; agtlttû,* Indouzal; *fabasà,* Ichqern, d'une racine différente mais synonyme des expressions précédentes.

H faut encore signaler : *idrï n-tudllut,* Timgissin (Tlit) ; *iverrihi* (Isaggen) ; *tnayen n-skket,* Berrïan (Mzab^, \\n. « l'outil ou l'instrument de la charrue », terme arabe qui s'est substitué à son correspondant berbère : *agallu* ou *aidlu,* tombé en désuétude dans le parler.

*** ***

L'araire berbère n'a ni coutre, niversoir, mais est généralement pourvu d'oreilles qui élargissent le sillon, et brisent les mottes sans cependant retourner la terre simplement grattée et soulevée.

Chez les Berabers (Zemmour, Iguerrouan) et les Zaers, ce sont deux simples chevilles obliquement encastrées dans le sep et reliées par des cordes ; tandis que chez les Ichenouain et les Beni-Menacer, il ne subsiste de ce système qu'une seule cheville perpendiculairement engagée dans l'épaisseur du sep.

La charrue du Sous, comme celle des campagnes de Demnat et de Marrakech, ne connaît ni l'un ni l'autre de ces dispositifs, toutefois des planchettes fixées à plat contre le sep remplissent le même rôle. Chez les Ida Gounidif, le système en usage, bien que plus simple encore, est plus perfectionné : il consiste en deux planchettes mobiles que le paysan introduit, au moment de labourer, entre le sep et les ailerons du soc.

Chevilles et planchettes ont reçu diverses dénominations : *imc^gan' ugdllu,* Indouzal, lut. les « oreilles de la charrue » ; *iirw&ûgëii,* Zouaoua; *amegtig,* pl. *imjjan,* Zemmour, Aie Seghrouchen, A. Warain; Ait Yousi; *imejji,* pl. *imejjan,* Chaouia de l'Aurès.

1. **Pour le développement *de* cette racine, voir R. Basset, *Ni'dromab et la Traras,-p.*** 42-4?.

Les parlers du Sud emploient d'autres termes : *tiSsaf,* Ntifa ; *tisi'saj,* Ihahan; *ti'susaf,* Tidsi, Achtouken, Ida Gounidif; *tsiiijt,* Ait Bou Oulli.

Les Kabyles du Djurdjura ont l'expression : *asmusu*[1], pl. *îsmusa,* sans doute dérivée du verbe *smas* (Ntifa) « remuer », forme factitive de *mas* déjà signalée.

La flèche porte également des noms différents ; quelques-uns d'entre eux présentent un intérêt tout particulier.

Signalons :

à) tdguda, Ntifa, DeniDat, Igliwa, Imesfiwan, Goundafa, Mtougga, Ihahan, Taroudant, Indoczal, Insendal, Tazerwalr, Tighzet, Amanouz, O. Noun, Imejjat, Tlit, Timgijcbt; *faguda,* Achtouken; *tagùda,* Zemmour, AitNdir; Ait Yousi; *tàgda,* Ait Seghrouchen.

Littéralement, le terme veut dire : « poutre, perche ».

Dans la région de Demnat, il désigne aussi le « levier du pressoir **à** huile » ; il y a évidemment un rapport de forme et de sens entre *tagùda* et *ageddu,* « roseau, tige de maïs » et *tageddiut,* « artichaut sauvage, plante **à** haute tige ».

L'âge de la charrue du Sous est une longue perche presque droite ", celui de la charrue beraber est légèrement recourbé en son milieu et **à** cause de cette courbure il est parfois formé de deux pièces assemblées par des chevilles.

La *taguda* des Indouzal s'encastre dans une cavité, *lit,* entaillée dans la partie coudée de *Yagûllu* où, elle se trouve solidement assujettie **à** l'aide d'un coin *alzàz* fixé **à** l'avant, et d'un long clou *amesmar,* enfoncé à l'arrière.

F) atmun; Rif (W.), Izayan, Ichqern, Ait Seghrouchen, A. Warain, Ait Sadden, Ait Ayach, Ait Bou Zemmour, Ait Yousi, Chaouia de l'Aurès ; *âttmùn,* pl. *itjman,* Chenoua, Beni Menacer; pl. *itjmunen,* Zouaoua ; *talemun,* Isenhajen.

Le terme existe dans les parlers arabes sous les foi mes suivantes : *témmim,* Chaouia (Maroc, W.) ; *ttémûrt,* Zaers, Beni Hassen (Gharb) ; *itemun,* Fas et la banlieue, Beni Iazèra, Gbiata, Ghmara, Branès.

I. **Boulifa.** ***Il' An. de langue kabyle,*** **p.** 32.

Ces expressions ont été rapportées au latin *tëmônem,* d'où dérivent : *timon,* français; *timo,* provençal; *timon,* espagnol; *timone,* italien.

Elles paraissent inconnues des parlers du Sud, et il est remarquable de les retrouver localisées dans le vocabulaire des dialectes aujourd'hui parlés par les Berbères habitant la banlieue des vieilles cités romaines.

c) aurâru et aussi *arirao,* Ras el-Oued. Se rapportant à la flèche, le terme n'est relevé que dans cette seule région. Toutefois sous des formes légèrement modifiées, il désigne des pièces les plus diverses de l'attelage ; et cette particularité a pu être relevée dans un grand nombre de points de la Berbérie. C'est ainsi que les Mtougga donnent le nom de *rîrao* et parfois aussi celui de *âtru* **à** la perche sous-ventrière ; cette dernière expression, devenue *awatru* chez les Ntifa, se rapporte au petit joug des bœufs, tandis que *auatru,* dans quelques rares villages kabyles (Djurdjura), s'applique plus particulièrement à la cheville d'attelage.

Ces formes ne sont évidemment pas sans analogie avec le latin *aratrum,* d'où dérivent en roman : *ariau, areau* (Berry) ; *artre,* en ancien français (rare) ; *èrëre* en wallon ; *araire,* en provençal (terme passé en français) ; *aradre* en ancien catalan ; *arado,* en espagnol ; *aratro* en italien. La ressemblance des formes berbères et romanes ne peut être le fait d'une simple coïncidence; il est vraisemblable de considérer les unes et les autres comme des dérivés du mot latin.

On objectera toutefois que les dérivés berbères de *aratrum* ne s'appliquent pas à la cbarrue elle-même comme en roman, mais à l'une de ses parties qui, selon les régions, est tantôt le timon, la flèche, la perche, le joug et quelquefois même la cheville d'attelage.

L'objection ne saurait cependant être retenue; on sait en efler quelle déformation de sens subissent fréquemment les mots en passant d'une langue dans une autre. Sans quitter le domaine du berbère, et tout en demeurant dans notre sujet, n'avons-nous pas déjà rencontré par exemple le terme *aullu,* ou ses variantes pour désigner, selon les dialectes, la charrue, le sep, ou laperchesous-ventrière ? Et s'il était besoin de faire choix d'un exemple plus concluant ne trouve-ton pas le nom arabe de la charrue *Imahrat* appliqué^, chez les Ihahan de la banlieue de Mogador, à la perche sous-veijtrière, tandis que cette pièce porte, chez leurs voisins les

Mtougga, le nom de *rirao* ou de *atru,* dérivés supposés de *ara-trumf* Pans les deux cas, le mot charrue, qu'il soit d'origine arabe ou latine, se rapporte en berbère, non plus à l'instrument lui-même, mais à l'une des parties essentielles de l'attelage.

d) Relevons encore quelques expressions particulières sans grand iatérêt : *tagust waullu,* Masst ; litt. : le piquet de la charrue, et *a£anim.* Ait Ouirra, mot qui veut dire roseau.

*
* *

La flèche est consolidée sur le sep par un système de chevilles qui tout en renforçant l'appareil lui assure plus de stabilité. Les expressions employées pour le désigner n'offrent rien de particulier. L'ensemble du système porte, dans les parlers du Nord et du Centre, le. nom de *trakib.* Ait Ayach, Izayan, Ait Bou Zemmour, Ait Ouirra; *trakebt,* Ait Sadden, dérivé de l'arabe *T-^J monter.

Chez les Ait Ayach, les Ait Segrouchen et les A. Waraïn le dispositif comprend une grosse cheville *tdfriit,* renforcée à l'arrière par une autre plus petite *taba* ou *imîier,* et maintenue en place par une troisième *aders*[1] fixée transversalement et contre la face externe de la flèche.

Le terme *tàfrut* se rencontre dans le vocabulaire des Berabers : Ait Yousi, Ait Seghrouchen, Ait Ouirra, Ichqern ; *tîfrut, dans* celui des Ait Ndir ; *tifrut* chez les Imesfiwan et à Ras el-Oued ; *tafrût,* Chaouia de l'Aurès. Littéralement, il signifie sabre ; son correspondant arabe est le mot ou employé-principalement par les populations arabes ou arabisées de l'Algérie'. Il est en effet curieux de constater que l'expression berbère, sous la forme *fafruf.* ou *fafrut,* se soit conservée dans le vocabulaire des paysans arabophones du Nord marocain, en particulier ceux de la banlieue immédiate de Fès. Elle est d'ailleurs connue des Fasi.

Enfin, la cheville d'assemblage est encore appelée *tisèft**,* Zouaoua ; *akaino,* Ntifa, Ait Majjea.

1. Le pluriel *dderas* existe dans ls parler des Chaouia de l'Aurès, cf. Libyan notes.

2. Boulifa, *11* An. de lang. kabfle,* p. 33.

Selon le mode d'attelage en usage, la flèche porte à son extrémité une entaille circulaire et profonde (Ida Gounidif, Tighzet, Anti-Atlas) ou bien est percée d'un ou de deux trous, dans lequel s'engage une forte cheville diversement dénommée. On trouve : *tdi/n%efjt,* Ait Yousi, Ait Ayach, Ait Seghrochen ; *ta^m^egt ûiWsid,* Ait-Sadden; *tatmze£t,* Ichqern, Izayan ; *tametygt,* Ntifa; *tarn^-éullï,* Ait Bou Oulli. Ce sont là des dérivés de *nx&g",* tirer, verbe sporadiquement constaté chez les Ghleuhs, mais d'un emploi courant chez lès Bèrabers. A côté de ces expressions les plus souvent rencontrées, il faut ajouter les suivantes : ***tarerai,*** Ntifa; *taiQst,* Ait Yousi (Ait Kays) ; *tasëdrut,* Ras el Oued, Goundafa; ***tarant*** *ûsëîdî,* Masst ; *audtru,* Zouaoua (village d'Isahnounen) ; *isjâmâd,* Chenouà; *UkûnSâi,* Indouzal.

Des liens puissants, arrêtés par la cheville d'attelage, permettent d'assujettir solidement la perche sous-ventrière ou le joug à l'extrémité de l'âge. Es sont désignés par des dérivés des verbes *nçeg* ou *Idi,* « tirer» ou de leur correspondant arabe/tef : *a^en^eg",* Ait Sadden, Ait Yousi, Ait Ayach; *â%tn\eg ûgjim,* Izayan, litt. le tirant de cuir; *axen^tlQ,* Ait Seghrochen. — *dsëldï,* Ntifa, Masst, Goundafa, Ithamed (O. Noun), Imejjad, Indouzal; *âsëldfî,* Ait Bou Oulli. — *djbad,* Zemmour; *j'bdd,* Rif, Ait Seghrouchen, Mtougga,Ras el-Oued, Mesfiswa, Achtouken; *ijbâdën,* Zouaoua; cf. à Fas et chez les Beni Iazéra : *jbâd.*

•Chez les Rifains, le lien d'attelage est en cuir et a la forme d'un anneau, il porte le nom de *asbîjo n-îrëtn* ; les Ait Bou Zemmour l'appellent *asbûyo n-ubidur* qui est une expression synonyme de la précédente. On trouve encore chez les Isenhajen *a'sbai,* forme berbérisée de *sbâi,* Beni Iazéra ou *sbay,* Fas et la banlieue, et iWjo', Beni Hassan du Gharb (cf. en français cheville?).

***

La charrue berbère, entièrement en bois, et par suite de construction légère, es: tirée avec aisance par une paire de bêtes. Dans l'Extrême-Sud Marocain, dans le Sous, l'Anti-Atlas et les

.. Cf* Destaing, *Dictioanairi,* p. 77 : *sjbiiu* « corde de palmier-nain » chez les a. Snons, B. Iznacen, Zkara, Metmata, B. Salah.

vallées sahariennes un seul animal même, le plus souvent une vache, suffit à la traction.

Le paysan berbère attelle généralement une paire de bœufs ; mais il lui arrive d'utiliser indifféremment la force de toutes les autres bêtes de somme : ânes, chameaux, mulets et chevaux. Dans la banlieue des cités marocaines, dans les plaines du Gharb et du Haouz, ainsi que dans les parties cultivables des montagnes et des vallées, on peut voir, au moment des labours, des attelages parfois les plus bizarrement accouplés : un âne avec un chameau par exemple.

Il faut regarder comme une légende l'assertion souvent répétée du paysan berbère ne se faisant pas faute, le cas échéant, de placer sa femme à côté d'un âne pour compléter son attelage.

Pline a pu être témoin oculaire d'une scène de labour africain avec un attelage de ce genre[1]; mais quoique le progrès aille en Berbêrie avec une extrême lenteur, les choses ont changé depuis. La femme berbère, par ailleurs, occupe dans la société une place considérable que, seuls les gens bien informés de la vie berbère, ne lui contestent plus.

C'est le mot *tayuça* qui traduit «c attelage » et par extension « labour, labourage, époque des labours », et encore « charrue ou champ labouré ». Étymologiquement, l'expression signifie « paire de bœufs attachés au même *joug* », d'où le sens de paire ou de couple d'animaux de toutes sortes pi is par elle dans les parlers berbères sauf les touaregs et les libyens. Elle subit, selon les dialectes, certaines modifications qui intéressent surtout le *g : tayûga*, Imesfiwan, Mtougga, Goundafa, Ihahan, Sous, Masst, Ras el Oued, Amanouz; pl. *tiigju*, Ntifa, Imeghran, Tlit; pl. *tiyûgivAn*, Tazerwalt; *tayûga*, pl.. *fiynghrin*, Zouaoua; *tciyUga*, Zemmour, Ait Ndir, Izayan, Ichqern, Ait Sadden, Isenhajen, Ait Bou Zemmour; *tayug'a*, pl. *tig'uin*. Ait Sadden; *tiuga*, paire, Rif, Beni Menacer ; *hiuga*, Cheaoua ,• *\ayudja*, Beni Salah ; *tiiudja*, Metmata; *iayûjà*, Ait Ayach; *tayûjya*, Ait-Yousi ; *tayûja*, pl. *tiijiu*,

1. Voici le texte de Pline rapporté par Tissot in *Giogr. Province romaine d'Afrique* : « ln Byzacio Africae iltum centena quinquagena fruge fertilem campum, nullis, quum siccus est, arabilem tauris, posi imbres vili aseJo, et a parte altéra jugi anu vomerem traheme vidimus sdodi. » XVII.

Ait Ouirra; *ti\uiia,* Beni Snous; *nufta,* Beni Iznacen; *tayuzva,* Zemmour; *tiyuya,* A. Warain.

Ces expressions **ont été** identifiées **au** *hùayiigum,* **joug, et aussi** par extension : attelage, couple, paire, comme *tayuga* en berbère. Le terme est passé en français, et de bonne heure a dû perdre le *g* **et** se prononcer *joo, jou :* le *g* de la forme actuelle est dû à une réaction étymologique. On le trouve, non seulemenr en roman, mais dans la plupart des langues indo-européennes : *jo,* provençal ; *jou,* catalan ; *jugo,* espagnol ; *yugo,* portugais ; *giogo,* italien ; *yoke,* anglais; *jocb,* allemand; ÇiS-pç, grec. En persan, le terme se dit *iough;* mais c'est du sanscrit *yuga* que le mot berbère se rapproche le plus. *Tayuga* est l'équivalent de l'arabe *%uulfa* *jj* dérivé de d'**où** *juja* chez les Beni Hassen (Gharb) et peut-être *tajûja e.\ tajûja* (Rif); *ddjûja.* Ait Seghrouchen.

Toutefois, le mot berbère n'est pas tiré de l'arabe; il était employé en Berbèrie avant l'arrivée des premiers conquérants musulmans, la preuve en est dans l'existence des formes suivantes, évidemment très anciennes, déiivées également *deyiigum,* mais s'appliquant au bœuf, c'est-à-dire à l'animal lié au joug : *aiug,* pl. *iugawèn,* Beni Salah; *aiug,* Bougie; *aiugu.* Zemmour; *ajugo,* pl. *tuagaun,* Izayan, Ichqern, Ait Bou Zemmour (rare, le mot *afunas* est d'un usage plus courant), Ait Ouirra, taureau; *iug,* pl. *iugâwen,* Chenoua; *judj,* Metmara; *juiiu,* Zkara; *iyuyu,* pl. *iyuyaun,* « bœuf de labour » A. Warain.

On remarquera que ces expressions sont particulières aux parlers de tribus dont l'habitat confine au voisinage plus ou moins immédiat des anciennes villes romiines. On ne les signale pas dans les dialectes du sud, touaregs, sahariens ou cbleuhs; ceux-ci connaissent cependant certaines formes qui ont avec les précédentes une ressemblance fort grande : *amttgai,* « taureau », Rghaia Mtougga, Ihahan, Iniesfiwin, Igliwa, Goundafa, Ras el Oued, Oula bcntah; le pluriel *imugàin* désigne un « troupeau de bœufs mêlés de vaches, de moutons et de chèvres », *tamùgâit,* « vache ».

Il se peut qu'elles dérivent de la même racine qui a fourni *aiuq* et ses variantes ainsi que *ag-'i,* pl. *ugâ,* « bœuf, taureau », en usage dans les **sou5**-dialecres du Sous : Amanouz, Tazerwalr, Ida Oukensous, Ait Isaffen, IJa Ouzal, Ida Gounidif.

Il existe par ailleurs un terme *a^da,* pl. *ixdàien,* dont le mode de formation n'esr pas sans analogie avsîc celui qui a fourni *aiug.*

Dérivé d'un verbe berbère *%di* qui signifie « être voisin, erre placé à côté de... » le mot désigne, à la lettre, *n* l'animal attelé à côté d'un autre », Mais tandis que *ajug,* dérivé de joug, ne se rapporte qu'à l'animal qu'on lie au joug, c'est-à-dire le bœuf, *a^da,* lui, s'applique aussi bien atout autre animal, âne, mulet, cheval, dont on utilise les forces à la traction de la charrue. Le mot est jelevé dans le vocabulaire de nombreux Berabers : Izayan, Ichqern, Ait Yousi, Ait Ouirra, Ait Ayach, et paraît inconnu des Chleubs ; les Indouzal (Sous) cependant font usage de l'expression *akiud uqia* pour désigner la perche sous-ventrière à laquelle sont attelées les bêtes de trait.

Il résulte de ces observations que *ajug* et *a%da,* désignent des animaux dont on utilise la force pour *tirer.* Il nous paraît curieux de signaler, en même temps que ces formes, l'existence d'expressions dérivées d'un verbe *asi* « porter » se rapportant à des animaux que l'on utilise comme *porteurs,* tels que le bœuf : *isi,* Ghadamès ; *ésu,* Touareg et le cheval, *ayis,* dans un grand nombre de parlers.

Si l'on veut considérer, d'ailleurs avec raison, ces dernières formes dérivées de *asi* comme beaucoup plus anciennes que les premières, inexistantes dans les parlers touaregs, on est amené à conclure que la linguistique fournit des données qui concordent avec celles de l'ethnographie, à savoir que le bœuf ainsi que le cheval ont d'abord été domestiqués pour être utilisés comme bêtes de bât* avant de l'être comme bêtes de trait.

*
* *

L'examen des termes s'appliquant aux pièces essentielles de l'attelage, quel que soit le système adopté, procure d'autres données également précieuses que l'ethnographie ne saurait négliger. Tout d'abord, il importe d'étudier le système que nous considérons comme le plus ancien et qu'entre autres Berbères de l'Afrique du Nord les Kabyles du Djurdjura utilisent de nos jours encore'.

Comme l'on sait, leur charrue est traînée par une paire de

1, Oo sait que les boeufs sont encore utilisés comme porteurs *chez*)«s Berbères nomades ei senti-nomades du Maroc Cemral : Zemmour, Aith Ndir, Aith Mjild, Izayan entre autres.

2. Hanote.iu et Letourneux, *La Kabylie,* p. 410. — Boulifa, *11° Av. de lang. hdbyle,* p. 31-34. Le texte est écrit dans le dialecte zouaoua..

bœufs liés **à** un même joug appelé *a^aglu* : pièce de bois volumineuse, robuste bien que légère, de près de deux mètres de long, étendue sur le garrot et portant en son milieu une cheville : *auatru* ou *azkuk*. On a vu comment la flèche se fixe sou? **ce** joug, **à** l'aide de liens *ijbâdèn,* solidement assujettis aux fortes chevilles dont les deux pièces sont munies. D'un autre côté, *l'azaglu* est maintenu en place sur le cou des bêtes au moyen de longues chevilles *tafka\t* pl. *tifkalin,* engagées dans le bois aux deux extrémités. Des coussins *tofàast,* pl. *tifdasin* bourrés de joncs *tabuda,* posés entre le joug et le cou, amortissent les frottements trop violents qui pourraient blesser les animaux,

Des expressions rapportées ci-dessus, deux sont à retenir; la première, *auatru,* déjà étudiée, a été identifiée au latin *aratrum ;* la seconde, *a^aglu* esr aussi d'origine latine, il convient en effet de l'idemifier **à** *jugulum,* gorge, plus proprement clavicule, et diminutif de *jûgum* (cf. en français : jugulaire qui appartient **à** la gorge et mentonnière d'un casque ou d'un képi).

Or, le mode d'attelage, tel que nous l'avons décrit et qu'utilisent les paysans de Kabylie, se rapproche davantage du romain que de l'égyptien ; en tout cas, il est antérieur au dispositif couramment employé au Maroc et en Algérie occidentale, dispositif qui consiste en une perche sous-ventrière sur laquelle, à l'aide de colliers indépendants, les bêtes exercent leur traction.

En effet, la nécessité d'employer au tirage la force d'animaqx de taille différente a obligatoirement conduit le fellah à modifier son système primitif : le joug n'étant plqs en équilibre sur le cou fut descendu sous le ventre, et c'est sur cette perche que la flèche de la charrue a été fixée comme précédemment, par un même assemblage de chevilles **et** de liens.

Mais, ce qui nous intéresse tout particulièrement c'est que la terminologie soit restée la même dans les deux cas; nous retrouvons les mots *auatru* et *a^aglu* se rapportant parfois à des objets dont la fonction n'est plus en rapport avec l'origine de leur appellation.

Ainsi, *auatru,* cheville JV.telage dans le premier système, désigne dans le second tantôt la perche sous-ventrière, rantôt le petit joug de bœuf; *u-jigiu.* joug double, s'applique, selon les régions, au jous; simple où à lu perche sous-ventrière.

Une grande confusion règne donc dans cette terminologie ; mais, «emnrque importante, malgré leurs sens divers, *aualru* et

azaglu qui, comme ou vient de le voir, se rapporreni parfois au joug simple des bœufs, ne s'appliquent en aucun cas au collier des bêtes de somme : chevaux, mulets, ânes ou chameaux. La linguistique apporte aussi la preuve, qu'en Berbérie comme ailleurs, les bœufs furent les premiers animaux attelés à la charrue.

Examinons à présent comment s'établit la répartition de ces deux expressions dans les divers dialectes berbères.

i° *auatru.* — Avec le sens de « jouguet » on la relève sous les formes suivantes : *awâtru,* pl. *iwûtra,* Ntifa, Inoultan, Infedouaq : *âtru,* pl. *ilra,* Mtougga, Isb'ain, Imi n-Tanout — avec le sens de « perche » sous-ventrière : *dtrû,* O. Noun, Aithamed, Imejjat, Id Ou Brahim, Achtouken, Tidsi ec selon divers informateurs *àtro* ou *utjru* également chez les Mtougga et concurremment avec *açaglu; arîrao,* Ras el Oued; *rirâo,* Mtougga; *tarûrit, iirirut,* Goundafa (et parfois *atflglu* selon les régions).

3° *a^aglu* . — sens de « jouguet *»a%aglu,* pl. *iqugliun,* Achtouken. Indouzal, Tighzer; pl. *i^ugla,* Ihahan; *tâ^âglut,* pl. *i^itgla,* O. Noun, Mtougga, Ras el Oued : *a%xpglu,* Id Ou Brahim, Imejjat, A. Isaffen, Ida Gounidif, Isaggen, Timgijcht; *tâ^aglut,* Ait Mzal, Indouzal, Isemdal, pl. *tbgugla,* Achtouken.

Sens de « perche sous-ventrière » : *à^aglu,* Goundafa ; *taxa¬glut,* .Ntifa, Infedouaq, Inoultan, Imi n-Tanout ; *tâçaglut,* Zemmour, **Ait** Bou Zemmour : *ajgaglu,* Ras el Oued; *ajaglu,* **Ait** OuagrOu ; *ta^ailut,* **Ait** Ouirra; *a^dgïu,* Isenhajen (et quelquefois aussi le joug); *tsajélut,* Ait Segrouchen; *dzaïlut,* **A.** Waraiu.

Enfin, ce qui n'est pas pour nous surprendre, c'est que le mot soit connu de la plupart des parlers arabes du Maroc. On signale : *làglo,* à Fas et dans sa banlieue, chez les Beni lazera, les Branès, les Ghiata, les Ghomara, et presque dans tout le Gharb, et chez les Zaers; *bu-^aglu* chez les Beni-Hassen.

Il est curieux de constater que ces expressions se trouvent localisées dans les parlers du Nord et du Sud de la Berbérie, et que

1 **Pour le développement de cette racine, voir R. Basset,** ***Kidromah et les Traras,*** **p.** 86, **note** 2 **et** 134, **note** 4.

Aux dérivés donnes plus haut, on peut ajouter les suivants relevés dans différents glossaires ; tomeiois, nous ignorons s'ils se rapportent au joug ou à la perche sous-ventrière : ^/u, Chenoua: ***qajro.*** **Rit;** ***ladjlu,*** **Matmata ;** ***a\ailu,*** **Aourès;** ***^a}lu,*** **Beni Snous, Bsni Menacer, Beni Izoacen;** ***aqiiru,*** **Temsatnan (Rit).**

sauf de rares exceptions, elles paraissent inconnues des parlers du Maroc central. La perche sous-ventrière y est appelée *iaullut,* mot qui a déjà fait l'objet de nos observations, et le joug simple, le seul en usage, *agennai,* terme uni'ormèment employé chez les Ait Bou Zemmour, Zemmour, Ait Ndir, Iguerrouan, Imejjat, Ait Yousi, Ait Seghrochen, Ait Ayach; et *tag'amas'l,* torme diminu¬tive, Ait Ndir, Ait Yousi.

Pour compléter nos informations, il conviendrait d'ajouter que, sporadiquement dans quelques parlers, et parfois concurremment avec les termes précédemment rapportés, on relève d'autres expressions s appliquant au joug simple et à la perche sous-ventrière.

Signalons : *tistnëkt,* joug, Ait Mzal; *tismëkin,* Achtouken; *iSemkan,* Tlit, Drâ; *ism-hin,* Masst; *ah'adâi,* Imssfiwan. Parfois, le mot arabe se substitue au berbère : *Iqos,* Achtouken, Tagountaft; *Iqùs,* Ras el-Oued, Oulabentah, Tidsi, pl. *laquais.*

Les termes *Iqos* et *isnrkan* désignent des jougs, de construction différente : le premier est formé d'une seule pièce legère-arquée, et le second, de deux planchettes assemblées en X.

Enfin, la perche sous-ventrière est epcore appelée : *taguda,* Zemmour; Indouzal, Insendal; *akiud u%da,* Ait Mzal, Indouzal; *Imjbet,* Tlit de l'arabe **J ^ = « .** « tirer » dont le correspondant berbère *aseldi,* de *Idi,* « tirer » e?r usité par les paysans d'Imitek (Anti-Atlas) pour désigner le même objet.

Dans quelques régions du Drâ et de l'Anti-Atlas, *Xaseldi* est un timon court qui se place, non plus entre les jambes, mais derrière l'unique animal que l'on attelle à l'aide de traits fixés, d'un côté à l'âge de la charrue et de l'autre, au joug ou au collier.

Un dispositif du même genre se rencontre encore dans le Tafilalt, et dans les ksours sahariens.

Notons enfin un dernier système caractérisé par l'absence de limon ou de perche sous-ventrière. On le signale chez les Ida Gounidit. Les traits attachés au joug *a^aglu,* s'entrecroisent sous le ventre de l'animal de manière à former une large sangle appelée *tag'engugt,* à laquelle, viennent se fixer d'autres traits solidement assujettis à l'âge.

Le seul intérêt que présente cette dernière information, réside dans le rapport étymologique que nous croyons voir, entre les termes *tag'engugt, tikuniai,* cheville d'attelage (Induzal) et *agennai,* (Bèrabers) termes au sujet desquels nous manquons de renseignements.

*
* *

Nous avons insisté sur ce fait que, *auatru* et *axaglu* ne s'appliquent, dans aucun dialecte, aux colliers des bêtes de somme. Il nous reste à étudier les termes qui leur sont réservés. Trois groupes d'expressions sont à noter.

a) Dérivés de *Idi,* « tirer ».

tiltit, Ntifa; *tâlduit,* pl. *tàlduin,* Tlit; *tïldai* pl., Ait Isaffen, Timgijcbt; *tildiin,* pl., Todghut.

b~) Dérivés de *bges,* « se ceindre; ceinture, sangle »;

Higàs, Ida Gounidif, O. Noun, Ihaban; *ttig^os,* Masst; *tûggas,* Indouzal, Ait Mzal, Taraudant, Tidsj,

c) Dérivés de ^/*^»-, « bât ».

tahallast, Mrougga, Imssfiwan, Ras el Oued Ulabentah; *tahallast,* Zemmour, Ait Bou Zemmour, Imejjat, Iguerrouan, Ait Ndir, Ichqçrn, Izayan, Ait Mjild, Ait Sadden, Ait Yousi, Ait Ouirra, Ait Seghrochen, Ait Ayachj *iharrâsën,* Rif.

*
* *

Dans le mode d'attelage avec perche sous-ventrière, les animaux tirent à laide de traits assujettis, d'un côté aux jougs ou aux colliers, et de l'autre dans des entailles creusées dans la perche. Ils portent des noms qui n'offrenr aucun intérêt ; *tajust,* pl. *tijatfin,* Ntifa, diminutif de *afus,* main; *ttfàssin,* Ait Ouirra, Ait Yousi, Ait Seghrochen; *tâfust,* pl. *tïzmo.m,* A. Sadden, le pluriel est à rapprocher du mot ntifi *tasé/iamt,* lanière — *tisqvin.* Ait Ayach; *tigunain,* Isenhajen, mot dérivé comme le précédent d'une racine G N d'où *qqen,* attacher, *asgun,* corde, etc. — tor/fl, Imesfiwan ; *imtârfa,* Achtouken, de l'arabe ***^JB,*** côté, dont le correspondant berbère est *tasga,* Goundafa — *qjkbr,* pl. *i^ahârên,* corde en palmier nain, est généralement employé.

Le paysan dirige son attelage en se servant de guides attachées aux cornes de bœufs ou au licol des bêtes de somme. Elles sont appelées : *taurit,* Mougga, Mesfioua; *taurift,* Masst; *taurit,* pl. *tiuria,* Ait Ayach; *tauriit,* pl. *tiuria,* Izayan; *tauriiit,* pl. *tauria,* Ait Ouirra; *taurpit,* Tlit, Indouzal; *ta^urdut,* Issagen; *tam^**uarHt,*** Ida Gounidif; *agatfu,* Dais, Todghout; *ifalHn,* Ichqern, Izayan-

Ce dernier tetme fixe l'étymologie du singulier corre$>pPndant ;

afellu, usité chez les Ntifa pour désigner toute bête faisant partie d'un attelage et par extension une partie dans une association agricole ; littéralement elle signifie : guide.

Le laboureur excite *lez* bœufs avec un aiguillon et les autres animaux avec un fouet. Parmi les termes s'appliquant à l'un et à l'autre de ces instruments signalons : *an%el,* Zouaoua, Metmata, Beni Menacer, Beni Salah (aiguillon); *dgëttùm,* Beni Salah (bâton); *amenja,* Chaouaiade l'Aourès; *dsëllab,* Masst; *azëîâb,* Tlit; *ami'ad,* Ait Ouirra; *atnmqa\,* Beni Menacer-, *Imûnhâs,* Beni Iznacen, Zkara; *abarrii i^iarr,* Zemmour, Izayan, Ait Sadden; *amibâd,* Imesfrwan; *dsuâd,* Indouzal, Tighzet; *tagamt,* Ida Gounidif (fouet); *tagamt,* Ait Ayach; *agaçai,* Ait Seghrouchen.

*
• »

Il paraît superflu de décrire ici les diverses méthodes de cultures du paysan berbère : l'essentiel à ce sujet a été maintes fois répété. On sait, en particulier, que les labours ont pour objet d'enterrer les grains jetés sur le sol nu et non préparé. Toutefois, avant d'ensemencer son champ, le fellah trace quatre ou cinq premiers sillons parallèles et distants les uns des autres de quatre à cinq mètres, sillons qui déterminent des parcelles rectangulaires, longues et étroites, que l'une après l'autre il ensemence et laboure ensuite. Tracer ces premiers sillons se dit : marquer le champ et le verbe employé est arabe : *'allem,* fh. *t'allam, et'addjem* (Rit).

Un sillon s'appelle *aderf,* pl. *iderfan,* dans la plupart des dialectes, et les parcelles à ensemencer *tisîrit,* pl. *tisiriin,* Ntifa, Indouzal; pl. *tisirâtin,* Imesfiwan, Rasel Oued; *tisîrit,* pl. *tisîra,* Zemmoùr, Ait Ouirra; *tikù^an^aûla.k; taferka,* pl. *tijerkiwin,* Zouaoua, de l'arabe *ijjij°*.-

Plusieurs parcelles *tisiriin,* se nomment *înëg,* chez les Ntifa, terme qui, sous *h* forme *inig,* chez les Iskoutan, désigne le siilon.

*
• *

Notre enquête sur l'examen des termes relatifs à la charrue berbère et à ses accessoires s'est étendue sur des régions les plus diverses de la Bcrbérie, de la Tripolitaine au Sous, de la Kabylie du Djurdjura aux oasis du Touat. Si les parlers d'Algérie et de Tunisie nous ont donné des renseignements estimables, incon-

testablemeru, les plus précieux comme les plus nombreux **ont été** fournis par les parlers du Maroc. Tous, cependant, **n'ont** point livré leur secret : quelques dialectes du Maroc central, en particulier, ont échappé à nos investigations. Des lacunes existent nécessairement dans la masse de notre documentation.

Nous ne croyons pourtant pas que des données dialectales nouvelles puissent modifier, du moias dans leur ensemble, les informations ici recueillies; nous sommes persuadé que, malgré la diversité plus apparente que réelle de ses parlers, la langue berbère présente, en dernière analyse, uae unité remarquable, non seulement dans la morphologie et la syntaxe, mais encore dans le vocabulaire.

Ce n'est donc point une indigence de documentation d'ordre linguistique qui nous contraint à nous montrer prudent dans nos conclusions. Nous estimons en effet que la linguistique livrée **à** ses propres ressources ne saurait apporter de solution **à** la question si obscure et si controversée de l'origine de la culture en Berbérie, car, au fait, c'est en grande partie l'intérêt soulevé par cette question qui nous a conduit à l'étude de la terminologie relative **à** l'antique et barbare instrument de culture des Berbères.

Nous pensons qu'une enquête technique qui se proposerait l'étude et la classification des divers modèles de charrues en usage dans ce pays, nous fournirait des données autrement précieuses. Peut-être nous dirait-elle qu'à la diversité des expressions : *as^ar, aullu, imassèn, akerra\, amékra^.* se rapportant **à** la charrue, correspondait à i origine des types de modèle et de construction différents'.

Ces réserves faites, *i{* est toutefois des constatations évidentes par elles-mêmes; il importe de les signaler brièvement.

D'abord, il est certain que la langue arabe n'a guère modifié la terminologie berbère appliquée **à** la charrue, comme en général, **à** tout ce qui concerne la culture. Une domination ou une influence vieille de plus de mille ans n'a rien changé sur ce point. Mieux, nous savons que dans un grand nombre de régions où l'arabe est aujourd'hui seul parlé, **à** Fes pour ne citer que l'exemple le plus frappant, les Indigènes utilisent des termes tels que *tafrut, ^aglu, ttemun,* qui ne sont pas arabes. En réalité, la charrue actuellement

i. De même que *taçursa* et *osktr^*, tous deux dérivés de *hsrç,* labourer, désignent des socs de construction différente Cf. en français cba;rue et araire se rapportant a des instruments de culture i l'origine de type différent.

employée dans l'Afrique du Nord, que l'on s'obstine à appeler charrue arabe, est une charrue berbère.

D'ailleurs rien n'est absolu dans ces dénominations. Il ressort en effet de notre enquête cette donnée essentielle à savoir que, considérés au point de vue de leur origine, les termes appliqués aux différentes pièces de l'araire indigène sont de deux sortes : les uns désignant le corps de la charrue, le sep, le manche, le soc, les chevilles d'assemblage, c'est-à-dire l'outil proprement dit, sont berbères ou présumés tels ; les autres se rapportant à l'âge, à la perche sous-ventrière, au joug double ou simple, à la cheville d'attelage, sont dérivés du latin.

Traduit différemment, ce résultat de notre examen serait que les Berbères ou mieux les Libyens étaient en possession de leur charrue avant l'installation de la puissance romaine en Afrique et qu'ils auraient emprunté plus tard aux colons italiens le mode d'attelage de leur instrument de labour.

Cela n'a rien que de très vraisemblable; les sources historiques signalent des Lybiens laboureurs vers l'an 500 avant l'ère chrétienne. D'autre pan, il est aujourd'hui hors de doute qu'ils n'ont point attendu la venue des Romains ni même celle des navigateurs syriens pour"pratiquer l'agriculture. Nous ignorons toutefois de quels instruments ils se servaient. Tissot' nous dit bien que la charrue dont se servent les Indigènes de nos jours est encore la même que celle du temps de Magon. Le témoignage de Pline sur lequel il se base n'est pas pour nous concluant.

En résumé peut-on s'aventurer dans les conjectures suivantes? Le mode d'attelage de la charrue berbère est romain ou visiblement inspiré du système romain. Le corps de la charrue n'est ni romain, ni égyptien, et les termes qui en désignent les pièces essentielles sont berbères. Est-il une modification d'un modèle importé ? Est-il dû au contraire à 1 initiative intelligente des autochtones ? Cela n'est pas impossible quoique nous soyons accoutumés à considérer les Berbères comme tributaires de l'étranger pour toutes les acquisitions précieuses qui ont le plus contribué au développement de la civilisation".

E. LAOUST.

1. **Tissot,** ***Géographie comparée de la province romaine d'Afrique.***

2. **Gsell,** ***Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.*** **Voir l'intéressant chapitre se rapportant aux Origines de l'élevage et de la culture,** 216-239.

LA FORME FÉMININE BERBÈRE

A SALÉ

M. Marcáis dans divers ouvrages[1] sur des dialectes arabes locaux^ MM. Gaudefroy-Demombynes et Mercier, dans leur *Manuel d'Arabe Marocain**, ont déjà signalé l'existence de la iorme féminine berbère dans l'arabe parlé. La liste qui va suivfe montre l'importance de cet emprunt dans un dialecte marocain, celui de Salé. Mais cette importance est loin de consiiruer la seule particularité intéressante.

Nous allons voir que tous les noms relevés dans notre dialecte dérivent de mots arabes, et que l'emprunt qui nous intéresse n'a fourni a aucun mot vraiment berbère l'occasion d'être adopté par la population arabophone de Salé. Ceci nous indique déjà que nous sommes en présence d'un emprunt purement morphologique.

En berbère, tous les noms qui revêtent la forme féminine sont de ce genre; mais, faire passer un mot du genre masculin au genre féminin n'est pas toujours l'unique raison de cette forme. Ainsi, elle donne parfois des diminutifs :

Ex. : *agcrtil*— natte; *tagerlilt* — petite natte.
agards ~ route, chemin ; *tagarâst** — sentier.

1. **W. Marcáis,** ***Diálscte*** *arabe* ***de Tlemcen,*** **p.** 96; **id.,** ***Dialecte arabe*** *des Hldd* ***Brahim*** *de* ***Saïda*** **(dep. d'Oran), Paris, IOOS, p.** 122 **; id.,** ***Textes arabes de Tanger,*** **Paris,** 1911, **p.** 262 ***(£->¡-y»*** **lj*-l->),** 593 **(OM^CIJ),** 408 **(C^LCLSLJ),**

2. **M. Gaudefroy-Demombynes et** L. **Mercier,** ***Manuel d'Arabe Marocain.*** Paris.

3. **Dialectes ntifi et soussi.**

En outre, lorsque cette forme s'applique à des noms de métier, elle donne des noms qui désignent des arts, des états ' :

Ex. : *antjjârz*=.menuisier; *tanejj&ret** = art du menuisier.

Mais, en berbère, ,les noms de métier étant peu nombreux, cette particularité est sans importance pratique. Par contre, elle a eu une heureuse fortune dans le dialecte de Salé. Nous verrons que la plupart des mots qui composent notre liste procèdent de noms de métier.

LES NOMS D'ÉTAT

C'est sur les noms de métier, dont dérivent les noms d'état, que nous londerons la classification de ceux-ci.

Les diverses formes des noms de métier sont d'inégale impor" tance. La plus répandue est classique. Elle se schématise J^*> en arabe (Ex. : = menuisier) et *àtïflâc**, en français (Ex. : *}xd-dâd*=forgeron). La seconde est la nisba quadrisyllabique du type arabe **t^Mf** * (Ex. : = fabricant de bâts) qui répond également au scbèmè *c*<*?âfi*<*H* (Ex. : ^*j*,^ =*fnâqdi* — tenancier de fondouk).

3. **Les mots : métier, profession, état, art, sont couramment employés comme synonymes, en français. Pour cette raison, il importe que nous précisions ce que nous désignons sous ces vocables : menuisier est, pour nous, un nom de métier, de profession ; menuiserie, qui désigne l'art du menuisier, son éiat, sera, pour nous, un nom d'art, d'état.**

2. **Dialectes ntifi et soussi.**

3. **Cette forme correspond au plur. quadrisyllabique suivi de la nisba ». C'est par elie que les mots à racine -quadrilitère donnent leurs noms de métier : = *btrda'*, pl. — *brada'*, n. de méiier** ^yOl^J **= *brdda'i* = fabricant de bâts. Mais elle s'étend aussi a des racines trilitères : A>>£> = *bellût* (a* radicale redoublée) = chêne, pl. = *bldlti* = fabricant rie barcasses (cf. *in/ra*, p. 8, n. 1). Dans le cas d'une racine trilitère sans redoublement, le phénomène est encore plus curieux.**

On doit passer par un pluriel quadrisyllabique théorique, inexistant pratiquement : o^*^' ⁻ l^ — jardin, pl. théorique ^oLio- = *jndin*, *a*. de métier (j-oLLa. n *jndini* = jardinier (ie pl. réel de *jndn* est *jnduaf).*

Il convient de remarquer qu'un nom de métier de la forme qui nous occupe peut coexister, pour une mime racine, avec un nom de métier de la forme classique. Ainsi jJL*>» = *jemmdl* et ^A^. = *jmdili*, désignent tous deux le chamelier. Dans ce cas la nisba quadrisyllabique (qui procède d'un pluriel, comme nous l'avons vu) est surtout employée par la population.rut aie qui affectionne les pluriels, ainsi que nous aurons l'occasion de le constater.

Ensuite viennent les formes secondaires : la simple nisba **des** types *J^a-=(**<*i* (Ex. : ^*j*^. — *bahri,* marin); la nisba turque ^***3** = *c'c*âc*ji* (Ex. : = *qahuâji,* cafetier); les adjec" tifs et les participes.

fcHABE	TRANSCRIPTION	SENS	ORIGINE
	taberrâhët'	Etat du crieur public	
	tàbeggdrèt	— du laitier	
	taboqqâlit	— de l'épicier	
	tabennâit	— du maçon	
	tabiyârêt	— du puisatier	
	tabiyâdèt	— du badigeonneur à la chaux	**L/ «**
	tagagârlt	— du boucher	**» 1"**

1. **Transcription de l'École Supérieure d'arabe et de berbère de Rabat.**

2. **Le sort du ç au Maroc est assez curieux. Notons d'abord que, dans ce pays, cette lettre correspond presque toujours exactement à notre/; que tous les dialectes à ^ sifflant pur voient cette lettre, en présence d'autres sifflantes subséquentes, subir des modifications (Sud Algérois et Oranais); cf. pour ce dernier, Marçais, *Dialecte arabe des Utâd Braliim de Saïda,* p.** t6 **à** 19 **et Del¬phin, *Recueil de textes* *p.* *étude de l'arabe parle,* p.** 63, **1. 4** *[^jj** **= vieille terame) et enfin que dans les dialectes où le ^ est affriqué (<//), comme à Tleracen et à Alger, par exemple, il ne change pas, le *d* devant jouer en quelque sorte un rôle de support pour e /. Phonétiquement, en effet, quelle que soit la langue que l'on considère, les groupements/' /' *s',* *? 's',* sont des vocables pénibles. Renversés, Ja difficulté devient moins grande, d'où les inversions fréquentes occasionuées dans certains dialectes arabes par la présence du / devant une sifflante. Ce n'est pas ainsi que, dans la plupart des d'.alectes marocains, ces groupements ont pu devenir des phonèmes aisés, mais par le changement du / — sifflant — en f ou en *d* — occlusifs. Nous verrons par quelques-uns des exemples qui suivent, que la contiguïté des deux sifflantes n'est pas nécessaire pour amener le phénomène signalé.**

I" Groupement/* = *g^a.* — **droit spécial sur un immeuble habous; *jjz*.* — *gxer* = découper de la viande;** *j^J^-* **=** ***g*&dr*** **= boucher ; *,*j* ^" — *mgi\ra* = abattoir (syn. de** *gûrna)* **;** ***=ge~ma*** **= signe de grammaire, *dje^tna* (art litt.); J > ^ = fû ^ = no:x (syn. *àcgurgd")* et noix de coco; = *gdi^a* = poutre ; *jaf* = *'agéj* = paresse ; — *'adge^* = lourd, impotent;**

JUUBE	TRANSCBIPTION	SENS	ORIGINE
	tafemtnâlêt	Éiat du chamelier	
	tajiyârët	— du chaufournier	
	tahejjârèt	— du carrier	
	tahejjâmet	— du barbier	
	taheddân	— du forgeron	
	taherrârèt	— du marchand de soie	
	tahessarêt	— du fabricant de nattes	
	tahommâstt	— du marchand de pois chiches	
	tahemmâlët	— du portefaix	
	tahuwâtU	— du pécheur à la ligne	
	talfobbâ^êt	— du boulanger	j'-r*
	tdberrâfët	— du fabricant de babouches	

ol/^ ~ *'og^én* = paresseux ; — *'agu\a*—vieille femme ;.sj\-i&- —*gnd^a* = enterrement; ^j^>- ~ *gcl^itn* = nom propre de famille; *^jjJÀ* = *elgqM* — n. propre de famille; — _/=>• = *dé%£* — tondre la laine; *ïj^^de^a* toison; — *^KX^K* — tondeur ; *j* ^ - = daç — passer; J ^ ^ * — *mdd%* = gué; — <i(\a = rive d'un oued; *j\y^.* = *duâ — tout ce qui aide à manger le pain-*j\jr^.=.duwdz=:* caution (syn. de *ddmeti);* — *d%ira=:* île; r= *idd\dir* — Alger. En berbère on observe des phénomènes analogues ; on a, en effet *dna^t* ou *dnast* = corps humain (ce mot dérive de l'arabe = enterrement. Il est en usage dans les dialectes ntifi et soussi); *iig^irt* — petite île (kabyle), un petit port de Kabylie porte ce nom.**

2" /* *s, —*gùsj* ~ battre la terre (verbe) et sol damé d'une pièce ou d'une terrasse (sobst.); ,J»IJO_»» *~gossds* = dameur; *j*>SS!* = *igèjsiir,* p. lequel, cf. Marçais. *Textes du Tanget,* p. 441, de _^**-* litt. ; *cr'y*^'* —*g'M&s* = n. propre de famille; ^y—''-^ = *¡¿111* = race, gens; u^j^la. — *gainûs* — gros bœuf; <^.<.%lr-. *-zzgàUa* — séance, assiette (syn. Ju s^«J> bédouin) et droit sur un immeuble habous ou domanial; *^x*-rrT* *g* ^ *i* gypse, plâtre; ^ 1 ^ ^ = *Ungdi* — poire (syn. de <>oyt^> = Jit'aaiyei).**

3» i* = ^r~t g^J' troupe armée ; — dfeii — ànon.**

	TBjiNecKiraoN	sets	OUIONE
	tatyrrâtèt	Etat du tourneur	
	tatsoddârët	— du marchand de légumes	
	tafcmmâlèt	— du vidangeur	
	tabiydtol	— du tailleur	
	tadébâget	— du tanneur	i *" £•>
	taderrârët	— du maître d'école coranique	
	taderrâxp	— du tisserand	
	tadelldlêt .	— du çrieur à l'encan	
	taduwâsèt	— du colporteur	
	tarebbâ'at	— du jardinier	
	taruwdit	— du garçon d'écurie	
	iaxtbbdlèt	— du ramasseur d'ordures	> J
	ta^uwâqèt	— du peintre	
	tasebbdgët	— du teinturier	. 1"
	taierrâjet	— du sellier	
	ta'seffâjet	— du marchand de beignets	

1. **Colporteur de douar à douar. Le *duwds* est généralement juif; il vend des épices, des douceurs, des oranges ei on le paye en nature ou en espèces (laine, œufs, grains); on l'appelle encore I j j J \ ^Oâ* = *'a(ldr~'dduwdwer* = l'épicier des douars.**

2. Le *rebbda'* est celui qui s'emploie comme jardinier moyennant une part de la récolte. A l'origine cetie part était le quart d'où le mot *rebbda'* (comp. à *hemindi).* Aujourd'hui, !e *rebbtia-'* de potager partage la récoite par moitié avec le propriétaire du champ, mais il fournit la moitié des semences. Le *rebbda de verger n'apporte que son travail et la part qui lui revient est débattue avant la campagne; elle est inférieure au quart.**

3. Cf. ^iarçais. *Textes de Tanger,* p. 346; la forme *ieftdnj* n'existe pa& à Salé où l'on ne connaît que *ufjdj* et *itjfdj.*

ARABE	TRANSCRIPTION	SENS	ORIGINE
	tasemmârët	État du maréchal-ferrant	
	tasuwaqët	— du colporteur	
	taierratët	— du cordier	
	taseffârèt	— du voleur	•jLai
	tasiyddët	— du pêcheur"	il!-»
	tasiydgët	— du bijoutier	
	tatobbâlët	— du joueur de tambour	JQ,
	tatahhdnet	— du repasseur de couteaux[4]	
	tatarrdhët	— du mitron	
	tatarrant	— du joueur de tambour basque	

1. Colporteur de souq à souq. Le sumac peut être épider ou marchand d'étoffes ou de chaussures, etc. S'il vend des étoffes il est dit *letdtni* ou *begdr,* ce dernier mot s'appliquant aussi au *qissari* ou marchand d'étoffes sédentaire.

2. Cf. Marçais, *Tanger,* p. 546. Ce mot signifie a voleur », comme (jy^-"*' =: *sdreq* pl. *surrdq, serrdq* pl. *sérrdqa, rnthhdr* pl. *mehfcàra* (Sud Marocain, Magazan, Sari, Marrakech...). On a aussi le mot *qemmdr,* pl. *qemmdra,* dont le sens étymologique « celai qui s'adonne aux jeux d'argent » a persisté, mais qui désigne également le voleur en général. A des voleurs spéciaux correspondent des noms spéciaux : — *trdifi* — pic-pocket sur les marchés, de twS^J» = *tarf* = côté de la personne, emplacement de la sacoche servant de bourse (iJ&Zi =s *"skarà) ;* ^^srils-J *djdiji* = voleur de volailles ; ^j)^. — *hmd'.mi* = voleur de bain maure ; *t^*-}^.* — *bldi^i* = voleur de chaussures (ce voleur met a profit l'usage musulman de laisser ses chaussures aux portes avant d'entrer). Le voleur de douar, la nuit se dit _JU>» = *hemmd? ;* le voleur de douar, le jour : ^^JI^J = *nhdirt;* comme syn. de ces derniers mots, on a i_r>W-*> = *herras* et = *gellda'* qui, étymologiquement signifient « briseur » et « arracheur » d'entraves (les voleurs devant briser les entraves des bêtes de somme pour les voler).

3. Ou de chasseur. Chasser se dit au fut. *isiyed* tandis qu'à Tanger *hsdd,* cf. Marçais, *Tanger,* p. 362.

4. Et aussi « celui qui est trompé par sa femme », même sens que *qerrdu* (cf. *iufra* p. 13).

ARABE	TRANSCRIPTION	SENS	ORIGINE
	***tatarrâ**^ët*	Etat du brodeur	
	tatarrâfct	— du savetier	
	ta'abbârët	— du mesureur de grains	
	taajjânët	— du gâcheur de plâtre	
OJjUaLcLi*	*ta'attârët*	— de l'épicier	
	taauwâtt	— du joueur de luth	
	tagessâlèt	— du laveur de morts	
	tagellâlet	— du fruitier	
	tagiydtët	— du joueur de ghaïta	*Щ*
	tafehhâmët	— du marchand de charbon	***F****
	tafebbàrêt	— du potier	
	taferrânet	— du fournier	
	tafellâhët	— du cultivateur'	

1. **Brodeur d'or sur cuir (,JljLo = *soqellt)* ou soie. La broderie sur étoffes est spéciale aux femmes, de la racine *jj*^> = *tro*^ = broder, procède Jj * = *drè* (p. lequel cf. Marçais, *Tanger,* p.** 296) **qui donne =z *dtrrd** — tisserand etj^> = *drà* — atelier de tisserand ou de Dattier.**

2. **Épicier, au sens étymologique du mot comme dérivant de — *'ilr* = parfiim, arôme, essence, épice. A côté du *'altdr* se trouve le *boqqdl* dont Je nom dérive de = *bqùla* = légume (aujourd'hui mauve). A l'origine le *boqqdl* devait désigner le marchand de légumes. A une époque plus récente, il désignait le marchand de matières grasses et de produits assimilés. Aujour-d'hui la confusion tend à se produire entre les deux métiers de *boqqdl* et de *'attar.***

5. **Le laveur de morts est désigné, par ironie, sous le nom de *'À« -* ^*y^jjB* s *hlifet-'a^ril* — le lieutenant d'Azril (l'ange de la mort)**

4. Cf. Marçais, Tanger p. 415. A Salé le mot *ferrdn* désigne le « tour banal a cuire le pain » et le patron de ce tour. Cependant *frarni* (cf. *infra* p. 8) est pjus courant pour désigner le fournier.**

5. **Cl. *supra* p. 6, en notes, pour le sens étymologique.**

ABASE	TBANBCBIPTION	SP<8	OBIÙDŒ
	tafuwâîêt	État du marchand de fèves	
	tagerrâbêt	— du porteur d'eau	
	iaqeiiâiet	— du revendeur	1 w *
	tagtssâstt	— du dameur	
	taqettâbët	— de l'ânier	
	taqemmârït	— du voleur	
	tàktnuâJët	— du charbonnier	
		—• du voleur	
	tancjjârët	— du menuisier	
	taneiiâret	— du scieur de long	
	tanejfârët	— du joueur de trompette	

x. Cf. *supra* p. 4, en notes; *damer,* battre la terre, se dit *doss* dans le Sud Marocain.

2. De i^^ki = *qtïb* — baguette. Le *qottdb* transporte du charbon, du sel ou des matériaux de constructions pour le compte d'entreprises à l'aide d une bande de cinq ou six ânes qui vont toujours à une vive allure sous les coups de sa baguent; dont il ne se dessaisit jamais, d'où son nom. Généralement, il loue ses bêtes *à* des particuliers, au souq principal, au lieu dit *inuqèj-\ei}mir =z ijîy** = « l'arrêt des ânes », tous les jours à l'aube. Les picpriétsires d'ines abandonnent la prière du *fjér* pour ne pas manquer au rendez-vous, d'où le dicton *J ^ *JJ\ = *ia'Vod V.tib min \a))0 hmdr* — Comment peut-il être pieux, celui qui possède un âoej.

3. Cf. *supra,* p. *6* en notes pour le sens étymologique.

4. De *iSi^S = hacha =:* charbonnière (et non pas fo.ir comme en Algérie).

5. Cf. *supra* p. 6, en notes.

6. De^AJ = *iiflr* — trompette Ce métier n'est exercé qu'en ramadan, par des artisans modestes : tailleurs, fabricants de balais, marchands de bonbons, etc. Comme la trompette ne se fait entmire que ia nuit, le *neffdr* peut continuer d'exercer son vrai métier. Le but des bruits de trompette est de réveiller les musulmans qui veulent manger avant le lever du jour; ils commencent vers minuit et cessant vers trois heures environ (une heure avant le *fjér). 'L-tnefldr* se tieit sur le minaret d'une mosquée : on .reconnaît à son souffle si la nuit est avancée ou non, car, au iébut, le bruit est régulier et

ftlUBE	rtUNSCBIH'ION	SENS	OEIUNE
	iauqâffët	État du surveillant	
	tabrâd'ait	— du fabricant de bâts	
	tablâltit	— du constructeur de barques	
	taj'aâibit	— fabricant de canons de fusils	
	tajmâilit	— du chamelier	
	tajnâinit	— du jardinier	
	tahmâimil	— du tenancier de bain	
	tatyâtrit	— du puisatier	
	taruab^it	— du fabricant de soufflets	
	ta^lâijit	_ du mosaïste	
	taçtiâidit	— de l'armurier	
	tasrâiril	— du fabricant de fûts de fusil	
	taslâilit.	.— du vannier	
	tasuâinit	— du maraîcher	
	taitâtbit	— du fabricant de balais	
	taikâirit	— du fabricant de sacocbes	
	tasrârfit	—• du changeur	
	tn.uiâbnit	— du fabricant de savon	
	tatiidlmit	— du meunier	o -
	tagldUit	— du fruitier	

lent, c'est le (Jj^l ,__>j-àJ\ = *'ddirphiwla,* le premier coup ; ensuite il devient haletant, puis siiccaié; on croit qu'il paile et qu'il dit : çki-i Là\ *ana \ddi neqtd'* =. je vais m'arréter !

1. De VjL = *bsllût* = chêne, les bircasses se construisant .en chêne.
2. Employés par la population rurale.

ABABI	T&ANSCRXPI10N	r SENS	ORUUNt
	tafrârnit	État du fournier	
	tafnâdqit	— du tenancier de fondouq	
	taflâiUt	— du passeur	
	taqrâtsit	— du fabricant de cartouches	
	taqçâdrit	— du ferblantier	
	taqtât'ait	— du brigand	
	taqhâiwit	— du cafetier	
	taqwâsrit	— du marchand d'étoSes	
	tagrâibit	— du conteur	
	takbâibit	— du rôtisseur	
	tàktâtnit	— du colporteur	
	takrârsit	— du charretier	Λ /
	takfâitit	— du rôtisseur	
	taluâjrit	— du briquetier	
	tamjâdlit	— du fabricant de cordelières	
	tanibâiçiit	— du mokhazni	
	tamdâimit	— du fabricant de ceintures	

1. Employé par la population rurale.

2. De , *iabdb* =: brochette. Le JrMti lait des brochettes en intercalant du foie ou du cœur de mouton et des morceaux de graisse, tandis que le *kfditi*, que nous nommons trois lignes plus loin, fait des brochettes avec de la iarce = = *ktfta.* Celle-ci est de la viande de bœuf ou de chameau hachés très menu avec du persil, du cerfeuil et des aromates. La baguette servant à faire la brochette se dit y y *seffûd,* pl. j~>U^> — *sfdfed.*

3. Cf. *supra* p. $, note 4. Ce mot est employé par la population rurale.

4. De^y^N) — *lajûr* z= briques, qui procède du classique par agglutination de "l'article. Cf. Marçais, *Tanger,* p. 45S-

AEABE	TRANSCRIPTION	SENS	ORIGINE
	tam'aâjnit	État du marchand de confitures	
	tamlâlhtt	— du saunier*	
	tamuâgnit	— de l'horloger	
	tanhâisit	— de l'artisan en cuivre	O -
»Ul!S-	*tanaânait*	— du marchand de menthe	
	tanqâirit	— du bijoutier	
	tabàhrit	— du marin	

1. Qui extrait le sel des marais salants (ir»-NI_o = *mellâl}cC,* pl. jr-l^u = *mldleh)* et aussi, celui qui le vend. Le marchand de sel joint le plus souvent au commerce du sel, celui des poteries et du goudron. Au fond de sa boutique est toujours pratiquée une fosse dans laquelle le sel est emmagasiné. L'approvisionnement se renouvelle chaque été, lorsque les marais salants sont secs. Le sel à Salé se dit dLscJLi = *mélha.*

2. De *ijÀi* = *nôqra* = argent, qui, comme à Tanger (cf.Marçais, p. 480) est employé, à l'exclusion de iLà» = *fôdàa.* Le mot *nqdiri* est bien plus employé que le mot ^L^o = *!'ydf.* Le bijoutier est le plus souvent juif.

3. Le *bàhri* était autrefois le marin au sens français du mot; mais depuis que la course a cessé, il n'est plus qu'un journalier au service de l'aconage. Son travail consiste à faire, avec un certain nombre de ses collègues, l'embarquement ou le débarquement des marchandises, au moyen d'une grande barcasse. Le *bàhri* n'a pas perdu toutes les qualités professionnelles dor;t il a fait preuve autrefois, car son métier actuel est pénible et parfois périlleux On le distingue du *fldîki* ou barcassier, qui fait métier de passer les gens d'une rive à l'autre de l'oued. Ce dernier aime à s'entendre appeler *rdis* bien que ce nom revienne plutôt à l'ami». Sa corporation subit depuis quelques années une concurrence sérieuse de la part du bac à vapeur et des canots-automobiles. Ce nouvel état de choses a amené pour elle, une réglementation que l'on ne retrouve pas dans les autres corporations. Chaque barcassier a son tour de rôle. Lcrsqu'il a une huitaine de personnes dans sa barque ou. lorsque les personnes qui s'y trouvent sont impatientées, il quitte la rive et laisse la place su barcassier suivant. Il n'a pas droit à un *io\\r* ue rôle sur la rive de Rabat, cette dernière ville ayant sa corporation propre. Les barcassiers peuvent passer une ou deux personnes en dehors du ^i^i» = *t'ty* (tour de rôle), mais ils perdent leur tour. Le premier tour ou ij^iJl _ *enuùba.* de chaque barcassier, est fait au bénéfice de *l'amin,* qui ne travaille pat.. Autrefois, en été, le nombre des *fidikia* augmentait, l'oued étant aiors très cilrne , on disait en montrant les nouveaux venus:\jL».j_j-J»Jl la — *ha-(tiûr-jdu* = Tiens ! les oiseaux sont venus.

ARABE	TBANSCHUTION	SENS	ORIGINE
	tabâkuït	Etat du marchand de bonbons	
	taaàskrit	— du soldat	
	taqisârit	— du marchand d'étoffes	
	tàbrârjit	— du receleur	
	tatobjit	— de l'artilleur	
	taqebuajit	— du cafetier	
	taamtnël	— de l'administrateur chêrifien	
	talamînët	— du prévôt de corporation	
	tamutiiessbit	— du « moubtasseb »	
	tauçdrët	— du vizir	
	taqodâit	— du cadi	
	labe/gâzël	— du courtier en grains	
si^**LVi** ...ilj'	*tabifârët*	— du vétérinaire	
		— du portefaix	
	tasemsârët	— du crieur à l'encan	
	taqexçiarët	— du ferblantier	

1. Employé par la population rurale.

2. **Cf. Marçais.** ***Tanget,*** **p.** 223. **Signalé comme distinct du précédent** ***(cmin*** **=r administrateur chêrifien) sous sa forme agglutinée. Le pluriel** ***hminat*** **en est une preuve, la forme** ***talamînët,*** **une plus grande, surtout lorsqu'on la compare à** ***taaminêt*** **qui correspond au mot** ***ami».*** **Les ruraux, attirés par les formes du pluriel ont, eocame correspondant de** ***taatninél,*** **C*ôV^\Ji** ***z= taumdiut*** **et C-~oL«jU' =** ***laumdnil*** **qui dérivent du pl. *UUs\ =** ***umdna,*** **classique.**

3. Formé en passant pu le plut, ùe ***qâdi*** **sLiti =** ***qâda. Taqodâit*** **est employé par les ruraux.**

4. Importation fassie.

5. Ou plus exicie'-tuni « nettoyeur de cuivre », le mot ***q\adri*** **étant réservé pour déii^Dït la fjrsiaa'.ier. C;> mou sont sojvini confondus, car, le plus srav;**nr, **le même arcisan (.presque toujours un juif), réunit les deu* métiers**

Cette première liste nous montre bien que dans le dialecte de Salé la forme féminine berbèie s'applique à des noms de métier pour donner Ses noms d'art, d'état. Quelques mots cependant — ceux qui se rapportent au voleur — ont dû retenir l'attention du lecteur. On peut admettre que, si le vol était, et est encore, l'unique gagne-pain d'un nombre assez considérable d'indigènes de ce pays, il n'est pas entièrement confondu, par la population marocaine', avec les métiers avouables. Nous sommes donc un peu avertis d'une extension de notre forme, en dehors du cercle que nous lui connaissons. Nous verrons que les types des mots auxquels elle s'applique ne sont pas nouveaux pour nous et que c'est leur sens seul qui est modifié. Notre forme va se porter maintenant sur des mots qui désignent des qualités morales pour indiquer des états moraux : ridicules, vices, ruses, confession religieuse. Nous demanderons au lecteur de retenir la note péjorative que l'on retrouve sous la plupart des mots qui suivent :

RIDICULES

ABABE	TRANSCRIPTION	SENS	ORIGINE
	tatahhânèt	État de celui qui est cocu	
o J l p l ï	*taqerrânèt*	— — —	
	taquwâtt	État de celui qui est proxénète	
	taSkâimit	— — —	o- -
	tameqârjit	— — —	
	tabirbrit	État de celui qui est grossier	
	ta-fiSmit	— de celui qui est ignorant	• J *fi.t.*

1. Par la population marocaine honnête, f'entecd, car. être voleur était plus qu'une condition avouable, puisqu'on s'en vantait avec orgueil. Nous avons eu l'occasion maintes lois d'entendre des ruraux (car les citadir.5 se montrent plus circonspects).dire : « Avant l'arrivée des Français, j'étais voleur, je ne le cache pas, du reste, tous mes frères, l'étaient ; mais depuis, je suis honnête 1 »

2, De O *À* ~ *qîrit* — corne : *q:rrdn* — pourvu de cornes, cornard. La mentalité slaouie est plus jfér.éreuse que h nôtre, car *ieqirrdn e^c* celui qui to ère que sa femme se conduise mal ; elle ne ridiculise pas celui qui ignore.

5. Mot surtout employé û Casabbuca. 11 dérive de j^j-*-» = *tiipqrdf=ctk-*

VICES, MAUVAISES HABITUDES

ARABE	TRANSCRIPTION	SENS	ORIGINE
	taluwâiet	Vice du pédéraste	
	tahiâisit	Passion du mangeur de hachich	
	taskâirit	Ivrognerie	
	taafâiniî	Passion du mangeur d'opium	
	takuârtit	Passion des cartes	
	takiâifit	Passion du fumeur de kif	
	tanfâihit	Habitude de priser	

RUSES

ARABE	TRANSCRIPTION	SENS	ORIGINE
	ta^essâiet	État de celui qui falsifie	
	tabrâqzit	— de celui qui dupe	
	tarhâitit	— de celui qui dupe	

titre. Le *moqdrji* est, etymologiquement, celui qui prépare le thé, tandis que les amants se livrent a leurs ébats.

1. De = *lût* — Loth. Les moeurs de ce personnage de l'histoire ancienne sont connues des indigènes qui dénomment le pédéraste actif : disciple de Loth : *luvjdf.*

2. De AiçjJo = *tenjiha* = tabac à priser ; le mot ﻧﻔﺎﻉ est le nom d'agent du verbe çJu = *neffé};* = priser.

j. De ^ » = Tfiî= commettre une fraude, une malfaçon, *jesids* se dit du commerçant ou de l'ouvrier qui trompe son client sur la qualité de son travail ou de la marchandise fournie.

4. Mot bédouin. Le *brdqxj* est celui qui montre de faux sentiments pour arriver à ses fius.

S- Syn. *itjyia*~imitottnr,* qui change souvent d'aspects, de manières. Ce mot dérive de k», = *re'bf* = genre, qualité, aspect. Le type du *rliditi* est Abou Zaid Es-Sarrouji que Hariri dépeint dans ses séances.

ARABE	TRANSCRIPTION	SENS	ORICINE
	taserrâhit[1]	État de celui qui est effronté, voyouj	
O o jjLt_**i**,Lj	*taStâirit*	— de celui qui est malin	
	tanuaarit	— de celui qui est dupe	
	tahrâmiât	— de celui qui est astucieux	
	taluwâit[4]	— de celui qui est dupe	
	taxpgtit	— de celui qui se conduit mal (vaurien)]	
	tatofailit	— de celui qui vit aux dépens d'autrui]	
	tanozmit	— de celui qui est malin	
	ta'abarjit	— de celui qui est menteur	

CONFESSIONS RELIGIEUSES

ARABE	TRANSCRIPTION	SENS	ORICINE
	tarûmit	Christianisme	
	tanofrânit	Christianisme*	
	taïhûdit	Judaïsme'	

1. De J-JL"» = *sarth* = berger, en passant par le pluriel ^ J - ' ' — *sorrdh* (le mot étant particulier à la population rurale), le berger étant considéré comme un voyou.

2. De *>^*& = *na'ûra* = roue, noria. Le *uud'ri* est celui qui tourne comme une noria, qui cherche à vous duper par des moyens détournés.

3. *hrdmi* a, a Salé, le sens de bâtard et par suite de voyou. Le mot *tàhra-tnîùt* siguine ruses de voyou. C'est un pluriel dans la pensée arabe, d'où l'intercalation d'un *a* entre le » et le *I*, ce qui en tait un pluriel féminin.

4. De = *Ida* = entortiller, *taluxvdit* a le même sens que *tanud'rit.* Le mot *luvidi* dont il semble dériver est inconnu à Salé.

5. Mot bédouin de même sens que *brdq^i;* semble être une nisba dérivant de la racine = *'abbir* = mesurer, le *'abbdr* ou mesureur passant pour être rusé et peu honnête.

6 Les mots *tarûmit* et *tanosrdnit* désignent la religion chrétienne ; mais ils signifient aussi « relâchement religieux » et, avec ce sens, ils s'adressent aux musulmans qui n'accomplissent pas leurs obligations religieuses ou s'en acquittent mal. Les Musulmans considèrent donc les Chrétiens comme de mauvais religieux.

7. Et aussi finesse de Juive.

A cous les mots que nous passons en revue depuis que nous avons quitté les noms d'état, est liée une nuance péjorative. Les suivants peuvent être- pris indifféremment en bonne ou en mauvaise part..

IBiEB TU THRCRIYPOW OEI0D0S

taheddawit jÉtat de celui qui est « Heddâwi »

ta'isawit — de celui qui est « 'Aislwi *

tabamdusit — de celui qui est a HamdûSi»'

Voici, enfin, trois mots qui ne renferment aucune idée péjora tive; le dernier même est un terme heureux*.

ta ad\rit État de celui qui est célibataire

. " _ *tawahdânit** — de celui qui est célibataire

o»J....?b* *tamsélmit* Islamisme

i. Le *htdddvji,* le *'aitivii ex* le *h;amdûsi* sont des membres de confréries. Leurs pluriels *soax beddàwa, 'aisâwa* et *f/mdd'sa.* Les *hedddwa* sont des mendiants affilias à la confrérie fondée par Siddi Heddi des Jbala qui érait fou. dit-On. Us se reconnaissent a leur chevelure hérissée itlb^à = *itr{afa* ou iTuliià = *qotdya.* ils vont par les rues mendier en invoquant Dieu et en s'accompagnant du Jl^â ^*i'ult* (tambour long en poterie, genre *derbouia)* ou du tambour J-^» ⁻ *fobel.* Ils sont tous fumeurs de kif ou mangeur de *Çasïi* (kif cuit dans du beurre et mélangé avec de la semoule et du sucre). On dit que sur le tombeau de leur chef Siddi Heddi on tient toujours une ijj^-a — *mid-ûiia* (grand plac en palmier nain) pleine de hachich pour les visiteurs. La plupart des Heddâwa sont des voyous, d'où le dicton : == *bhdlo bhal-lljedddvji.* Les *'aisdiua ei \es hrndilSa* chaque année manifestent avant de se rendre à Meknès pour le Miloud. Les premiers mangent des moutons vivants, les seconds se frappent la tète soit avec des haches spéciales, soit avec des boulets dé cauots, ou se versent des charbons ardents sur la tête. Ces pratiques sont considérées comme toiles par la population, d'où le sens parfois péjoratif des noms d'état qui les désignent.

a. Une restriction cependant. Car *lamsilmit* a, dans un cas particulier, un sens spécial. Deux indigènes, causant d'un coreligionnaire haut placé qui s'est rendu coupable de détournements, le jugent, en prenant un air finaud : « ïjub C-a» 1 = *tamsiltuit hadi î* = c'est digne d'un musulman cela ! » Dans ce cas *tamsélmit* a le sens de « mauvaise mentalité musulmane ».

5. État de celui qui est seul, de ,jJ\jjOj *s. uufydani* =seul, *lawahdinit*

On a coutume, en français, de considérer un métier comme une qualité : le gendarme n'interpelle-t-il pas le délinquant par cette phrase : « Déclinez vos noms et qualité'. » dans laquelle « qualité » a le sens de « profession » ? Et cette confusion ne manque pas de logique : être forgeron renferme une idée que l'on retrouve sous les .expressions : être habile, être grand, être grossier. Forgeron et grand sont deux qualités que l'esprit classe séparément, la première étant professionnelle, la seconde, morale; mais retenons qu'ils peuvent être mis, tous deux, sous une étiquette commune : a qualités ».

Les mêmes réflexions seraient à faire pour les mots qui désignent les états professionnels et les états moraux : pour l'ébénisterie et l'adresse, par exemple. Mais ces noms se trouvent déjà rangés sous une même appellation : ((états ».

Notre conclusion est donc la suivante : la forme féminine berbère, dans le dialecte de Salé, se porte sur des noms qui désignent des qualités pour donner des noms d'état.

CARACTÈRES DE LA FORME

L'emprunt que nous venons de constater a conservé deux caractères qui confirment, si cela es: possible, son origine berbère.

Tous les mots qui ont revêtu la forme qui nous occupe, sont du féminin, comme le seraient de véritables' mots berbères. Un exemple, entre ceux que nous avons relevés, nous le prouvera :

ta'attâret)iya hârfa mè%îâna =

C'est un bon état que celui de l'épicier.

^*j** =elle, qui est au féminin, a pris le même genre que *ta'attâret—Y txzi* de l'épicier, auquel il se rapporte.

Ce même exemple va nous servir à mettre en évidence le second caractère. Le mot « *ta'attâret* » n'est pas précédé de l'article; il est pourtant déterminé, dans cette phrase. Rempkçons-le, en effet, par une périphrase :

signifie exactement solitude ; mais dans la pratique il a pris le même sens que le mot *ta'â\rit* qui dérive de *js. = 'd^ri* = célibataire et signifie étyreologiquement et pratiquement u célibat >•.

ël-hdrfa diâl -l'attâr bya hdrfa mzjâna.

Le sens reste le même et nous voyons qu'il est impossible de ne pas déterminer le mot ^f- = *hdrfa* = état, par l'article. Pour tous les exemples que nous pourrions prendre, les noms d'état ne supportent pas l'article. Ainsi, comme en berbère, les mots du dialecte de Salé, à forme féminine berbère, sont du genre féminin et ne prennent jamais l'article.

Nous avons, en outre, une anomalie à signaler : la forme féminine berbère s'obtient par la préfïxarion et la suffixation d'un ;\ Elle est du type *t* — *t*. D'où vient cependant que, dans notre dialecte, elle s'obtienne par préfixation de *ta* et suffixation de *t?* Qu'elle soit du schème *ta* — *t}* **Cela** tient au fait que, la plupart des noms masculins singuliers berbères commencent par un *a** et **4ue** revêtus de la forme féminine berbère ils se trouvent commencer par *ta*.

Nous verrons, par la suite, qu'il y a une autre raison qui explique que **l**'emprunt ait été de la forme *ta* — r, au lieu de la véritable forme berbère *t* — *t*.

ORIGINES

On se demande certainement, après les remarques qui précèdent, quelle est l'origine de **l**'emprunt? Et **l**'hypothèse de **l**'influence ethnographique vient immédiatement **à l**'esprit. Les Berbères n'auraient-ils pas connu, dans ce pays, une période de grande aciivité économique ? N'auraient-ils pas tenu une grande place dans les arts et les métiers au Maroc, ou tout au moins **à** Salé?

Aucune donnée historique, malheureusement, ne nous renseigne sur ce point. Conclure serait donc fort s'avancer, bien que l'absence de renseignements affïrmatifs, en î'occurence pourrait être interprétée comme une objection à cette hypothèse. Quoi

1. Ou d'une dentale approchante ; mais le *t* de l'emprunt ne diffère pas de celui qui est d'usage courant à Salé : une occlusive légèrement sifflante. C'est celui des dialectes chleuhs, qui étant les plus fréquèour&uis la région soni, sans doute, ceux qui *ont* le plus agi en vue de l'erupruut.

2. Une théorie nouvelle veut que cette lettre soit un vestige de l'article berbère qui se serait ainsi conservé sous une forme agglutinée.

qu'il en soit, les Berbères d'aujourd'hui ne semblent pas avoir des aptitudes particulièrement variées. Au contraire, on les voit se confiner dans des métiers spéciaux, n'exigeant ni habileté, ni expérience. Les Soussis sont marchands de matières grasses ou meuniers, les Draoua porteurs d'eau ou puisatiers, les Filala piocheuts', les jeunes Berbères sont portefaix et l'élément journalier : terrassiers, manœuvres, débardeurs, balayeurs, au service d'entreprises ou d'administrations, se compose en majeure partie de Berbères des diverses régions du Maroc. Ils apparaissent donc comme plus primitifs que les Arabes.

Une dernière remarque, enfin, sur ce point : la langue berbère, en général, renferme ptu de noms de métier, ceux qu'elle possède étant — sauf quelques rares exceptions» — empruntés à l'arabe. *Et* nous avons déjà dit que la forme féminine berbère n'avait fourni à aucun mot vraiment berbère l'occasion d'être adopté par la population arabophone.

Quelle que soit, cependant, la cause déterminante de l'emprunt, celui-ci a trouvé un terrain favorablement préparé.

Dans l'arabe classique, les mots qui correspondent aux noms d'état qui nous occupent, sont tels que :

kL- = ***hjdta,*** couture, art du tailleur ;

= ***bibâza***> fabrication du pain, état du boulanger.

Ces mots dérivent de la même racine que les noms de métier ; mais leur forme — ***cWââa*** est inapplicable aux racines quadrilitères; de plus, elle a l'inconvénient de créer des confusions possibles avec les pluriels des noms de métier, qui en diffèrent, seulement, par le redoublement de leur deuxième radicale :

Ainsi = *Jjrâ^a* n'est guère bien différent de =

*• (j^Lo == jf/tt/i, pl. (JiUs =7«/o/a == originaire du Taûlalet. Ce mot a pris le sens de « piocbeur » à Salé.

2. Dans les dialectes soussi et ntifi on a : *am^il* = forgeron, de *u^il* •= fer ; *anuksa* — berger, de *his* = garder les troupeaux. De ces exemples, o;: pourrait inférer que les noms de métiers berbères se distinguaient par le préfixe *arn* , *ce* dernier se retrouve dans d'au:res noms qui ne désignent pas des métiers : *atiukrd** = charrue ; de *h\'z* = labourer ; *am^udru* — premier ; de *ytvjir* — devancer; *amégaru* ~ dernier, etc. (Ex. tins des mêmes dialectes).

3. *Iftridz* a, i Salé, deux pluriels : *hend^u* et *htrrdiin ;* mais ces deux mots ne sont pas à confondre : le premier désigne des fabricants de babouches, le second « le quartier » des fabricants de babouches. De même, les pluriels ea

D'autre part, avec la forme féminine berbère, on procède directement du nom de métier qui reste intact dans le corps du nouveau mot ; il s'ensuit que le sens de celui-ci est plus direct, plus fort. Dans ***tafyrrâzët,*** le mot ***berrâz,*** se retrouve, en effet, intégralement.

On peut donc rétablir les diverses phases de l'emprunt qui nous occupe comme il suit :

i° Avant l'emprunt : forme classique arabe ***î}*>=z№â(?a ;***

2° Emprunt des noms de métier arabes, par les Berbères, avec berbérisation par prèfcuùon d'un ***a ;***

3° Application de la forme féminine berbère aux noms de métiers arabes berbérisés, par les Berbères;

4° Emprunt des mots ainsi formés, par les Arabes ;

5° Accoutumance avec la forme *ta*—/, emprunt de cette forme, oubli de la forme classique.

Ainsi, soit le mot *nejjdr,* menuisier; le nom d'état classique correspondant, *ncjâra,* menuiserie — qui a subsisté dans d'autres dialectes arabes — était très probablement employé par les premiers envahisseurs arabes.

Le contact arabo-berbère s'établit : les Berbères empruntent le mot *nejjdr* dont ils font *anejjâr.* Une fois parfaitement assimilé, ce mot peut, comme tout nom masculin berbère, revêtir la forme féminine berbère et l'on a *tanejjàret : t* + *anejjàr* +***1.*** Les Arabes, retrouvant dans ce dernier mot, un de leurs vocables, sont naturellement frappés et, par suite, portés à l'emprunter, ce qu'ils font. Le phénomène ayant pris de l'extension, les Arabes se trouvent en présence de nouveaux mots qui, à leur point de vue, sont tels que *ta* + *nejjdr* -f- *t* et du type *ta—t.* Ils s'habituent à la forme qu'ils finissent par faire leur.

Comme conséquence, la forme classique des noms d'art, d'état, tombe en désuétude. Car elle n'est maintenue que dans les cas rares, ou il y a nécessité de distinguer deux sens :

Ainsi *ï}Ç*—sidda* désigne la chasse, tandis que OoL_©lï= *tasiyadot,* l'art, l'état du chasseur de profession. Et les mots tels

in **de tous les noms de métiers de la forme** JL»LS ***PCCdc**** **désignent des quartiers de corporation, tandis que les pluriels en *a* sont réservés pour le pluriel proprement dit. Le besoin de distinguer esc sans doute la cause du maintien du pluriel régulier pour les noms de métier. Ce pluriel ne-s'applique pas aux noms de métier nisba, sans doute parce que ces mots ne proviennent pas du classique.**

que *fiâda*, sont si rares à Salé, que celui qui en emploie qui ne soient admis, en est ridiculisé. Nous n'en donnerons comme preuve que l'anecdote populaire suivante :

Un jeune rural avait été mis en apprentissage, à la ville, chez un fabricant de babouches. Le métier lui semblait présenter des difficultés insurmontables, il n'y prenait aucun goût. Il était bien malheureux. Un jour qu'il s'était piqué avec son alêne, il laissa couler ses larmes en gémissant :

v > »>!» *b'A'* *jSj Jj*

dâri bèikiûti-Ubèn uklâli dairin-bîya

a-rèbbi réddni-lgélmi-a. lh/râ^a » uâ'ra-liya

Habitué à, me trouver avec ma petite outre au petit lait, mes chiens autour de moi.

(Je t'en conjure) ô mon Dieu! Rends-moi les moutons, la fabrication des babouches m'est dure !

Dans la bouche des citadins, cette phrase est une moquerie, à l'adresse des ruraux. Elle renferme des mots étranges : *dâri'*, pour dire habitué! *brâ^a* pour *latyrrâxl!* Quel arabe! De plus elle critique la rusticité de leur vie : une outre sous le bras, des chiens autour de soi. Enfin, elle rappelle, après bien des proverbes*, que l'indigène des campagnes ne se civilise pas sans peine.

F. GUAY.
Interprète judiciaire.

1. A noter l'expression *s£J^*> cr"»* — *larûs Jdri* = chien de chasse, chien habitué à la chasse.

2. Nous n'en citerons qu'un :

dJuhri-waluiakûl mil-halùa-lqTià labiddu mel-liersn

u Le bédouin (sens péjoratif) quand bien même il mangerait des charges" (de chameau) de douceurs, aurait toujours la panse ». — Le bédouin est ici comparé au chameau ; manger des douceurs, c'est devenir citadin, se civiliser : Le bédouin aurait donc beau s'évertuer à cacher son origine, il n'y arriverai pas, il serait toujours découvert.

LE PALAIS D'EL BEDI' A MARRAKECH

ET LE

MAUSOLÉE DES CHORFA SAAD1ENS

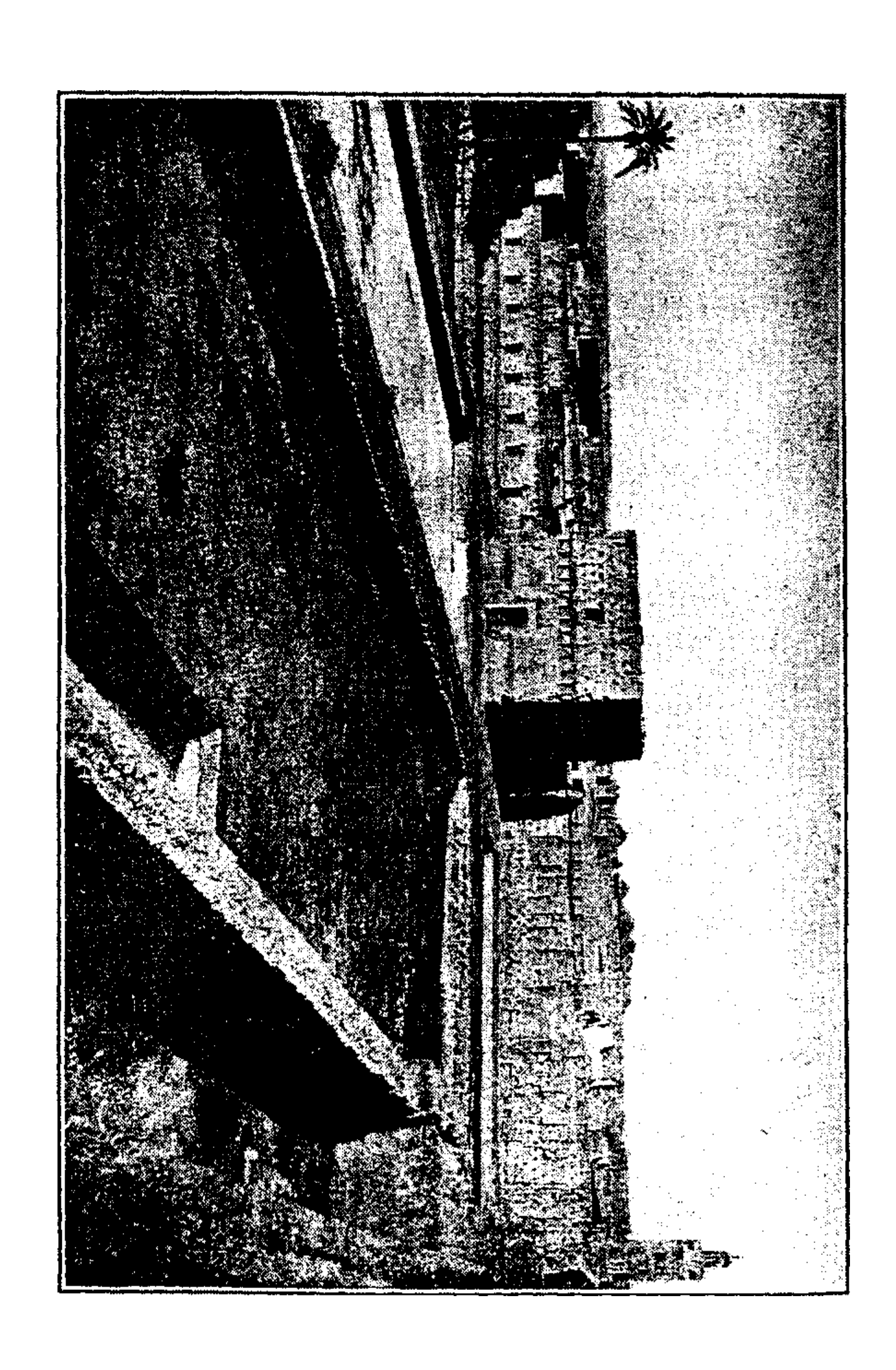
>< **Tout palais semble laid auprès du Bedi' car c'est là seulement que les fruits sont savoureux et les fleurs odorantes.**
« Son aspect çst féerique, son onde est pure, sa terre parfumés et ses édifices se dressent fièrement dans les airs.
« Maroc lui doit son immense célébrité, et grâce à lui, sa gloire durera des siècles ».
Et. OoM*ai, *Notfuit^J.fftuli,* trad. Hondas, p. 181.

Le palais d'El Bedi' à Marrakech constitue une des curiosités encore les moins connues peut-être, mais parmi les plus belles et les plus saisissantes du Maroc. Il n'en demeure que des vestiges; la main des hommes, guidée par une rage destructrice, n'a laissé subsister que des ruines encore imposantes, et où se trahit l'ampleur du dessein de ce qui fut au xvn[e] siècle une des merveilles de l'Afrique du Nord; le temps a fait le reste. Toutefois les descriptions que nous ont léguées les historiens et les vovageurs, et que confirme ce spécimen miraculeusement conservé de l'art de l'époque, le Mausolée des Chorfa Saadiens, nous permettent de reconstituer à peu près sûrement le plan et l'allure magnifique d'un tel édifice.

* *

Ce fut le fameux Moulay-Ahmed-El-Mansour surnommé : El-Dihebbi qui entreprit la construction d'El Bedi'* au mois de chaoual 986 (1-30 décembre 1578), cinq mois après la victoire d'El-Ksar-ei-Kebir sur l'arméelportugaise de Don Sébastien, qui marque l'apogée de la puissance chèrifienne. Ce travail immense

1. **Le merveilleux,** JJ^-JI.



ne fut achevé que seize ans plus tard en **1002 (1594)** " bien que la construrtion n'en eût pas été interrompue[1] ».

El Mansour, comme tous les conquérants africains, fut mû dans son dessein par l'orgueil et la jalousie qu'il éprouvait de la gloire passée de ses devanciers. Il voulut éclipser les dynasties précédentes des Almorávides, des Almohades et des Mérinides. Le goût de la bâtisse fut toujours inné dans l'âme des princes au Moghreb el-Aksa. Les grands aussi, quand ils le peuvent sans dommage, aux époques où le Maghzen est bénin comme aujourd'hui, partagent cette vanité un peu barbare; il suffit de voir à Marrakech à l'heure actuelle les demeures altières des deux Glaoua. Car, ainsi que le dit le poète cité par El Oufrani :

« Lorsque les princes veulent rappeler le souvenir de leur gloire, ils le font par le langage des monuments.

« Tout édifice qui atteint des proportions considérables reste comme l'indice d'un personnage glorieux ».

El Mansour fit donc venir des ouvriers de tous les pays. Outre les artisans à gages et les renégats, les milliers de captifs chrétiens faits après la victoire d'El Ksar fournirent uue main-d'œuvre abondante. Il est certain que des Européens assurèrent à peu près entièrement le plan et l'édification du palais, ainsi que presque tous les travaux artistiques*. Les chapiteaux sculptés, les colonnes de marbre, que l'on admire au Mausolée des Chorfa, ou dont les fûts brisés gisent épars dans certains jardins ou en guise de marches au seuil des portes et des fontaines de Marrakech, sont manifestement l'œuvre de maîtres très habiles. Les plafonds à caissons dorés du Mausolée des Chorfa traduisent nettement l'influence de la Renaissance italienne. On ne s'en étonnera pas lorsqu'on saura que le grand-duc François de Médicis, « qui espérait obtenir des avantages commerciaux au Maroc », favorisait les désirs du Chérif; les carrières de Pise envoyaient pour la nouvelle construction du marbre et des colonnes. Michel de Montaigne voyageant alors en Italie fut ***témoin*** de l'activité qui régnait dans ces carrières et a noté soigneusement « que les ouvriers travaillaient pour le roi de Fez en Barbarie à une très riche œuvre d'un théâtre qu'il a dessein de faire avec cinquante très grandes colonnes de marbre » "•.

1. **El Ouirâni,** ***No-bel-el-Hddi,*** **trad. Houdas, p.** 180.
2. **C'est ce que reconnaissait le peintre hollandais Adrien Matham, en** 1641.
3. ***Ci. de C¿slrits,Sourasinédites de T Histoire du Maroc.*** **Pays-Bas, IV, p.** 574.

On raconte encore à Marrakech ce dire d'El Oufrâni, que le marbre apporté d'Italie était payé en sucre poids pour poids; c'était au temps fortuné où le Maroc exportait cette précieuse denrée. Le Sultan aurait établi à cet effet en Haha et en Chichaoua de nombreux pressoirs pour la canne à sucre.

El Mansour, dit la tradition, se montra très libéral et très bienveillant pour les maîtres-artisans; ils les favorisaient de gratifications multiples; il s'occupa même de l'entretien de leurs enfants afin qu'ils pussent se consacrer entièrement à leur œuvre et n'en fussent distraits par aucune préoccupation.

El Bedi', tel que l'on peut le voir aujourd'hui, est limité au Nord par le rempart de la casbah saadienne parallèle à l'emplacement occupé par des terrains vagues, dits *Qechla de Bab-Mellab;* à l'Est par *YArset el-Jaj* (le Parc des Poules), jardin maghzen (qui était autrefois, sans aucun doute, une dépendance du palais (on y trouve encore de très beaux chapiteaux de marbre tri-jumellés); au Sud par le *Ksar-el-Kbdar* (le château vert) qui est une aile du Dar el Maghzen actuel, naguère occupé par le harem impérial; **à** l'Ouest enfin par le quartier dit *\Kasbet-cn~Nhds* (château du Cuivre).

Il est manifeste qu'El Bedi' n'occupe qu'une partie de l'emplacement de la casbah saadienne'; les remparts de cette casbah épais de **2** mètres et flanqués de bastions tous les **22** mètres, prennent naissance à hauteur du Mellah, s'adossent au mur d'El Bedi' parallèlement à Qechla de Bàb-Mellah, puis dépassent El Bedi' enserrant le quartier.de Kasbet-en-Nhâs (jadis occupé sans doute par des dépendances du Dar-Maghzen) et contournant la mosquée d'El Mansour. Là, ils paraissent avoir été démolis et leurs traces sont assez difficiles à retrouver. On peut conjecturer à peu près sûrement, d'après diverses traces, qu'après avoir suivi la grande voie du quartier actuel de la casbah qui va de Djama Mansourja au Mechouar, ils suivaient la limite du Dar Maghzen actuel qui fait face au Mechouar et aboutissaient au Djenan-El-Ana

1. **Cette interprétation est confirmée par le P. Francisco de S Juan de! Porto. « Il y avait, écrit-il, parmi *Ut palais royaux tux-inênus,* un édifice rectangulaire si vaste que seul il aurait suffi à composer *an* palais spacieux ». Ci", de Casuies, *op. cit.,* p. 576. El Bedi' était un palais d'apparat destiné aux fêtes et aux audiences solennelles.**

2. **Le quartier de Bab-Ahmar n'existait pas encore. Le Djenan-El-Afia taisait partie de l'Agucdat qu'on appelait alors Mesarra.**

Le quartier de Berrima paraît avoir été compris dans l'enceinte de la casbah saadienne*. On comprendrait mal pourquoi les réserves à grains du Maghzen édifiées contre le mur de Djenan El-Afia se seraient trouvées ainsi éloignées du palais ; cette anomalie apparente s'explique si Ton sait que le quartier de Berriina constituait naguère l'emplacement où était réunie la cavalerie du Chérif et de son Maghzen*; les palefreniers et autres serviteurs du Maghzen habitaient à proximité.

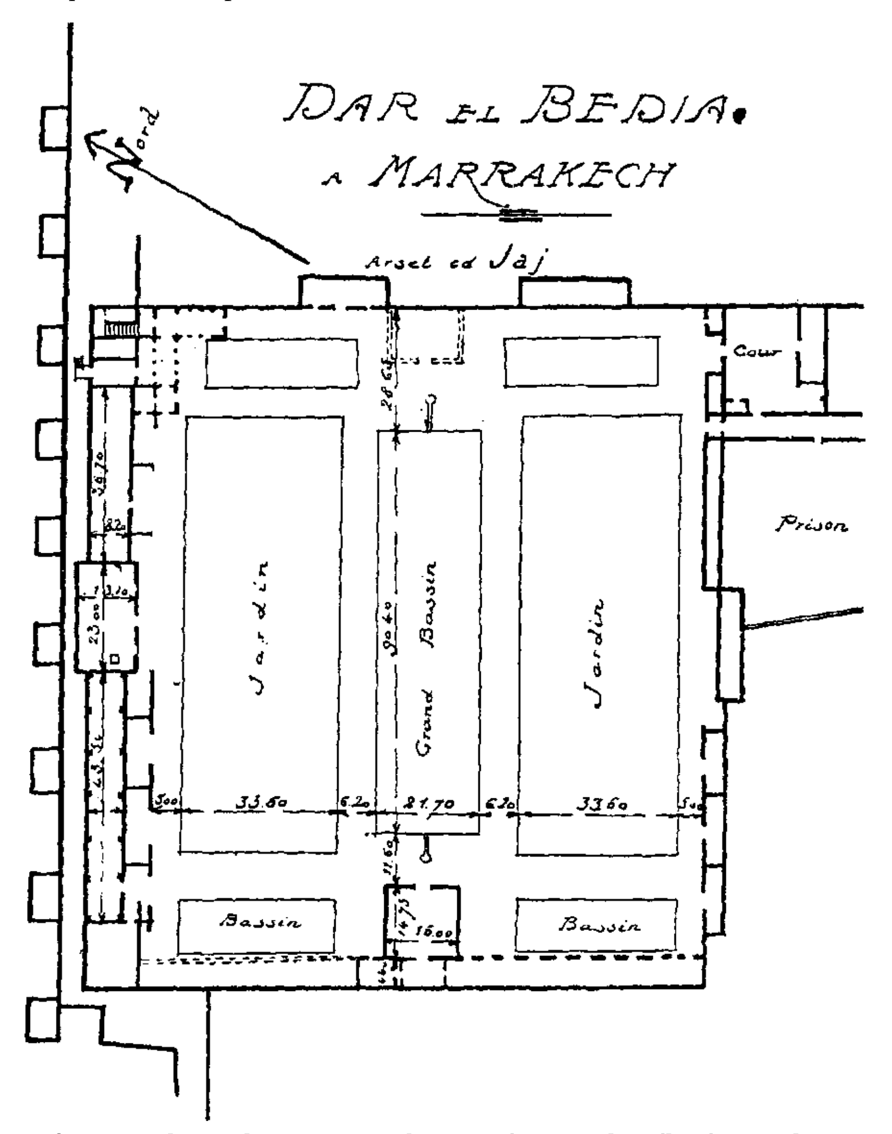
El Bedi' affecte la forme d'un rectangle peu allongé, orienté de l'Est **à** l'Ouest. Les bâuments sont répartis sur les faces intérieures de ce rectangle; le milieu est occupé par un grand bassin allongé, flanqué de deux *ryads* parallèles. Transversalement, sur chaque face des petits côtés du rectangle, se trouvent deux bassins. L'un d'eux est particulièrement bien conservé et son revêtement en zeliges n'a nullement souffert. Aux deux angles, trois marches permettent d'atteindre le sol du bassin, dont la profondeur est de i™,**5o** environ.

Cette disposition a été décrite par le P. Francisco de S. Juan del Porto avec un luxe de détails précieux et qui nous permet de reconstituer la physionomie à la fois élégante et grandiose de l'ensemble. « Les quatre façades qui le composaient [El Bedi'] laissaient entre elles comme un patio, mais cette cour avait les dimensions d'une vaste place, elle était èmaillée de fleurs et plantée d'arbres. Au milieu de ce patio se trouvait un grand bassin rempli d'eau, et il yen avaic un autre pareillement à chacun des quatre angles. Ces bassins étaient faits de pierres différentes avec des moulures, des pyramides, des balustres, des coîonnettes d'albâtre ; ils avaient tous une profondeur d'une pique et demie. Ils étaient séparés les uns des autres par quatre parterres, d'un arran-

i. Cf. de Castnes, *op. cit.* France, III, p. 727. Relation de Thomas le Gendre (1665) : «Joignant cette maison *{El BedC)* il y en a encore une autre qu'on appelle le *Micbouar* où demeurent les *Ehbes* ou renégats qui accompagnent le roi quand il sort. 11 y a aussi une autre maison qu'on appelle *dar lacijor (y* ... -»U ^b) c'eît-i-dire maison de la Disme... Il y a encore d'autres maisons joignantes où demeurent les alcaldes. eunuques et autres officiers, et même an jardin commun dans lequel il y a une fosse aux lions; et tout cela dans un grand enclos de murailles, lequel enclos on appelle *Alcaseba,* c'est comme a Paris le Louvre

2 Cf. Massignon, *Le Maroc dms lis premières années du XVII' tilde,* p. 163 et 195.

gement très ingénieux, et si grands que, dans chacun, il y avait un emplacement pour les fleurs, un autre pour les arbres fruitiers et un autre pour les diverses plantes de jardin. On y accédait de quatre côtés par des marches d'albâtre bordées de murettes à



faïences de couleur, car ces bassins étaient plus élevés que les parterres. En haut, le long des bassins, couraient quatre allées qui se divisaient et dont le sol et les murs étaient recouverts de

fines mosaïques. Dans ces allées, par intervalles, il y avait des jets d'eau, et au milieu de chaque bassin se trouvait une grande vasque dont le support s'élevait du fond de l'eau et dont la conque dépassait la surface du bassin d'une demi-vare. Des quatre côtés de chaque bassin il y avait depuis les allées jusqu'aux vasques qui sortaient de la profondeur des eaux, des passerelles formées de dalles d'albâtre ayant au moins une demi-vare; elles étaient supportées par des colonnes venant du fond. Ces dalles étaient séparées les unes des autres par un intervalle, d'environ une vare ; il



fallait pour nettoyer les vasques des bassins s'avancer sur ces dalles en sautant' ».

Sur la face ouest du palais s'élèvent les ruines d'une grande koubba qui paraît avoir contenu une voûte en berceau soutenue par des colonnes et vraisemblablement du même type que celle du mausolée des Saadiens; symétriquement, sur la face opposée, s'élevait une autre koubba dont on distingue très nettement les fondations et qui a été rasée à la surface du sol. Cette coupole était-elle la coupole El Khamsinya, ainsi nommée parce qu'elle avait cinquante coudées, et sur les parois de laquelle se trouvaient gravés les vers ingénieux et lyriques que citait El Oufrâni ? En rapprochant le plan actuel d'El Bedi' de la vue panoramique

i. DeCastries, *op. ci-t.*, IV, p. 576.

de Marrakech que nous donne A. Mathnm, on pourrait peut-être le conjecturer. Une vaste cave s'étend sous chaque koubba. Un souterrain part d'un des grands ryads parallèles au bassin actuel : il aboutissait, dit-on, à Sidi bel Abbès. Il est actuellement muré **à 30** mètres de son entrée à hauteur de l'Arset-el-Jaj. On prétend que, plus tard, partie de ce souterrain aurait été utilisée comme égout; ce serait l'êgout principal, voûté et maçonné dont on peut suivre le parcours de Derb Dabachi, par Mouaçin, Si Abd-El-Aziz, Assoul jusqu'à Sidi Bel Abbès où il se déverse dans une *arsa* à hauteur du cimetière.

Quan d El Bedi' fut terminé, El Mansour donna une fête magnifique à laquelle il convia tous les notables et les grands du royaume. Il y eut de grandes réjouissances, des festins et des libéralités sans nombre faites aux courtisans. Parmi la foule des gens qui prirent part à cette fête, se trouvait un bouffon qui jouissait à cette époque d'une certaine réputation de sainteté : « Que penses-tu de ce palais, lui dit El Mansour en plaisantant?— Quand il sera démoli, il fera un gros tas de terre, répliqua le bouffon ». El Mansour fut tout interdit en entendant cette. réponse et en tira un sinistre présage '.

Cette prédiction fatale eut cours à Marrakech pendant le règne des Saadiens; le peintre hollandais Matham qui y séjourna en 1641 y fait allusion. Elle se réalisa. Le sanguinaire Moulay Ismaïl, pris d'une sorte de jalousie rétrospective à la vue de tant de merveilles, voulut anéantir ces témoignages de la magnificence et de la puissance des Saadiens. En l'année 1119 (1707-1708) « ces constructions furent démolies de fond en comble, ces matériaux bouleversés, les objets d'art mutilés et dispersés de tous côtés; le sol resta ensuite en jachères, comme si jamais il n'avait été mis en valeur, et devint un pâturage pour les bestiaux, un repaire de chiens et un asile pour les hiboux. Détail curieux : il n'y eut pas une ville du Maroc qui ne reçût quelques débris du Bedi'' ».Tout ce qui put être emporté sans dommage le fut à Meknès pour servir à l'embellissement du Dar Maghzen de Moulay Ismaïl. La plupart des débris résultant de la « casse » demeurèrent à Marrakech. Des tronçons de colonnes de marbre noir ou jaspé de rouge se rencontrent fréquemment au cours des promenades en

1. **El Oufrâai, p** 193.
2. **El Oufrâni, p.** 193.

ville au seuil des fontaines, des mosquées ou des maisons particulières.

Malgré la dévastation systématique qu'a subi El Bedi', les quelques ruines qui demeurent encore et qui dessinent son emplacement ont presque, par la beauté et l'ampleur de leurs proportions, la majesté des ruines romaines. Ça et là des traces de revêtement en zeliges nous évoquent les descriptions où se traduisaient l'étonnement des voyageurs chrétiens contemporains de « la merveille ». « Le Palais du Roy, écrivait Mocquet, est basty de petites pierres comme rapportées ».

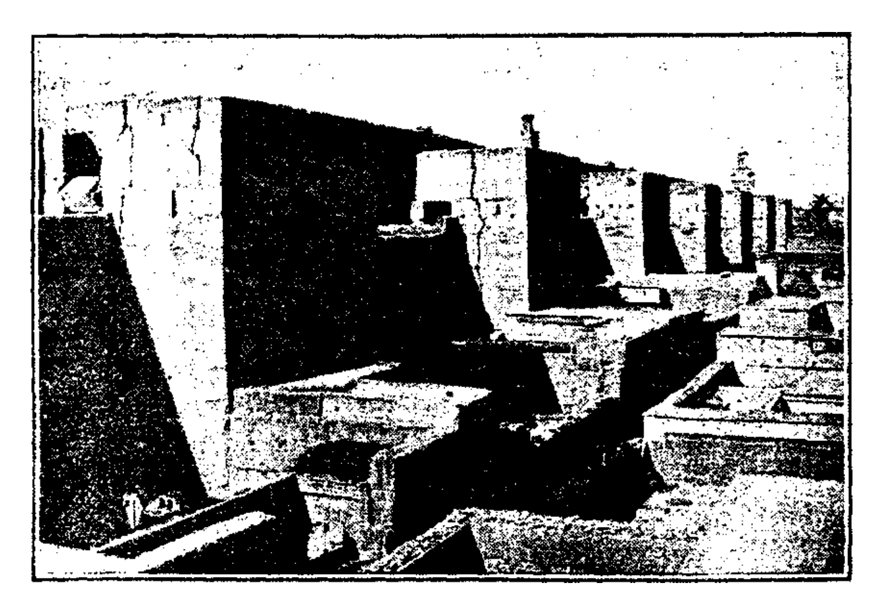
Et l'historien ou le curieux qui passe peut évoquer là les splendeurs du temps d'El Mansour ou de Moulay Zidan dont fut témoin El Bedi' ! Les pauvres fastes des cours chérifiennes depuis deux siècles ne peuvent guère lutter avec le luxe de cette époque mémorable où le Maroc faisait figure de grand empire. Le personnel de la cour était couvert de brocart et de soie lamée d'or. Les uniformes étranges et magnifiques de la Garde du Sultan, formée de renégats et de Turcs, ne déparaient pas l'éclat des cours et des dépendances de Dar El Bedi'. Le long de ces bassins vides et de ces ryads stériles, sur qui maintenant veille la file des cigognes amies des ruines, on voyait circuler « les *byak* » porteurs d'un bonnet jaune doré orné d'une aigrette en plumes d'autruches de diverses couleurs...., les *sollah* qui avaient de longs bonnets leur retombant sur les épaules et garnis de tubes jaune doré plantés de plumes d'autruche qu'ils rejetaient en arrière, les *beleberdouch*, armés de *leqqaf*, sorte de lances garnies de formidables crocs[1]. Près de la porte caracolait le caïd Redouan, célèbre renégat portugais, qui était une manière de grand chambellan, « sur un très beau cheval, dont tout le harnais était garni d'or repoussé et qui portait un carapaçon verdâtre, orné d'or sur cramoisi. Il était vêtu d'une marlote (sorte de caftan) de brocart, et par dessous, d'une autre de damas blanc avec un corsage,de toile d'argent, un baudrier très riche avec son épée[2]. » Tout ce personnel ne manquait pas d'allure et l'on conçoit l'étonnement mêlé d'admiration que manifestaient à la vue de ces splendeurs barbares les voyageurs chrétiens, diplomates ou marchands.

La Bedia ruinée fut utilisée sous Moulay Hassan et Moulay

1. El Ouirâni, traJ. franc., p. 196.

2. De Castries, II, France, p. 47-

Abd-El-Aziz comme une dépendance du Dar el Maghzen. Les immenses caves voûtées qui servaient vraisemblablement de magasins firent d'excellentes et sombres prisons. Pour permettre cette utilisation, des travaux sommaires furent entrepris dans l'aile gauche d'El Bedi', plusieurs murs intérieurs furent refaits pour constituer les réduits où furent incarcérés sous Moulay Abd-el-Aziz nombre de Rehamna rebelles. Sur la même face du Palais on voit s'élever la haute cheminée édifiée par le dernier alchimiste de Moulay Hassan. A l'entrée du palais touchant l'Arset-el-Jaj une fabrique de poudre avait été installée; on voit encore les



débris d'un outillage rudimentaire ; près de là un escalier revêtu de zeliges permet l'accès à une terrasse.

L'aile droite du palais a été entièrement réédifiée au temps de Moulay Abd-el-Aziz pour servir de magasins; on entassait là paraît-il, les tentes, les ustensiles de campement, les selles et les harnachements, etc..

Dans une *koubba* en retrait, dont le plafond et les parois sont noircis par la fumée, étaient installés les *maalmin,* armuriers chargés de remettre en état les armes des troupes maghzeniennes.

*
* *

Nous ne notons que pour mémoire l'existence du Mausolée

des Chorfa saadiens, lequel se trouve adjacent à la mosquée d'El Mansour et contre le rempart de la casbah saadienne à qui il est extérieur. Ce monument mérite à lui seul une monographie qu'on ne pourra tenter que lorsque le Service des Beaux-Arts aura achevé de procéder à la relève des inscriptions figurant sur les tombes et sur diverses plaques de marbre.

Le Gendre dans la relation de son voyage à Marrakech eut la bonne fortune de visiter ce monument. « C'est, dit-il, une salle en forme de chapelle où les chrétiens entraient librement accompagnés du concierge, où j'ai vu plusieurs monuments élevés de deux ou trois pieds seulement; et cette salle est en voûte, et la voûte et les parois concavées à la mosaïque, et ces fosses ou concavitez dorées de fin or à l'épaisseur d'un ducat' ». Les tombeaux des chorfa, sauf quelques dégradations dues à des chapardages (il est bien étonnant qu'il n'y en ait pas eu davantage) sont demeurés tels qu'au temps où les vit le bon négociant.

La partie la plus intéressante, et heureusement la mieux conservée, est une voûte en berceau soutenue par douze coloanes de marbre blanc, groupées trois par trois aux angles. Sur les parties latérales, les plafonds sont à caissons dorés et se ressentent de l'influence italienne ainsi que nous avons eu l'occasion de le noter plus haut. Cette koubba contient six grands tombeaux et duc petits. A côté se trouve une salle à quatre colonnes de marbre paraissant inachevée. Elle présente un charmant *mihrab* à ogive outrepassée.

El Oufràni donne la liste des sultans enrerrés dans ce mausolée. Le corps d'El Mansour El Dehebbi y aurait été transporté, de Fez où le grand prince mourut. L'auteur arabe relate également la teneur des nombreuses inscriptions qui célèbrent les mérites des sultans défunts. Les recherches actuellement en cours permettront de contrôler leur exactitude.

Georges AIAIEL.

i. De Castries, *op. ci.'., France.* 111, p. 729.

POUPÉES MAROCAINES

Charles Nodier disait que la poupée était contemporaine du premier berceau où avait vagi une petite fille, et Victor Hugo exprimait à peu près la même idée en écrivant que « la poupée est un des plus impérieux et en même temps un des plus charmants instincts de l'enfance féminine. » En voyant la poupée, ils pensaient tous deux à l'enfant.

Anatole France, qui s'est bien des fois complu à parler des jouets, retrouve en elle un petit être, tout à fait semblable aux « menues idoles de l'antiquité », et dont il tait un petit dieu; il la compare « aux figures grossières par lesquelles les sauvages essaient de montrer l'invisible », et sa rêverie, alimentée sans doute par sa curiosité des choses de l'ethnographie, le conduit à rendre à la poupée la vie que lui avait prêtée l'humanité primitive.

Chez bien des peuples encore, les poupées sont « pleines de mystère » ; elles sont le réceptacle de forces qui sont proprement celles des Dieux et de la Magie, et elles n'abandonnent même pas ce caractère dans les bras de l'enfant.

En étudiant ici les poupées marocaines, je me propose non seulement de décrire leur morphologie, mais encore de dire les superstitions dont elles sont restées le support. Il y a, au Maroc, les poupées dont s'amusent les enfants, mais qui ne sont pas inoffensives ; il y a des poupées qui sont comme une force aux mains de qui les utilise et qui ressemblent aux figures d'envoûtement; i! **y** a enfin ces êtres anthropomorphes ou pupéiformes qui président aux cultes agraires; ce sont les plus divers, peut-être aussi les plus intéressants, mais je ne parlerai d'eux que dans la mesure où ils pourront taire comprendre l'histoire des autres poupées[1].

I. J'ai toujours mis eu note l'endroit où avait été recueillie la superstition que je citais, sans qu'il soit dans ma pensée J'en faire la localisation exclusive : il serait prématuré de vouloir dresser la carte des superstitions, même au sujet d'un thème aussi limité que celui de la poupée.

Il ne m'a d'ailleurs été possible de donner tant de références que grâce à

M. Doutté a TU des poupées d'enfant dans toute la région de Marrakech; MM. Laoust et H. Basset chez les Ntifa[1]; j'en ai trouvé chez les Arrab, les Beni Ahsene, les Cherarda, les Zerhana, les Guerouane, les Zemmour, les Beni Mtir, les BCDÎ Mguild, les Ait Youssi et dans le Gharb; il est donc permis de supposer qu'elles existent dans tout le Maroc.

Elles sont loin d'avoir la bonne façon et l'élégance des poupées européennes. « C'est le plus souvent, dit M. Doutté,. un morceau de roseau sur lequel on fixe un autre morceau en croix, pour représenter les bras; la tête, les yeux, le nez, la bouche sont dessinés avec du feu[11]... »

Il y a peu de choses à ajouter à cette description; les poupées marocaines sont sœurs de misère ; elles sont toutes faites d'une armature en deux pièces, bois, roseau, tige de fenouil ou morceau d'os, comme chez les Beni Mguild*. La grande pièce forme la tête et le corps, la petite, les bras, ou plus exactement les épaules, car ces poupées n'ont pas de bras.

La face n'est pas toujours destinée au feu ; elle l'est souvent à l'encre ou au couteau. Une poupée de Sidi Kacem avait les traits représentés au moyen d'entailles faites dans le roseau ; un ovale limitait le menton; de petits traits, un peu de couleur, du noir, du rouge achevaient le visage[4].

La tête d'une poupée du Zerhouu était enveloppée d'un linge blanc; un grain d'orge glissé sous l'étoffe et placé verticalement esquissait le modelage du nez, perfectionnement d'un art rudimentaire, mais bien suffisant pour une enfant.

La poupée a généralement des cheveux naturels qui sont main-

de nombreuses collaborations : je dois citer tout particulièrement celle de MM. Laoust et H. Basse', professeurs a l'École des Dialectes berbères de Rab .t et celle de M. Guay, iuterprèie judiciaire.

1. Laoust et H. Basset, *Mission che^ Us bttija.* Communication niaiiuscri e.

2. E. Doutté, *Mtrraluch.* Comité du Maroc, Paris, 1905, pp. 328329.

3. Les poupées que les enfants de Setiat portent en terre a *X' Achoura* sont également laites d'un morceau d'os *{Mission scientifique du S.aroc* Cnsablacca e; les Châouïa, Paris, E. Leroux, 19*5, vol. II, p. 302).

4. L'armature de cette poupée est représentée sur la planche I. Elle a la l'orme d'une ..roix grecque; la croisée inférieure,qui est excepiionn.lle maintenait des chiffons, et formait l'évasemer.t des hamhes.



PLANCHE I. — POUPÉES D'ENFANT,

I. Poupée de Béni Alimai (Zcihoun). — 2. Armature d'une poupée de Sidi Kacem (Cherarda) — 3 Poupée de Bou Znika (Airab).

tenus par le foulard de iète, ou le bandeau. Elle est vêtue d'une série déchirions de toutes ccu'curs qui représentent sans doute la superpobition des caftans pVyehromes que porte la femme arabe; ils sont percés d'un trou à Uur antre, destiné au passage de la tête et retombent, en avant, en ariu-re, à la manière d'une chasuble très large, dont les bords sont ensuite repliés vers le dos, à l'alignement des épaules. Une ceinture, des fichus, terminent cet habillement — ou cet accoutrement — que parent Quelquefois des sequins et des perles.

La poupée porte chez les Arabes le nom *à'arauça,* et chez les Berbères celui de *tastit,* que l'on traduit l'un et l'autre, mais très approximativement par « fiancée »'. Il est rare qu'on l'appelle *tsouira,* image. Elle n'est pas un petit être du genre neutre, comme le bébé européen; elle est essentiellement femme, et malgré qu'il n'existe pas, comme chez les Touareg, de poupées masculines', les enfants ne l'ont pas vouée au célibat; avec cette candeur qui leur reste, malgré la promiscuité de la tente, elles jouent **à** . . . . tout ce qu'elles ont vu. Le mariage, l'accouchement, rien n'effraie leur ingénuité : une petite fille tient le rôle de la sage-femme, les autres font les commires et récitent les chansons qui doivent soulager les douleurs de la poupée : « O père des petits, ô oiseau aux pattes teintes de henné, fais que l'enfant naisse de suite; épargne les douleurs à la mère'. . . . . ».

Malgré tout, la poupée n'est pas aussi répandue qu'en pays européen : cela tient à la vie des douars, où la fillette a d'autres façons de faire l'apprentissage de la vie, et aussi à la courte durée de l'enfance. « Dès qu'elle peut porter une cruche à sa bouche, elle peut porter ce que porte sa mère' », dit le proverbe algérien, et la nubilité n'est pas moins précoce au Maroc.

1. A Rabat, à Sidi Kacero et a Fâs où on l'appelle parfois *ibiisa,* diablesse. Afin d'éviter la contusion qui résulterait de l'emploi successif de termes différents, je n'utiliserai que le mot *taslit.*

2. M. Corrier, *D'une rive à Vautre du Sahara.* Paris, Larose, 1908, p. 310.

3. Capitaine Malinjoud, Lettre du 9 sept. 1916. — Que M. le Capitaine Malinjoud qui avait bien voulu, sur le désir que nous lui en avions exprimé, faire causer des enfants de Sidi Kacera, trouve ici nos remerciements. Nous n'avons transcrit qu'un passage de son intéressante lettre : elle a été puciiée *in extenso* dans le n° 4 de *France-Maroc,* 15 avril 1917, p. 39 (s. n. d'auteur).

4. Mohammed ben Cheneb, *Proverbes arabes d'Algérie et du Maghreb...* Paris, E. Leroux, 1906, t. II, p. 280.

En outre, elle n'est pas bien vue des Marocains. Ils ont d'ailleurs la même aversion pour d'autres jeux. « On empêche les enfants de jouer aux osselets dans l'intérieur de la maison, car ce jeu'provoquerait inévitablement la brouille dans la famille; il en es: de même pour les jeux qui consistent à faire fonctionner, avec les doigts, des combinaisons de ficelles[1] ».

M. Doutté reconnaît dans la répugnance qu'inspire la poupée, la crainte « des représentations plastiques, si communes chez les primitifs, et que l'Islam a consacrée' et fortifiée par l'interdiction d.es signes* ». L'orthodoxie musulmane a sans doute proscrit la figuration humaine jvec plus de zèle que le Prophète lui-même puisqu'il essayait de « distraire le désœuvrement de la capricieuse 'Aisà en lui portant toute une collection de poupées[1] », mais elle n'a pas suffi à créer cette répulsion que l'on ne trouve pas dans d'autres pratiques nord-africaines, et qui pourtant lui sont comparables au point de vue de l'anthropomorphisme. Pour la fête dès Glaneuses, les Fahcya se disputenr des gerbes de paille portant des vêtements féminins[1]; lorsque l'Arabe veut la pluie, il promène la *ghondja*, qui est une cuillère habillée et sur laquelle il a parfois dessiné une figure; la sorcière désireuse de connaître la cause d'avortemenis, habille un tison*, et !e peigne à carder, vêtu d'un burnous et paré d'une baibe de lakie, sert à lire l'avenir[6]. Des coutumes semblables existent dans toute l'Afrique du Nord; M. Despnrmet les a décrites, dans la plaine de la Mettidja, où les femmes habillent des lôtes d'ail ou des tisons pour connaître la cause de leurs chagrins, tt des cippes funéraires pour évoquer l'esprit des morts[7].

C'est !e contraire de *h* crainte des représentations plastiques, et il tst impossible d'admettre que la *ghondja* et les erres pupéi-

1. E. Mauchamp, *La SonelltrU Maroc.* Paris, Dorbon alns, s. d., p 144.
2. E. Doutte, *lac. cit.,* pp. 32S,
5. H Lammens, *L'isUnn primitif eu jou des arts figmîs,* in *Journ. Asiat.,* t. VI. n" 2, sept-on. J915. p. 251. — Ci', également H. Lammens, *Fatima W lu filUs de Ma'vouttt,* p. 75, KJXIU: *sumptibus youiijkii inslituii biblici,* 1912.
4. G. Salmoii, Une tribu marocaine : Les l-'jheya, *Aicb. maroc.,* 1, 236-237.
5 E. Maudismp, *loi. cit.,* p. 2:3.
6. H. Mauchamp, *loc c'a* , pp 226, 227.
7 J. DespainK! *l-jt'Hoç.tiilii,- luidilijuiwiL- dt !.i Mif.idjd;* A.'-!', *uf: ïc* , »' 20|, 39' .TIR.Ce. 1 * !'MU. 1918, p 25 e 5..10. *fus.:»/.*

formes soient le reliquat de superstitions anciennes acceptées par l'Islam, tandis que la poupée d'enfant aurait seu>e encouru l'ex-communication. La réprobation orthodoxe intervient comme une légende étiologique, **en** prenant à son compte des smùm?nts autochtones, existant avant qu'elle ait pu les provoquer.

La plupart des indigènes ont une défiance instinctive vis-à-vi-s de la poupée; ils ne la veulent point sous la ttnte; parfois i)s la tolèrent le jour **et** l'y relusent la nuit[1]. Elle porte malheur. Dans la tribu des Doukkala, l'aversion revêt une autre forme : une enfant ne doit pas paraître devant son père avec une poupée sur le bras. Chez les Mtouga. le voyageur qui rencontre une enfant avec une poupée, revient vite à sa demeure et se met du sel ou du sucre sur la langue; en continuant la route, c'est-à-dire en défiant le sort, il se serait exposé à apprendre la mort de quel-qu'un des siens à son retour. Ec s'il est trop loin de chez lui, il s'arrête, il attend que l'enfant ait passé son chemin.

La pouptîe n'est pas accusée de ces seuls maléfices; on en Lit l'hôte des génies*. Elle leur donne asile le jour, mais ils l'aban-donnent à l'heure des ténèbres, pour accomplir leurs méfaits. Aussi la poupée ne doit-elle pas coucher à côté des enfants; les génies passerais en eux et les feraient mouir, étouffés par le croup'; ou bien ils s'attaqueraient à lturs o» qu'ils mm >Hirnueut et leur donneraient des jambes tortes*; ou encore, lésant toujours le squelette, ils les feraienr maigrir, un liquide st mblable **à** de l'eau de savon s'écoulerait de leurs narines, et ils mouraient[1].

Les récriminations ont parfois nvins de franchise; quelques f mm-'s prétendent donner la chasse à la prupèe parce qu'elle absorbe les enfants, au point de leur faire négliger Uurs travaux*. Cette explication, d'un si gros bon sens, est un mensonge. La poupée absorbe les enfants, mais d'une autre façon; elle leur prend

***t.* Chez le; Arrab, les Seffiane. !es Zemmour (Tedders, Tiflet), les Zaer, a Beni Ahmar (Zerhoun), a Rabat. A Tifl t, ou m'a dit que citaient les grands plutôt que le peuple qui avaient cette superstition (f).**

3. **A Marrakech, à Rabat, chez les Chaouïa. J'ai trouvé en** 1915 **de l'encens dans le roseau d'une poupée de Beni Ahmar ; je ne soupçonnais pas** à **cette époque qu'il ait pu servir à chasser les génies du corps de *la* poupée.**

j. A Rabat.

4 Chez les Châouta, à Rabat et *i* Marrakech.

5. A Rabat.

6 A Rabat.

l'esprit et les rend fous[1]. Quand on ne voit pas les génies, il Us faut chercher dans l'arrière-pensée des indigènes; on est sûr de les y trouver.

On prétend aussi que la poupée cau^e la mort des enfants* Le reproche est grave dans un pays où la polymortalité infantile est un fléau. Quelques-uns lui attribuent les avortements; d'autres affirment « qu'elle fait accoucher d'un bébé comme elle[3] » c'est-à-dire dans les deux cas qu'elle provoque la venutî au monde d'un être aussi menu qu'une poupée, et si peu humain, qu'on tient pour stéri e la femm.' qui ne mène pas ses grossesses à terme[4]. Son influence est une form* particulière de la croyance générale au reteniisstment des impressions de la mère sur l'enfant : la fimme grosse ne doit pas regarder un être difforme[5], et le Prophète aurait recommandé « d'éviter toute emie à la fillette aussi bien qu'à la femme enceinte" ». Cette opinion — qui est évidcnim.-nt d'une orthodoxie suspecte — est d'accord avec la superstition.

On adresse à la poupée un dernier reproche, mais il n'est pas

1. A Tifflet et à Rabat, où cetie superstition est très répjndue.

2. Cette superstition se r-'trouve die* les Berbères de Kjbylie. ainsi qu'en témoigne l'an.cdote suivante : M"" Laoust se présenta un jour dans une maison indigène, à Tamarzit pour y montrer la poupée européenne, alors totale¬ment inconnue. La femme qui lu re^ut la chassa, en lui criant : <• Ne te présente jamais avec une poupée! ».,.; elle vint demander le leudeniain des cheveux de la peupée, les mit avec de l'encens et fit des fumigations autour de l'enfant. Ce fut en vain ; comme elle le craignait, l'enfant mourut.

3. A Rabat, Sidi Rahal et chtz les Zaer.

4. Chez les Chaoula, et tn particulier chez les Chtouka.

5. A Rabat, on dit également qu'elle ne doit pas regarder un chien ou une chatte. A part quelques rares exceptions, la liste des « envies », au Marcc, ne femble guère différer de celle de France.

6- L. Mercier (Les mosquées et la vie religieuse *i* Rabat, .4««. *Maroc, 1.* VIII, 1008, p. 161, note 1) de qui est cette phrase, explique ainsi — d'après une tradition populaire —, la recommandation du Prophète : Une fillette ayant eu envie d'un *tddjhi* « le Piot'liéte invita Aicha i le lui faire goiter, mais celui-ci refusa en disant : elle n'a pas à redouter la chute du farde, u, étant vierge. Là-dessus l'erfant sortit, niais à peine avait-elle fait que'quis pas que son pantalon fut maculé de sang et qu'elle s'affaissa. »

Mauchamp d'autre part *(Joe. cit.,* p. 112) relate l'usage suivant : pour les premières règ'es, « on avise les parents éloignés et on lait circuler une invitation, dont la formule consacrée et : notre fille a accouché d'une fille morte. »

Le fait de L. Mercier et celui de Mauchamp s'éclairent l'un l'autre; ils font comprendre l'influence abonive de l'envie.

bien grand ; on die aux enfants qu'elle leur fait faire pipi au lit*. Cela tient peut-être à la parenté lointaine de la poupée et de la *gbondja*, dispensatrice de la pluie, mais n'est-ce pas plutôt une fable imagioce pour que la petite fille se sépare d'un objet qui lui est cher, et que les parents ne peuvent voir sans effroi?

La poupée d'enfant n'est d'ailleurs pas la seule à avoir une fâcheuse influence. La poupée de représailles dont nous allons parler agit de même façon sur la femme grosse ; arme morale ou jouet, elles sont toutes deux animées d'une force magique, simple au point de vue de son mécanisme, niais redoutable comme le mauvais œil \

*
* *

Les poupées des Beni Mtir', ou du moins les figurations humaines connues sous ce nom, ne sont pas des poupées d'enfant; on les appelle souvent *iout n isouirt* (pl. *tsaouer)*, une figure, quelquefois *tislit*, fiancée; elles ressemblent tout à fait à des accessoires de sorcellerie. Elles servent à exercer une contrainte, aussi forte que l'envoûtement, et si l'on ne savait que pour le primitif, la poupée est le double de l'être qu'elle représente, on serait enclin à penser que chez le Berbère, l'amour-propre est plus fort que le sentiment de l'honneur.

Elles représentent un être humain en particulier, et sont"de véritables portraits : on y chercherait vainement la ressemblance au sens où nous l'entendons ; elles doivent être reconnues à la présence d'un détail qui a la valeur d'un signe d'identification.

L'ouvrier qui lésa taillées dans une bille de cèdre est loin d'être un artiste. Elles ont la têce trop Longue, le corps trop court, les

t. A Moulay Idriss, Rabat, Sidi Rahal et chez les Chtouka de Châouîa, Chez les Cliâouïa, on attribuerait ce trouble à une influence des génies iur la vessie.

2. 11 semble qu'en certaines régions la poupée n'exerce pas de fâcheuse influence; on l'a certifié à MM. Laoust et II Basset, chez les Ntifa, et à M. Guay chez les Menasra (Jouar Hialfj) Il en serait de même à Meknès, à Mouley Idriss, à El Arbi de Charb, chez les Ait Roboa, les Guettaû e: au Mellah de Rabat.

3. Les figurines que je possède et que je décris ici, m'out été offertes à El Hajib, en décembre 1916 par M. le Capitaine Dupuis et M. le Lieutenant Renaudiu. Elles ont 25 cm. de hauteur et sont en tous points comparables aux poupées dont M. Ricard a reproduit la photographie dans iQf\ intéressant article^de *Fratiee-Mmoç*, n° 11, 15 sept. 17, p. 52, 33.

membres trop grêles. Les bras, mobiles autour de l'épaule, sont raides, droits, et les mains ont les doigts étalés; les jambes, sous le buste tassé, semblent démesurément longues, et se terminent par de grands pieds, larges comme une base, qui leur permettent de se tenir debout.

Elles sont habillées en Berbères et portent les ornements de la tribu. Hommes, femmes ont les mains teintes de henné et le corps marqué de tatouages. Ils sont l'un et l'autre tatoués au nez; mais les femmes ont en outre ces dessins si particuliers qui recouvrent les joues, et du rebord de la mâchoire s'étendent jusqu'à mi-poitrine; elles ont aussi les tatouages des bras, des chevilles et même ceux de la cuisse[1]. L'ouvrier n'a omis que les tatouages dn ventre ; mais ce n'est pas à la suite d'un sentiment comparable à la pudeur chrétienne, car poupées hommes et poupées femmes sont d'un naturalisme surprenant.

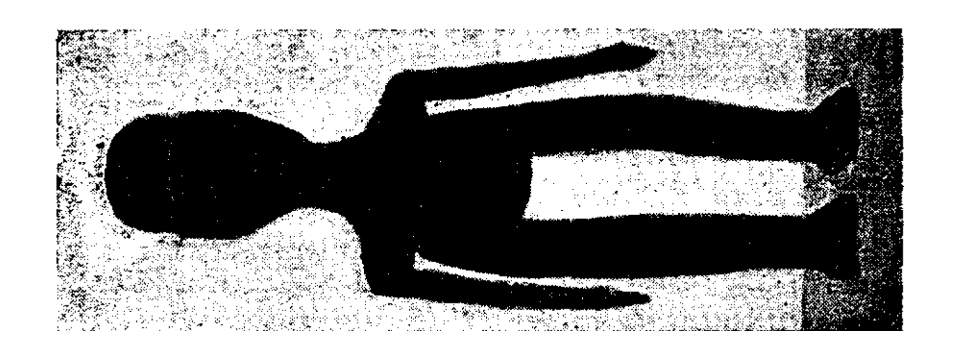
Ces poupées étaient destinées à des représailles morales; on les utilisait lorsqu'un protecteur *(bab oumour)* trahissait son protégé, lorsqu'une amie trompait son amant; on les promenait dans les douars et les souks pour fouailler publiquement ceux qui avaient été traîtres à leurs serments, en disant : « Honte à toi, traître*! » Il n'était pas rare que le parjure n'accordât réparation pour mettre un terme au scandale. M. Ricard ajoute que l'exhibition des figurines se terminait souvent par leur exposition sur une tombe où l'on avait enterré un morceau de bois entouré d'un linceul '.

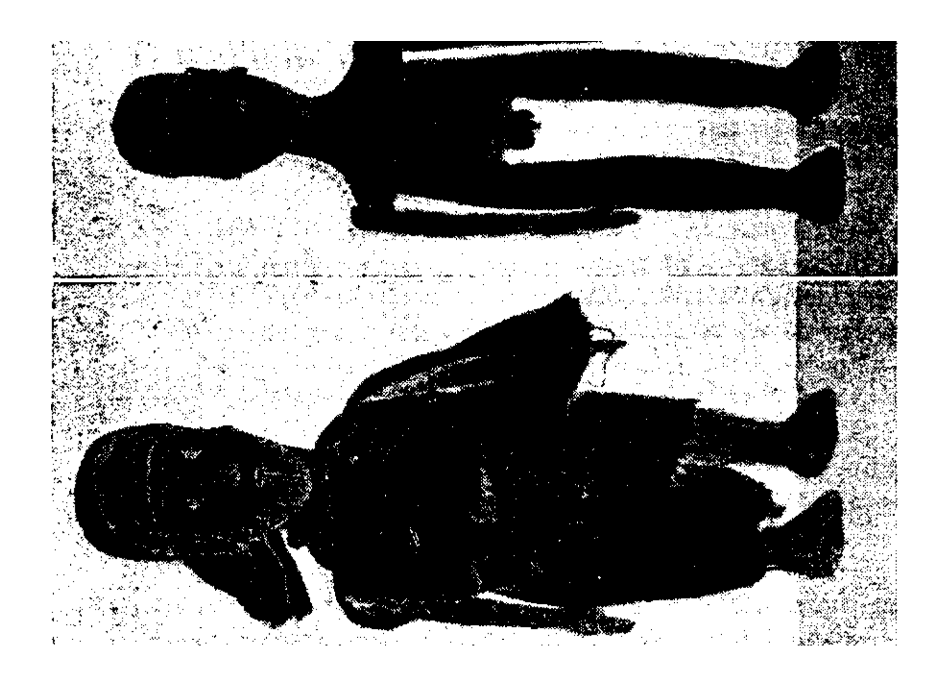
Le caïd Driss ou Raho, d'El Hajeb, usa autrefois de la poupée contre les Beni Mguild. Alors qu'il était en paix avec eux, ceux-ci lui avaient volé des mulets; ils reconnurent d'abord leur

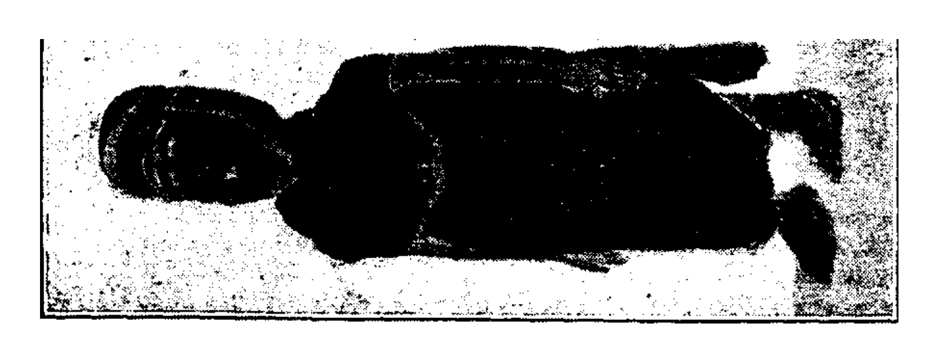
t. L'ouvrier £. figuré les tatouages en noir et en rouge, sans autre raison que la fantaisie. Les tatouages des Beni Mtir, comme ceux des autres tribus, sont faits au moyen du noir de tadjine, et paraissent toujours bleus.

2. *Koua' r'ijcb a ia'utuiourd.*

3. Au cours de la conversation que j'eus avec le caïd Driss ou Raho en 1916, et dont M. Roux fut l'aimable interprète, je ::o:ai la pratique suivante qui est comparable à celle dont parle M. Ricard, mais qui i;e cpmponait pas l'exposition de la poupée : quand uu homme n'avait pas tenu sa parole, on faisait, le long d une piste, un tas de j.ierre où on plantait un toteau avec un chiffon blanc, comme il y en a sur ceria.ns tombeaux. Puis on répandait la nouvelle qu' « un tel >> était mort pour la tribu; il n'existait plus aux veux de ceux eivers qui il était parjure.







larcin, puis le nièrent et allèrent jusqu'à offrir de prêter serment. Mau Driss avait la certitude du vol : il commindi une poupée à la resstmblance du caïd des Beni Mguild. Des poils de chèvre imitaient sa moustache, sa barbe et ses cheveux; elle avait un anneau de doum qui représentait sa boucle d'oreille et sa *cbkara* d'où sortait la tabatière en roseau, accoutumée. On la promena partout en crimt : « Le caïd des Beni Mguild est traître! Honte à lui ! »

Le caïd ne résista pas longtemps à cette exhibition. Il restitua les multtsen demandant que la poupée soit biûlée. Le teu n'avait pas la valeur d'un rite de purification ; en d'autres circón tances en effet, on se borna à retirer la poupée de la circulation et à la rentrer sous la tente.

Cette coutume e t à ptu près perdue aujourd'hui; il n'y a guère qu'un homme, dans la tiibu des Beni Mtir qui confectionne des poupées, et encore n'a-t-il pour clients que les collectionneurs.

A l'origine, ces figurines étaient modelées par des potiers; puis on les fit en bois. La coutume existait également chez les Beni Mguild. les Zemmour et les Guerouane, et comme le montre l'exemple précédent, son action dépassait les limites de la tribu. On ne se bornait pas à figurer l'homme contre kquel ou voulait agir, mais au5si sa femme et son enfant; sa femme de préférence, en raison de l'influ¿nce qu'elle pouvait avoir sur son mari.

Il semble qu'il iaille aujourd'hui chercher une cause psychi me à l'action de ces poupées; selon le mot du caïd Driss, la fini me était impliquée dans les représailles, parce qu-, de sensibilité plus vive, elle devait hâter la résipiscence de son m ni. Mais l'impres-' sionnabilitè, la suscepiibi ité, la honte, ne sont pas des sentiments suffisants pour agir sur une société de mœurs aussi rudes, et ces exhibitions auraient eu moins d'effets si elles n'avaient eu la l>rce d'une survivance.

Que les sorciers-médecins d'Australie rapportent au milade son âme enfermée dans une poupée[1]; que les indigènes des Moluques offrent au démon une poupée en échange de l'âme qu'il a prise'; que les Osti k d'Obdorsk subviennent aux besoins de leurs morts en nourrissant des poupées, durant le trajet très

i. J- G Fraz.r, *Le rameau d'or...* traduit par R. Stiebel et J. Toutaiu. Schleicher frères et O. Paris. 1905, p aoo.

a. J. G. Frazer, *loc. cil.,* p. 206.

long qui sépare la terre de leur séjour définitif, ou que la poupée soit promenée, comme chez les Beni Mtir, pour honnir un coupable, la poupée est toujours le double d'un être, elle loi est unie par des liens si intimes, qu'avec lui, elle ne fait plus qu'un'.

Il se pose cependant une question préjudicielle. Après avoir parlé de l'exposition d'une figure sur une tombe, M. Ricard ajoute : « Le même traitement serait appliqué aux femmes qui trahissent leur amant. Dans ce cas, un mât esc enfoncé dans le sol, à côté de la tombe, et porte, noué au sommet, un foulard ou un frrgment de tissu ayant appartenu à l'infidèle' ». Cette pratique laisse à penser que la poupée d'autrefois pouvait être plus ou moins vêtue d'étoffes dérobées à son modèle; au rôle magique du portrait se serait joint celui de l'objet donnant emprise sur son ancien possesseur, rien ne permet aujourd'hui de l'affirmer.

Il existe un autre procédé de contrainte (le Marquis de Segonzac ' l'a sigualé chez les Beni Mtir et le Capitaine Querleux chez les Zemmour) qui agissait de la même façon que la poupée; c'était le serment par l'échange des burnous. « Si l'une des parties manque aux engagements pris, dit le Capitaine Querleux, le burnous de ceux qui se sont parjurés sont teints de henné, en noir ou en vert, et promenés ostensiblement dans les lieux publics pendant qu'on crie à haute voix les noms des gens ayant manqué à leur serment de fidélité* ».

Le burnous et la poupée, par des moyens magiques différents, mais par une action morale commune, arrivent au même résultat; leur emploi s'explique l'un par l'autre et il montre que chez les Beni Mtir, les Beni Mguild,les Zemmour et les Guerouane, il y a une sorcellerie collective, presque sociale, qui tire sa force, non point du mystère, mais de la publicité.

1. **A. Van Gènnep,** ***Les rites de passage.*** **Paris, E. Kourry,** 1909. **p.** 21s.

2. **Cf. S. Reinacb,** ***Cultes, mythes et religions.*** **Paris, K Leroux,** 1908 ***L'art et la magie,*** **pp.** 125-156 **et en partjc. pp.** 128, 129.

3. **P. Ricard,** ***loc. cit.,*** **p. 33.**

4. **Marquis de Segonaac,** ***Yoyages au Maroc*** (1899 1901) **Paris, A Colin,** 1905, **p.** 11$.

5. **Capitaine Querliux, Les Zemmour,** ***Arch. beib.,*** **vol. I, fasc.** 2, **p.** 47.

Sans être des poupées à proprement parler, les poupées agraires sont les parentes des poupées d'enfant, bien plus qu'il ne semble au premier abord.

Il y en a de plusieurs sortes : nous n'en retiendrons que deux, l'une très commune, la *çhondja,* l'autre de découverte récente, l'idole des Ait Isaflen.

La *ghoiidja* est littéralement la cuillère à pot ; elle fut à l'origine l'instrument d'un rite d'aspersion, destiné à provoquer la pluie, mais elle n'a pas conservé dans toutes les tribus, sa forme et sa simplicité primitive; elle a évolué comme tous les symboles et elle a pris l'apparence humaine. On lui a dessiné une figure, on l'a recouverte de vêtements; elle est devenue semblable à une poupée d'enfant, tout en restant une cuillère à pot.

Ce n'est pas tout : il y a une *ghondja* formée d'une hampe armée d'une courte vergue, c'est-à-dire d'une armature en croix, revêtue de chiffons, fixés en haut par un foulard de tûte et serrés **à** la hauteur du cou et au niveau des poignets par des bijoux. Cette *ghondja* n'est plus du tout cuillère, elle est tout à fait poupée. Tout ce qui lui reste de son ancêtre, c'est le nom, et encore est-elle destinée à le perdre. Dans le Sud Tunisien, on la désigne sous le nom encore mystérieux *d'Oum Tenbou* et on la dit une « sainte femme » qui intercède auprès de Dieu pour obtenir la pluie'; en plusieurs centres kabyles, on l'appelle *Hslit ou aman,* la fiancée de l'eau* : elle a pris le nom de la poupée, après en avoir eu l'apparence. Nous ne pensons pas qu'elle ait évolué selon la pensée des transformistes et qu'elle ait progressivement accaparé l'une des caractéristiques de sa forme définitive; nous avons voulu seulement énumérer tous les éléments de la chaîne qui unit la cuillère à pot a la « riancée » et qui expliquent sa transformation.

L'idole, ou plutôt *les LiAcs* des Ait Isatfen qu'a révélées M. Laousr. sont tout à fait Jinerentes des « figurations humaines »

1. **MeaouilUrd, Pratiques pour solliciter la pluie,** ***Rev. tun's.,*** **XVII, igio, pp.** 302, 305.

2. **Bertholon, Essai sur la religion des Libyens,** ***Rei'. afr.,*** **XVi,** 1909, **p. 487.**

3. **Laoust,** ***in*** **A. Bel, Coup d'oeil sur l'Islam eu Berbétie,** ***kiv. hist, ni.,*** **LXXV,** 1917, n° 1, **pp.** 118, 119.

que nous avons déji vues. Elles forment un exuple; l'homme que l'on appelle a cierge de L'Achoura » est un morceau de figuier raclé, à l'une des extrémités duquel est fixé un bâtonnet, un « doigt » disent les Berbères; la fimme appelée, *taslit* « est un bâton de bois d'amandier, d'une coudée environ », au bouc duquel « deux bâtonnets sont fixés et représentent les jambes... »

Comme ltncm de l'une d'elles l'indique, on les expose lors de ta fête de l'Achoura, mais leur exhibition n'a pas lieu le rrême jour; le ckrge <ort le premier, un homms le porte devant un bûcher dont hommes et femmes font trois fois le tour, rprès quoi les femmes stériles vont passer la bague autour du « doigi ». La *taslit* n'est exposée que le lendemain; une femme la prend, la lave avec de l'eau de la rivière et elle préside jusqu'au soir eux danses et aux chants.

M. Doutté a écrit qu'Achoura était un centre de cristallisation de vieux rites*. On a 1 impression que chez les Ait Isaffen, les idoles sont le centre des rites d'Achoura L idole mile est l'objet d'une cérémonie dont on ne peut méconnaître la signification agraire et la présence d'une ***taslit*** en accentue le caractère phallique.

La *taslit* en effet, n'est pas, comme on le die très conventionnellement, la fiancée. Son nom est celui que porte la jeune fille à partir du moment où la date de son mariage est fixée jusqu'au septième jour après sa célébration ; il correspond par conséquent à une période de la vie sexuelle tout à faic appropriée au rite agraire.

Il y avait, à Rome, une fête qui ressemblait beaucoup **à** celle de l'Achoura chez les Aie Isaffen, celle des Saturnales. On faisait **à** leur occasion des cadeaux qui « comptaient en chandelles de cire *(cereí)* et en poupées d'argile ou de pâte nommées *sigillaria* ». J. A. Hild comidère ces menus présents comme a une des formes du sacrifice simulé que, **à** la place de victimes humaines, on offrait aux dieux des équivalents pacifiques, afin d'adoucir leur colère et d'obtenir leur bienveillance. Un miuvais jeu de mots sur çûç,, qui en grec signifie lumière, mais à qui la poésie épique a donné aus^i le sens d *homme,* a faic entrer les *cerei* dans la menú catégorie[2]. »

1. **E. Doutté,** ***Magie et religion dans l'Afrique du Nord.*** **Alger, A. JourJan,** 1909, **p.** 569.

2. **J. A. Hild, art. « Saiurnalia ».** ***Dict des Antiquités*** **de Saglto, t. IV, pp.** 10801085.

L'analogie des Saturnales avec les rites captés par l'Achoura conduit à une tout autre explication : les *cerei* ne seraient-ils pas *l'homme,* à un sens bien moins poétique du mot, celui du « cierge de l'Achoura ? »

Ec les sigillaria qui u donn tient lieu, durant les sept jours [de la fête]', à un commerce assez actif » et dont « la signification symbolique a exercé la subtilité des antiquaires[1] », n'étaient-ils point une survivance, comme la tradition marocaine sou* l'influence de qui les enfants jouent à U poupée, surtout au moment des fêtes de l'Achoura?

* *

Il y a bien d'autres erres pupéiformes qui figurent dans les rites agraires, mais la connaissance des idoks des Ait Isaflcn et de la *ghondja* devenue fiancée, suffit pour ètab ir les rapports que présentent entre elles les diverses poupées.

On pi-ut les classer en deux groupes, le groupe *arouça-laslit* (fiancée) et le groupe *isottira (imige);* si l'on s'en tenait à la lettre, cette classification serait arbitraire, car la poupée d'enfant qui est souvent une *taslit* est aussi une *Isouira,* tandis que la poupée des Béni Mtir. qui est presque toujours une *tsottira,* est parfois une *taslit.* Leur distinction théorique est cependant très simple.

La confusion nominale des poupées du premier groupe ti.nt, soit à leur ressemblance extérieure, soit à leur rôle agraire. En empruntant à la *taslit* sa robe et son armature, la *ghondja* lui a aussi pris son nom*. Qujnt à la poupée d'enfant, elle a une indi-

1. J. A Hild, *loco cit.* —J'essaierai d'expliquer plus loin pourquoi au Maroc on joue surtout a la poupée à l'époque de l'Achoura.

2. Pour des raisons que j'ignore, la poupée d'enfant porte le nom *à'arouça* dans toute l'Afrique du Nord; en Perse, on l'appelle *arousek.* petite fiancée; Son assimilation a un être féminin était ^ique; une poupée masculine n'aurait pu pénétrer auss fjciUment dans le gynécée. D.ins ce pays où la question sexuelle n'est pas tabou et où uue petite fille pourrait, sans da.:ger pour son innocence. jou;r avec les iigurines Beni Mtir, la séparation des sexes y est, malgré la contradiction apparente des termes, fondamentale au point d; vue social. Les enfants sont, dès leur naissance, des êtres *socialement* sexué»; sur le dos de leur mère, la coupe des cheveux distingue le petit garçon de la petite fiile, et cette différence va s'accentuant, le jour, où debout sur leu-s jimbes, ils iont comme ils le peuvent, l'apprentissage de 1a vie. Le garçon Suit son père, et ne touche jamais à la fiai.cée *i>* ; la fillette reste auprès de sa mère ; ils appartiennent l'un et l'autre à des sociétés différentes. La

vidualité plus apparente que réelle, en raison du râle qu'elle joue à certaines cérémonies : chez les Châouïa, dans la région de Setrat, et pour la fête de l'Achoura, tandis que les parents dansent autour de grands feux, les petites filles font des simulacres d'enterrement, et creusent une fosse, pour y déposer avec le cérémonial habituel, une poupée faite d'un os et de chiffons[1]. Si l'on veut interprêter cet usage, qui n'est pas localisé à la tribu, il ne le faut pas isoler d'une autre circonstance qui est la réapparition traditionnelle des poupées à la même époque[2]. Les jeux ont une saison, et cette saison a sa raison d'être : le retour des poupées succède à leur ensevelissement comme le rite de résurrection au rite de deuil, dans tous les carnavals. La poupée d'enfant participe de la sorte à des cérémonies dont l'origine agraire n'est plus discutée et s'apparente, mieux que par le nom, au groupe des *tasiit.*

Le groupe *isouira* est plus homogène encore; il est dominé par une idée d'art. La *tsmtira* est l'image, le portrait, la figuration humaine proscrite par l'Islam, et la figurine des Beni Mtir en est l'exemple le plus typique, puisqu'elle représente un personnage déterminé, au point d'en être le double, comme la poupée d'envoûtement. Mais c'est la poupée européenne que désigne surtout le nom de *isouira.* Notre poupée n'est jamais confondue avec le *tasiit;* on ne lui en attribue aucune des traditions; on l'accepte dans les demeures ; elle ne porte pas malheur, et, non seulement on ne l'accuse plus d'avortement, mais lorsqu'elle est jolie, les femmes enceintes la regardent avec complaisance pour avoir un enfant qui lui ressemble[3].

même tendance au groupement des sexes se retrouve dans les pratiques des Ait Isafien ; l'idole maie est portée par un homme et la *tasiit* par une femme.

1. *Mission scientifique du Maroc,* Villes et tribus du Maroc. Casablanca et les Châouïa. Paris, E. Leroux, 1915, t. II, p. 302.

2. La réapparition traditionnelle des poupées a l'époque de l'Achoura est tout à fait comparable à la vente des *sigilluria, à* Rome, pour les fêtes des Saturnales, au point que l'explication de l'une suggère la signification de l'autre.

3. Cette superstition est commune à Rabat, elle n'est pas particulière à cette ville. J'ai su qu'une jeune femme de Fès avait demandé qu'on lui envoyât des poupées européennes pour les accrocher aux murs de sa chambre, durant sa grossesse.

Il ne faut pas sourire à l'idée que cette pensée soit encore courante au

Si les noms des choses émanaient d'une volonté individuelle, les poupées agraires répondraient au nom de *taslit* et les poupées d'enfant à celui de *tsouira.* La conception populaire est plus complexe ; elle est souvent déterminée par l'interpénétration des rites ou par des associations d'idées inopportunes.

Un mot d'origine enfantine, tel que celui de *pupa*, aurait mieux donné que celui de *taslit,* une entité spécifique à la poupée. Son nom d'emprunt a rendu possible le dédoublement de sa personnalité aux poiors de vue agraire et familial; il a été cause que des jouets identiques, comme la poupée européenne et la poupée marocaine n'ont pas été réunis par l'onomastique populaire, et qu'aujourd'hui encore, le nom de *tsouira.*n'est pas définitivement fixé.

Sur la côte, à Tanger, à Larache, au Mellah de Rabat, la poupée est devenue *mounica* (esp. *mufitcd),* à la suite des commerçants espagnols, tt on entend déjà prononcer le nom de *poupéia* qui pénètre le Maroc avec les poupées françaises.

Ce sont des poupées sans "une; elles n'ont pas ce je ne sais quoi de divin, dont parle Anatole France; elles ne vivent que de la vie que leur prôcent ***les*** enfants, et non point de celle que donne une race; elles resteront des étrangères à moins qu'elles ne prennent à leur compte les anciennes superstitions.

En résumé, l'histoire des poupées marocaines peut ûtre divisée en trois périodes :

La première, vraisemblable mais hypothétique, où la poupée d'enfant et la poupée agraire coexistaient sans se confondre, avec les supersihions uom eîKs étaient chacune l'objet ;

La deuxième où les deux sortes de poupAes, confondues par suite de l'interpénétration des iues, ont perdu leur individualité;

La troisième enfin, où l'arrivée Je la poupée européenne tend à reproduite ta dualité kicialc et à reconstituer un groupe autonome de poupées d'enfants.

Maroc. Un **livre tout récent** ***(Ce eue toute jeune femme durait savoir,*** par la **Doctoresse E. Drul.r, Genève, s. d ') rcus apprend u qu'il** a ***ité*** **remarqué par des voyageurs, qu'en Julie beaucoup** j'enfii.is i.**ifrcut une ressenibLnc.: avec les portraits de l'Enfant Jésus; cela provient, dit-il, de l'adoration que les mères ont pour la Madone » (p. 74), et** ***u*** **conseille aux femmes enceintes de regarder de jolis tableaux et de bcjles sculptures (p. 76).**

La pensée des peuples à demi-civilisés ne se dégage pas des idées ancestrales aussi vite qu'il le faudrait pour suivre les progrès d'une industrie nouvelle qui les pénètre; en l'acceptant, ils l'adaptent à leur mentalité et tendent à la parer de nouvelles superstitions. Quand on songe que la poupée européenne exerce déjà une heureuse influence sur l'enfant à naître, ne peut-on pas imaginer quelque endroit éloigné où la petite Marocaine, qui se mirie enfant, gardera sa poupée, comme la jeune Grecque la consacrait avant la cérémonie nupiiale, et se mettait ainsi sous sa protection ?

J. HERBER.

PRATIQUES AGRICOLES
ET FÊTES SAISONNIÈRES
DES TRIBUS DJEBALAH
DE LA VALLÉE MOYENNE DE L'OUARGHAH

I. — APERÇU SUR LES TRIBUS DJEBÂLAH DE LA VALLÉE MOYENNE DE L'O. OUARGHAH; LES HABITANTS DE CES TRIBUS SONT DES AGRICULTEURS; LE CALENDRIER JULIEN J LES CONVERSIONS SUCCESSIVES; L'HAGIOLATRIE; LA QA'ÏDAH AGRICOLE.

Le pays Djebâlah, adossé à l'Est au massif rifain, baigné au Nord par la Méditerranée et à l'Ouest par l'Atlantique, ne présente pas de limite naturelle précise qui, au Sud, le sépare nettement des zones de plaine de la région de Fâs. Tout au plus, dans sa vallée moyenne, l'O. Ouarghah pourrait constituer cette démarcation géographique, mais seulement sur une distance d'une centaine de kilomètres à vol d'oiseau, depuis les Sa'nhâdjah de Aïn-Medioûnah jusqu'au Gharb. Et encore, cette limite demeurerait en partie idéale, puisque les tribus des Slès et des Fichtâlah, qui sont Us groupements Djebâlah les plus rapprochés de Fâs, ont leurs territoires situés en rive gauche de l'O. Ouarghah.

Les habitants du pays se soucient peu d'ailleurs de l'imprécision de cette délimitation naturelle, mais, en dépit d'un voisinage séculaire et d'alliances par mariages assez nombreuses, les gens des confins méridionaux de ia montagne et ceux de *Y* « "Aroûbîyah » de la plaine demeurent en somme très différents les uns des autres. Cette zone de bordure n'offre pas du tout la fusion qu'elle devrait présenter normalement; en fait, elle comporte une série d'îlots où chacun se réclame de son origine et s'en vante. « L'oiseau de la montagne, disent-ils volontiers, ne saurait s'accorder avec celui de la plaine ». Les Mezziât et les Djâyah n'ont

et ne veulent rien avoir de commun avec les Hïâïnah, et les Chrâgah n'ont jamais eu les sympathies de leurs voisins montagnards de rive gauche. Les Djebâlah ont toujours été réputés pour leur ardeur batailleuse, et aussi pour leur maîtrise en matière de brigandage. Ils sont frustes, mais, malgré leur simplicité d'esprir, et pour le peu de cas qu'ils font traditionnellement du respect de h propriété d'autrui, ils en imposent à leurs voisins plus polis et d'extérieur plus raffiné *.

Néanmoins, ces montagnards riverains de l'O. Ouarghah ne sont pas, comme leurs frères du milieu du Djebel, uniquement des pillards anxieux d'aubaines nouvelles et désireux de rassasier leurs appétits de rapine; c'est là, pour eux, tout au plus une façon de. mettre à profit leurs vacances agricoles. C'esc qu'ils sonx avant tout des paysans, des laboureurs attachés **à** la glèbe. Ils ne vivent que par la terre. Et toute leur activité politique tombe devant les exigences de leurs cultures. On ne trouve chez eux qu'un très petit nombre d'artisans, tisserands ou potiers, qui, au surplus, sont en même temps des laboureurs. C'est à Fâs ou sur les soûqs locaux qu'eux-mêmes échangent contre le thé, le sucre et la cotonnade d'Europe, l'huile, les grains ou les fruits qu'ils peuvent distraire de leur récolte, après qu'ils ontrempli, pour leur provision annuelle, les greniers de leurs maisons.

Ils sont agriculteurs par traditiun, comme leurs pères et leurs ancêtres l'étaient. Déjà, au xtv* siècle, Ibn Khaldoûn avait remarqué que les peuplades de l'Ouarghah et d'Amargoû travaillaient au tissage des étoffes ou cultivaient la terre*. Depuis cetre époque, les conditions de leur vie n'ont guère varié; les études de Moulièras et de Michaux Bellaire ont déjà clairement mor;tré ce que sont ces tribus de montagne, de petites républiques juxtaposées, une série de groupes d'agriculteurs vivant en communautés démocratiques aussi soucieuses de leur indépendance que du respect de leurs traditions.

Depuis de nombreux siècles, ils sont donc demeurés les mêmes, ils n'ont rien changé à leurs habitudes, à leur costume; ils n'ont guère admis chez eux comme nouveautés, depuis quelques génè-

». Cf. les fines observations île E. Eiarnay, *Voleurs, recèUurs et complices dans les vallées injérieures du Sebau et de l'Ouurgha,* daus les *Archives* BtiJires, vol. 11, 1917. p. 135 sqq.

3. Ibn Kbaldouu, *Kiidb il 'Iber. Histoire des Berbères,* éd. de Slane. t. I, Alger, 1847, p. 273 du texte arabe.

rarions **à** peine, que les théières on les fusils européens. Et c'est surtout dans les manifestations journalières de leur vie agricole que l'on voit aujourd'hui se dessiner avec le plus de force la trace encore vivace des **h:** bitudes ancestrales. C'est avant tout pour la mise en valeur de leurs biens qu'ils ont le culte de la tradition.

On a déjà noté que, d'une façon générale, dans l'Afrique du Nord, les indigènes se servent du calendrier julien pour marquer les différentes époques de-l'année agricole[1], et que les mois de l'année romaine ont conservé chez eux, sous une forme très reconnaissable, leurs dénominations latines *. Chez les Djebâlah, ces appellations sont d'un usage constant. Ils ne font usage du calendrier hégirien que pour dater leurs écrits, et les gens les plus simples possèdent la connaissance de ces deux systèmes chronologiques-parallèles; en plus, ils paraissent avoir des notions succinctes d'astronomie, et tirent des pronostics agricoles des signes du Zodiaque et du déclin des constellations. La plupart, les letrrés au moins, emploient comme <> aide-mémoire » un cahier d'éphémérides assez curieuses qu'ils se procurent à Fâs er porte le nom de ***bisfâh.***

Le calendrier que Joly a traduit est le moins connu chez eux'. H a pour titre *er-Eiùidiyah,* les Pronostics du tonnerre, et ne mentionne pas de nom d'auteur. «Cet ouvrage, dit l'introduction, dans mon exemplaire de l'opuscule, s'appelle *er-Ra'adiyah.* C'est l'œuvre d'un certain nombre de savants marocains. On y verra la signification qu'il faut donner au grondement du tonnerre; à l'éclipsé *¿2* la lune; à celle du soleil; aux tremblements de terre pour cha-.'un des douze mois Je l'année; l'indication du début de chaque saison ; les dûtes propices à la plantation des arbres, aux labours, à la moisson ;i'epoqueoù le froid et la chaleur augmentent; les jours de tempête et d'orage; les travaux à entreprendre après la pluie; les jours anniversaires de la naissance des Prophètes; les aliments et les boissons recommandés pour chaque saison, etc. »

La ***hifSiib*** proprement ùite, lith^graphiée à Fis, est de beau-

i. Ou sait que l'imnéc julienne est en retard Je treize jours sur Tannée grégorienne.

a. **Cf. E. Douaé,** ***Mjfte et Religión du m V Afrique thi Nord,*** **Alger,** 190g. p. 543. J. **Dcsparnie:,** ***Eúmografliie traditionnelle de lu Meitidja,*** **Jans !a** ***R,vue Africaine,*** 1918, **p.** 24

3. A. Joly. ***Un calendrier agricole maiocam,*** **dans les** ***Archives 3daiocaines*** **vol. 111,** 19OJ, **p. }oi sqq.**

coup la plus répandue. Elle donne pour chacun des quantièmes du mois les heures exactes des prières quotidiennes. Une glose marginale contient un traité en prose riroée des pronostics du tonnerre, intitulé *Dalâtl er-Ra'ad,* et attribué à Ibn Abî-r-Rahfeâl el Andaloûsi'. Enfin, à la suite des éphèmèrides elles-mêmes, est publié un poème mnémotechnique de douze vers, sur chacup des douze mois de l'année, avec un commentaire étendu, au nom du chikh Aboû 'Abdallah Mohammad ibn 'Abderrahmân el Fâsi.

Doutté a montré dans son magistral ouvrage qu' « il n'y a nullement lieu de voir dans les noms latins de l'aqnée agricole, en ce qui concerne l'Afrique du Nord, une survivance .spéciale de la domination romaine »". Pour les Djebâlah, malgré les identifications de la Martinière[3], il est difficile d'avoir la preuve que leur pays fut une des régions colonisées de la Tingitane. Mais il est **à** peu près établi que la montagne fut, à une certaine époque, assez profondément christianisée. Les Beni Zeroûâl ont conservé le souvenir d'une légende curieuse qui localise, dans leur tribu, au sommet du Djebel-Oûddkah, le miracle de la résurrection de Lazare"; et l'on rappelle volontiers le temps où, dans la contrée, les maisons des chrétiens avoisinaient celles des musulmans. De même, on dit des B. Oûriâgel qu'ils sont d'anciens juifs islamisés, descendant d'un ancêtre nommé Djâloût; on ajoute que, chez eux, les mariages sont encore aujourd'hui célébrés le samedi*.

Quoi qu'il en soit, comme chez tous les Berbères plus **ou** moins arabisés du Maroc, on peut retrouver à tout instant, parmi les Djebâlah, les traces réelles d'une observance de pratiques

i. Sur la divioation par le tonnerre et la foudre, cf. Doutté, *op. cit.,* p. ^6q-361.

2 Doutté, *op cit.,* p. 542.

3. Cf. de la Martinière, *Esquisse de l'Histoire du Maroc avant l'arrivée du Arabes,* dans le *Bulletin archéologique,* 1912, p. 163.

4. Mon maitre René Basset a bien voulu m'indiquer qu'on retrouve cette légende, avec des variantes, dans les *Nuouddir* d'el Cylloûbi. p. 35-36 et que Chauvin l'a signalée, d'après ed-Damlrî et le *Ta^tyn el-Asoûuq* ce DAoûd el-Antàki, dans son mémoire sur la *Réclusion égyptienne des Mille et une Nuits,* p. 99.11 est probable qu'elle fut apportée chez les B. Zeroûâl par un *taleb* quelconque et ensuite localisée dans leur tribu.

5. Cette tribu est vraisemblablement apparentée à la tribu rifaine des B-OuriSghel; elle est cependant aujourd'hui complètement arabophone, et on n'y trouve qu'une minorité de toponymes b?rbères.

païennes, qui aurait précédé, daqs leur pays, **la** conversion postérieure aq christianisme et au judaïsme, peut-être, ppis **à** l'islam ensuite. Ce paganisme primitif n'est pas epcore complètement dissipé et ses restes se révèlent surtout dans le nord du Maroc par **le** nombre multiple des saints locaux qui y sont vénérés [1], et par les rires agraires traditionnels qui apparaissent comme les survivances de cérémonies culturales antérieures.

Le culte des saints se mêle, d'ailleurs, d'une façon permanente, à ces dévotions en l'honneur de la terre nourricière, et toutes les manifestations de la vie agricole sont presque toujours en même temps des manifestations d'hagiolâtrie. Les marabouts sont spécialement implorés parce que leur bienveillance peut décider du son des récoltes, et les paysans les honorent suivant des prescriptions rituelles strictement observées.

En un mot, spécialement dans les tribus de la vallée moyenne de l'O. Ouarghab, la tradition fait loi. Cette tradition, que les Marocains appellent la *qâ'idah,* ne parait guère s'être modifiée depuis des siècles; et la qâ'idah agricole demeure chez les gens de la montagne an moins aussi importante que l'ensemble des coutumes qui régissenc leur vie religieuse «sociale.

IL — LE MAUVAIS-ŒIL ET LES BARAKAH.

La crainte du mauvais-ceil est tellement forte chez les Djebâlah qu'ils disent couramment que les deux tiers des décès sont dos **à** cette puissance magique*. Ils redoutent autant *Y'atn* pour eux-mêmes que pour leurs biens. Les femmes portent pour s'en préserver h classique « main de Fathma » d'argent, *lakhamsah;* et les hommes, quelquefois, une bague de cuivre. Certains individus sont spécialement connus pour lepr mauvais-oeil; on dit d'eux que « leur regard est funeste et leur arcade sourcillière saillante ». Leurs maléfices contre les troupeaux sont combattus par une série de remèdes traditionnels. On admet d'une façon générale que les récoltes ne sont jamais frappées du mauvais-ceil, ou que, tout au pins, un sort involontaire y peut être jeté. Pour préserver les chevaux, on accroche à leur cou, dès leur naissance,

I. **Cf. Montet, *!f Ctdtt des Saints dans VAfrique du Ncrd.* Gcaève. tyoç, p. 9.**

3. **Cf. le* pages de Doatté sur le mauvais-ceil =t sa prophylaxie, *op. cit.,*** p. 317 **sqq. Pour les referecces, cf. même page, no:e** 2.

un sachet contenant de la terre prise au tombeau d'un saint, on d'une façon plus courante encore, une déiense de sanglier on un morceau de peau de cette bête". Pour préserver les ânes, c'est un fragment de fuseau attaché au cou qui tient le même office. Quand les Fichtâlah achètent une vache, ils la dérobent au mauvais-ceil possible en la faisant sauter, à l'entrée de la maison, par dessus un bracelet d'argent déposé à terre- Le lendemain, on lui noue un peu de laine à 'a queue. De même, lorsqu'une vache ne veut pas laisser son veau s'approcher d'elle, c'est qu'elle est frappée du mauvais-ceil. On l'emmène alors au soûq, à l'enclos des bêtes à vendre. Dès qu'un acheteur s'est présenté et s'est enquis du prix exigé, le sort n'a plus d'effet. On arrache alors à la vache quelques poils de la queue, en guise de sacrifice expiatoire.

On a dit de h *barakab* qu'elle est le contraire du mauvais-œil. Les Djebâlah semblent avoir une conception très nette de cette force bienfaisante, qu'il faut distinguer d'ailleurs de la *barakab* parallèle des saints*. Pour eux, *la barakab est une jorce heureuse latente dans tout produit de la terre non encore mesuré.* Tant que les céréales sont sur pied, ou tant que les gerbes moissonnées sont sur l'aire 1 battre, la *barakab* existe. Elle ne quittera le grain que lorsque le paysan commencera à le mesurer, pour le rentrer chez lui. Aussi, les montagnards n'aiment-ils pas à l'avance estimer le rendement probable de chacun de leurs champs, car ils considèrent que la *barakab* la plus forte est celle que possède le tas de grain sur l'aire à battre. Ils ne jugent pas le mauvais-œil comme l'ennemi direct de la *barakab,* mais celle-ci, au contraire, serait contrebattue à tout instant par une série de génies malfaisants, les *djnoûn.* Pour écarter ces mauvais génies, le fer et le sel ont

1. **Les qaîJiet les notables** placent **souvent un sanglier** Caris **leurs écuries pour protéger leurs chevaux contre les** influences **néfastes. Cf. A. Leared,** ***Morocco and tbe Moors.*** **ap. J. G. Frflzer,** ***le Kumeuu d'Or,*** **trad. Siiebel** et **Tou-»ta, Paris,** 1903, t. **II, p.** 250; **Mouliéras. F.*. Paris,** 1901, **p** 102 **s<iq. Les spahis marocains** d'un **escaJron de Fis élèvent** Un sanglier daus **leur cantonnement, comme porte-bonheur.**

2. **Je regrette de** n'avoir **pu consulter les travaux de Westermarck,** ***1b* Moorish Conception of Holiness {Baraka)*** **et** ***Cérémonies and betteIr conntctei viitb agriculture, certain dates of the solar year, and tbe Wtatber in Morocco,*** **Helsingfors.** 1913. **que je ne connais que par le** compte **rendu** ***de*** **J. Arin,** dans les ***Arcliives Berbères,*** 1917, **vol. II, p. 8tf sqq Sur** la **barakah,** cf. **Douué,** ***op. cit.,*** **p.** 439 sqq. **et les références données même page,** note t.

une venu spéciale. Ainsi s'explique l'habitude de placer sur l'aire, sous le tas de gerbes à battre et sous le tas de grain battu, un peu de sel et une faucille ou un fer a cheval. Il est de bon augure de poser aussi, à la même place, un morceau de levain. De même, nu moment de mesurer le grain, on augmente sa *barakah* ultime, en commençant l'opération du côté du tas tourné vers la *qiblab.* Auparavant, au moment de la moisson, le paysan a eu soin, pour renforcer la *barakah,* de placer du levain et du sel à l'endroit où il a déposé le premier filet de gerbes. Les trois premiers jours d'août, si l'on touche au grain, la *barakah* s'en va.

Il y a des *barakah* spéciales pour l'huile, le miel et le beurre, mais elies sont exceptionnelles. L'individn qui en bénéficie se garde bien de les divulguer, par crainte du mauvais-oeil. Ces forces heureuses portent, pour chacun des cas, des noms distincts. La *barakah* de l'huile qui sort en abondance du pressoir s'appelle h *qa*qoûçah.* On dit qu'un tel a trouvi la *kemiah* dans sa ruche, c'est-à-dire que les rayons y étaient g~>' fiis et surmontés d'une grosse boule de miel. Grâce à l'influence bienfaisante de *hghoûlab,* la baratte est pleine de beurre, et il n'y reste presque plus de petit lait. Dans la tribu des B. Ahmed, au N. W. des B. Zeroûâl, un village porte le nom de *'Anqoûd* (la grappe de raisin), parce qu'il s'y produit régulièrement tous les ans un miracle de *barakah :* l'un des. habitants trouve dans sa vigne une grappe qui remplit aisément un moûJd de **25** litres. S'il garde le secret, le bénéficiaire jouira à nouveau de cette *baraka}),* l'année suivante; s'il le dévoile, il y aura mutation du miracle en faveur d'un autre habitant du village.

A la *barakah* naturelle et spontanée, se juxtapose la *barakah* des saints, qu'on a déjà bien souvent définie. Les Djebâlah distinguent deux influences maraboutiques différentes; la *barakah* demandée et obtenue par le suppliant lors de sa visite *(tfdrab)* au tombeau du saint et la *barakah* permanente accordée par le saint aux bit us de ses descendants ou à ceux des familles et des fractions à qui il a donné pour toujours la promesse de son intervention sacrée.

Dans le pays de l'O. Ouarghab, les saints les plus réputés sont Moûiaï Boûchtâ-l-Khammâr, qui a deux zaoûiyah, l'une en rive gauche du fleuve, chez les Fichtâlah, l'autre, en rive droite, chez les B. Mezguîldah; Moûiaï 'Abc'errahmân. chez les Djâyah; Sîiî 'Abdallah ibn **l.**Iassoûn, chez les Slès et Moûiaï L'arbî-d-Dar-

qâoûz, enterré chez les 6. Zeroûâl, à Boû-Brîb, fondateur de la confrérie des DerqAoûab; le petit-fils de ce dernier. Moula! 'Abderrahmân ibn fayib est actuellement le dispensateur viv- nt de la *barakab* dans toute la région*. On dit que Moulai Boûcbti a accordé aux terrains qui entourent ses deux zaoùiyah une *baràkah* spéciale et permanente. Les oranges des jardins de son sancruaire d'ez-Zghîrah, chez les B. Mezguîldâb, sont réputées dans le nord du Maroc ; et il existe, à son sujet, chez les Fichcâ-lah, une croyance indiscutée relative à la fraction des Jrjdàoûah. Les habitants de cette fraction n'ont pas besoin, pour protéger leur sorgho sur pied des dégâts causés par les moineaux, d'user des épouvantails habituels et de passer leurs journée';, comme leurs voisins, à faire du vacarme dans leurs champs. En effet, dii-on, Moulai Boûcbiâ avait demandé un jour aux Fichtâlah de venir tous chez lui pour lui bâtir un four à chaux. Les gens de la tribu, occupés à écarter les oiseaux dé leurs champs, oublièrent de se rendre à la convocation du maître; seuls, les I.ldâoûah aimèrent mieux obéir à l'ordre de leur patron que de s'occuper de leur grain. Pour les récompenser de leur zèle à le servir, Moûiaï Boûchiâ leur dit : « Les oiseaux ne viendront plus jamais manger votre sorgho ! » Les Fichtâlah affirment que ce miracle de *barakab* se reproduit tous les ans.

Malgré le cas qu'ils font de l'intercession de leurs marabouts locaux en faveur des récoltes, les Djebâlah, comme tous les Marocains, adressent des invocations spéciales, au début de tous leurs travaux de culture, au véritable patron de l'agriculture au Maroc, Sidî Bel 'Abbâs-s-Sebtî. Ce saint, protecteur de Ceuta, est enterré à Marrakech, mais son renom est universel dans tout le pays. On l'appelle l'associé des laboureurs *(chrlk el-fdldljdb).* Sa *barakab* est recherchée à l'aide de la prière d'inauguration : « Au nom de Dieu, ô Sidî Bel 'Abbâs ! » Les Fichtâlah ajoutent : « Que ta main précède la mienneI »> *(icddek-sbaq-ieddlV).* On connaît la coutume dite *el-abbdsiyab** : au moment où le paysau

1. Cf. sur ces saints, les références données dans mon étude *Mutai-Bûchtd-l-Kbatnmdr, saint marocain du XIV* siècle,* dans la *Revue de l Histoire des Religions,* 1917.

2. Sur ce saint et sur r'abbassiyab, il existe différents travaux. Voir spécialement Mouliéras: *Le Maroc inconnu, 1.* II, Paris, 1699, p. 703; Mûntet, *op.* '"-> p. 53 ; Salmon et Bruzeau, *Contribution à Vitud» du Droit coutumier Kord~ Marocain ; de l'association agricole et dt ses diffirsntts formes,* dans les *Archives*

commence **à** mesurer son grain, il met de côte le contenu du ptemjer moûdd.et le donne ensuite, soit au ***fqîh*** du village, soit a« *khammês*, so t aux pauvres, en disant : Voici la part de Sîdî Bel'Abbis. Chez le. B. Zcroûâl, cette opération pieuse revêt une forme encore plus symbolique, car le premier moùdd rempli au nom du saint est reversé sur le tas de grain; et ce n'est que le second boisseau qui est res'crvè pour une aumône ultérieure.

En somme, le patronage de ce marabout, admis dans tout le Maroc pour l'ensemble des travaux agricoles, voisine normalement chez les Djebâlah avec celui des saints du pays. Toutes les *barakah* sont bonnes **à** rechercher, si toutes leurs influences bienfaisantes peuvent s'additionner l'une à l'autre, sans se combattre entre elles.

№. — **L**ES PÉRIODES FASTES ET NÉFASTES DU CALEKDRIES.

Certaines époques de l'année sont plus ou moins favorables à l'homme et à la terre. En Europe, de vieilles croyances concernant des prescriptions ou des prohibitions relatives à chaque mois, se sont synthétisées sous une forme concrète dans une série de proverbes dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle la « sagesse des nations », Il en est de même chez les Djcbâîah. Il y a des règles qu'il faut observer au cours des pratiques agricoles ou dans la vie normale, suivant chacune des saisons ou chacun des mois du calendrier julien. On tire des pronostics de l'arrivée ou de l'émigration des oiseaux. Il existe enfin dans l'année une série de périodes f.tstes ou néfastes nettement déterminées par la tradition et le calendrier.

Dans la montagne, il circule au sujet des mois une suite de dictons qui méritent d'être relevés : « S'il fait beau en janvier, la récolte Je l'année s^ra excellente ***(itjd oùi[dtt~l-oûqâdâ-f-ienHâyîr, ki ?:be-î.dii'r l 'dm~bed-dekhâyir)*** — li y a tellement de-vent en février qu'on di: : « Février laisse les poils des chèvres tout ébou-

***Marocoint.'*, vol. III, Paris, 1905, p.** 331 **fqq.: V.'estsrmarck, *Sulculto dei santi nel Ma-occo,* dans les *Actes du Xll'Congih iui,/::ilknol drsO/irulolisles,* t. J]I, Florecce,** 1902, **p.** 171. **M. R. Basset a analyse les *tmiidqib* de ce saint dans son ouvrage *Nidromub et Us Trams,* Paris, 1901.**

1. **Cf. sur les mois agricoles les proverbes recueillis par M. Ben Chentb, *Ptourbes Arabes Je l'Algérie et du Maghieb.*** 3 **ml. Paris,** 1905-1907, ***passim*** **(entre aunes, n»** 53. 1341, 1345, IÎ44. **I54i).**

rjffés » *(îbrâyîr kbelld-^agbb-el-m'i^-ka ittâyir).* — « En mars, tout rayon de soleil est suivi d'un éclair d'orage » *(f-tnârs, ka dkoûngbd-cherqâ-bltrqâ)K* — « En mars, il pleut; en avril, il y a de l'ombre; en mai, le soleil est pur et sans nuages *(jnârs-isîl; îbrîl-dlll ; mâïotl-sàfî -sqlî).* — En mai, chacun trouve du trayail; l'hiver a disparu ; c'est la belle saison pour les miséreux : « En mai, tout orphelin fait à sa guise » *(jnâtoû, koûll-îtbîm-b-râioû).* —'Une croyance répandue attribue aux produits d'octobre une *barakab* spéciale ; et l'on a déjà publié ce dicton courant dans tout le Maroc : « Si le mouton d'octobre, le grain d'octobre et le beurre salé d'octobre se rencontrent dans le même plat, ils le briseront ! * *(el-hâoûlî d-ektoûber, oû-z_-?fa'-dekloubèr, oû-s-sinen-d-ektoilber, tda-tlâqâou-f-el-gesa'â, ijer'oûha).* — Les gens delà plaine raillent habituellement les Djebàlah du retard qu'ils mettent à semer leur sorgho : alors que les premiers cessent normalement leurs semailles dès que les Pléiades apparaissent au-dessus de l'horizon, c'est-à-dire le lé avril*, les laboureurs montagnards ne craignent pas de continuer après cette date, malgré le proverbe qui circule sur eux en manière de moquerie : « Les Pléiades laissent les Djebâlah sans sorgho! » *{eth-thoûrîyâ-ka-d-khellî-~Djbâld-blâ dnya).*

Dans chacun des cinq premiers mois de l'année, cinq oiseaux font leur réapparition *(khems-cheboûr b-kbems-fiatir)* : en janvier, c'est la cigogne, en février, l'hirondelle, en mars, le coucou, en avril, la tourterelle, et en mai, l'alouette huppée. » Quand vient la cigogne, la saison des labours est terminée » *(Jdâ-djâ bellâredj, md bqâ-j-el-harth-mâ-iïalkdj).* — « Quand vient **i**'hirond.lle, il y a du pain suspendu **à** rous les crochets de la maison » *[îdâ-djàt <?/-khottîfah, îkoûn-el-kboûb^f koûll-mokhtdf)'.* — En avril **on** commence à faucher l'herbe dans la campagne; aussi « l'alouette huppée apporte-t-elle la faucille dans sa ceinture » *(cûrrdituî-hi-d-djlb-l-mendjel-f-kh^dniâ).*

On désigne, dans toute l'Afrique du Nord, sous le nom de *Hâli* (les nuits), une période de quarante jours, du n décembre au 20 janvier. Cette période se divise en deux parties de vingt jours chacune. « S'il pleut pendant la première moitié des *liait,*

t. Recoupé et traduit par W. Marçais, *Textes arabes de langer,* Paris, ion, p. 329.

2. *Ci.* Joly, *o/>. cit.,* p. 30?.

3 Jeu de mots intraduisible en français, reposant sur la communauté de racine des mots *khitifab* et *mokhtdf.*

dit-on chez les Fichtâlah, les récoltes viendront mal; s'il pleut pendant la seconde, les récoltes seront belles à souhait » *(el-lîâlî, îdâ-nathet, ferriet, où* ***tdd****-erklet, selhet)*[1]. On y dit de même : a Méfie-toi du beau temps pendant les ***lia*** *H;* d'une vieille femme qui prie; des cavaliers qui simulent la retraite » *(Jâ-d-****tiq****-b-el-****Uâlî, îdâ*** *shat, oû-lâ-h el-tiçgoû^,* ***idâ****-sellat, oû-lâ-b-el khîl, idâ-oûellai).*

Les deux périodes de l'année qui sont les plus redoutées chez les Djebâlah sont celles *d'el-hsoûm* et *d'es-smdtm.* Les *hsoûm* commencent le **25** février et durent, comme il en est fait mention dans le Qprân, « sept nuits et huit jours »». Dans la montagne, le terme *hsoûm* est connu comme vocable qorânlque, mais les gens emploient plutôt la dénomination de *kayyân,* en raison d'une légende dont voici le résumé : Un nègre, nommé Ilayyân, esclave affranchi, vivait, dit-on, dans le pays. Son ancien maître avait fini par se ruiner par la façon généreuse dont il traitait ses hôtes, et il en fut réduit peu à peu à vendre tous ses biens au nègre enrichi. Un jour, il alla trouver l.layyân et lui dit : « J'ai des hôtes chez moi, je viens te demander un mouton, de l'huile et de la farine. — Soit, répondit l'autre, mais à la condition que tu me donnes ta fille en mariage! » L'hôte, pour ne pas subir la home de mal traiter ses invités, dut accepter et rentra chez lui chargé de provisions. Peu après, l.layyân survint et exigea que les noces eussent lieu le soir même. Puis, il alla dans les villages voisins pour convier les gens à son mariage. Il pleuvait et c'était une nuit de *hsoûm.* En traversant un oued, il fut emporté par le courant et se noya. Et son ancien maître, dès le lendemain, put rentrer en possession de tous ses biens.

Diverses coutumes naturistes se rapportent à cette période : s'il ne pleut pas pendant les *hsoûm,* les puits ne se rempliront pas de l'année; h pluie des *hsoûm* est favorable aux cultures dites***el-ijtti:iynh*** (fèves, lentilles, pois, jaresse). Chez les B. Zeroûâl, on évite, pendant que durent ces jours néfastes, d'entreprendre une construction nouvelle ou de moudre la récolte d'olives. Ce sont les jours les plus froids de l'armée et il tombe de la neige. Aussi ait on : « Ne te réjouis pits du nombre de tes agneaux et

1 Cf. un prov.-rbs aualog'.x dir.s Ber. Chcricb. *op. cit.,* n° 37.

2. Cf. *Qu'au,* sourate LX1X, v;rs. 7. Si.r cotte période, qui commémore l'anéantissement ues peuples *du* *AJ et de Thaiaoûd, cf. Doutté, *op. cit,* p. $52 et Destaing, *Faits ei contenus iuisomùires cLe^ les Betu-Sttous,* dans la *Revue Africaine* de 1906.

de tes chevreaux, tant que les *lîdlî* et *hayydn* ne seront pas terminés » *(Jâ-d-frah-b-el khirfân-oû-hdjdîdn,* **butta** *ikhroùdj-el lîdlî-oû bîyyân);* ou encore : « *hayydn* est neigeux; à son début, il y a abondance d'oeufs de perdrix; à sa fin les épis se forment dans le blé vert» *(Jpiyyân-botl-tbbtîdj ; âouloû-bîdbâ-ad dkhoûrou-'asloûdj).*

Le milieu des *hsoûm,* particulièrement le dernier jour de février et le premier jour de mars, est l'époque la plus favorable à la découverte des œufs de perdrix. Les Djebâlah ont pour ce mets une prédilection spéciale, probablement parce qu'il passe pour être doué d'une vertu aphrodisiaque. Ils emploient, pour réussir dans leurs recherches, deux sortes de procédés qui relèvent de la magie. Les uns sortent de chez eux au milieu de la nuit, placent un tamis devant leur visage et comptent les étoiles qu'ils aperçoivent à travers ce tamis. Les autres passent un poinçon sur leur paupière inférieure en faisant le serment de ne laisser couver aucune perdrix*.

Pendant quarante jours, du **12** juillet au **19** août, s'étend la période de la canicule *(es-undun).* Si, durant tout ce laps de temps, il y a le moindre nuage dans le ciel, l'année sera pluvieuse. « Si le tonnerre se fait entendre, la mort sévira parmi les hommes ou les bêtes de somme » *Qdâ-tertaq-er-ra'ad-f-es-smdttn, îkoAn-el-maoût-j-mnddem-âùû-f-el-behâhiî).*

Le *nath* (du **23** mars au **4** avril), qu'on a représenté comme une période où tout travail des champs doit être évité*, est, au contraire, chez les B. Zeroûâl au moins, considéré comme l'époque la plus favorable au début des semailles de sorgho. Il est vrai, aussi, que dans cette tribu il n'est tenu aucun compte du caractère néfaste des jours ce canicule.

Pour compenser toute cette série de jours mauvais, les calendriers agricoles fixent au **27** avril l'ouverture de la période bénie du *nîsdn,* qui se prolonge pendant sept jours'. Chez les Djebâlah, comme dans le «sie de l'Afrique du Nord, on attribue à la pluie tombée pendant le *nlsdn* une vertu merveilleuse et une *barakab* tellement grande, qu'on place sur le sol, chaque fois qu'il pleut, au cours de ces sept jours, des plats très larges qui recueillent le

1. **Cf. dans Doutté,** ***op. cit.,*** **p.** ***262,*** **les recettes magiques pour faire bonne chasse.**

2. **Cf. Arin.** ***hc. cit.***

3. **Sur le nîsàn, cf. Destaing,** ***op. cit.,*** **et Doutté,** ***op. cit.,*** **p.** 552 **(références p.** 553, **notes** 1 **et** 2).

pins possible du liquide bienfaisant. Chacun découvre sa tète sous les ondées du *nîsân.'* On asperge d'eau de cette pluie les moutons, ks bœufs, les mulets,, îe grain conservé datas-les greniers. Chez les Sles, on pétrit avec cette eau une pâte de farine dont on Lut de minuscules galettes destinées à être conservées dans les locaux à provisions.

S'il pleut pendant le *nlsûn,* on dit que tous les serpents deviennent borgnes ou aveugles. S'il ne pleut pas, les serpents seront à craindre jusqu'au début de l'hiver suivant, u La pluie de *nîsân* éborgne les vipères sur les crê:es » *(ech-chtâ-d-nîsân, ad. 'aoâar-lehît-f-el-kîjân).* C'est à partir du *nîsân* que *h* lait commence à devenir rare, si bien que les femmes disent : « *nhdn* retourne les jattes de lait, l'orifice vers le sol » *(fiisân-ineqloiib-el-kisâii).*

IV. — LES INAUGURATIONS AGRICOLES.

Les Djebâlah admettent que de mai à octobre la terre est si peu productrice qu'on peut la considérer comme « morte ». Durant la période d'été, elle devient de plus en plus assoiffée et les premières pluies d'automne ont pour objet, à leur sens, d'« abreuver » ***(roûa)*** le sol desséché.

On verra, au cours de l'exposé des cérémonies d'inauguration et des fêtes saisonnières, 1 importance que revet, dans la montagne, l'observation des prescriptions alimentaires. Évidemment, la coutume de préparer une série d'aliments plus copieux et plus raffinés qu'à l'ordinaire, peut s'expliquer, de prime abord, comme la façon 1a plus tangible et la plus profitable de marquer, par un changement apporté au maigre menu journalier, le caractère exceptionnel d'une journée fériée. Mais, alors, chez les Djebâlah, — et il en doit être de même chez tous les Berbères de l'Afrique du Nord, —il ne s'agit pas simplement de préparer, au gré de chacun, des mets variés et abondants. Au contraire, à la même date, tous les ans, à l'occasion d'une cérémonie quelconque, d'une fête orthodoxe ou agraire, il est d'usage de préparer des plats spéciaux, dont la nature est fixée rigoureusement par la tradition, et que parfois une habitude superstitieuse prohibe pendant le reste de l'année.

C'est à une date fixe, le **17** mai de l'année julienne, que l'été commence et que la terre meurt : ce jour s'appelle a la mort de

la Terre » *(maoût-1-a.rd).* A cette occasion, il y a lieu d'observer diverses prescriptions rituelles. Il faut se garder de dormir ce jour-là et il est d'usage de se brûler légèrement la surface du cuir chevelu, en y faisant appliquer une mèche allumée ou une tige embrasée de laurier-rose à quatre feuilles *(solfin-ed-deflâh).* On mange chez les Fichtâlah de l'orge nouvelle grillée, qui, en raison du rite de la brûlure, s'appelle *meqoâi-râsoû* ([l'orge] à la tête brûlée). Il est d'usage chez les Djâyah de manger, ce jour-là, des œufs de perdrix; che^ les Slès, des escargots cuits dans une sauce aromatisée au thym*. Enfin, un bœuf, qui n'est payé qu'à *Y'Ansrah,* est acheté dans chaque village, égorgé rituellement, et sa chair partagée entre chaque maison, Chez les B. Zeroûâl, on va visiter les saints le jour de *Maoûl-l-ârd.* On commence, en général, le lendemain, la moisson.

Au moment où le sol est imprégné de pluie, en octobre, novembre ou même décembre, il faut commencer les labours de blé et d'orge. Dans chaque *djemâa,* au jour fixé pour le début des labours, est célébrée une fête agraire qu'on appelle *en-Nzptd* (les Parcours). Chez les Slès, chaque femme prépare, ce jour-là, des crêpes à l'huile *Qbrîd)* et des fèves grillées dont elle remplit autant de plats que son mari a de bœufs attelés. Tous les plats du village sont réunis à la *djâma,* pour les *ftlbâ* et les pauvres. Chez les Djâyah et les.B. Zeroûâl, les crêpes.sont emportées dans les champs, puis placées sur les cornes des bœufs.

Parfois, quand il trace le premier sillon, le laboureur y laisse tomber une grenade conservée de l'été précédent et la recouvre de terre; les enfants viennent rechercher la grenade et l'ouvrent ; si le fruit a encore à l'intérieur une belle apparence, c'est signe que le champ rapportera une récolte abondante.

Au début de mars, on sèvre les agneaux et les chevreaux qu'on sépare de leurs mères jusqu'à *Y'Ansrah,* Cette opération s'appelle *el-bid^* et fournit le prétexte d'un repas servi en commun dans le village; on a l'habitude d'y manger une sorte de couscous très cuit et arrosé de lait, connu sous le nom de *el-merdoûd.*

En avril se fait la tonte des moutons. Les tondeurs sont payés en nature suivant l'importance du troupeau. Les gens du village les assistent et tressent des cordelettes de palmier-nain pour atta-

I. Tous les Marocains, sauf les gens du Tàfîlilet, considèrent les escargots comme un aliment licite.

cher les toisons tondues. On mange en -plein air des crêpes à l'huile et des œufs durs noyés dans du beurre tondu'.

Quand l'un des habitants du village a fini de battre son grain, il convie ses voisins **à** prendre part, à la mosquée, à un repas qui porte le nom de ***ghid^ah.*** Lorsqu'un propriétaire a récolté **ioojo/j-*fab*** (environ **600** quintaux), il égorge un bœuf comme sacrifice votif.

Chacune des familles de la djemâa envoie un plat de nourriture à celui qui moud ses olives à un moulin banal. Quand les olives sont pressées, il est d'usage que le propriétaire remplisse d'huile chacun de ces plats, en manière de remerciement.

Chez les Djebâlah de ΓO. Ouarghah, la fin de la moisson est marquée parla célébration d'un rite d'origine vraisemblablement païenne.

« Les forces sacrées qui sont dans le champ, dit Douttê, **à** propos des rites agraires de l'Afrique du Nord, le démon de la végétation, 1 espric du blé, sont souvent conçus et personnifiés de diverses manières ; on pense que c'est le dernier blé récolté qui est le plus chargé de forces sacrées, comme si celles-ci s'étaient réfugiées rout en lui; **à** cause de cela, la dernière gerbe a presque toujours un caractère sacré» ». Le rite de cette dernière gerbe, qui en Europe s'appelle la Mère du Blé ou la Fiancée du Blé, se retrouve, sous une iorme nettement voisine, dans la montagne marocaine, avec le nom de Fiancée du Champ, *'aroùset-el-feddân'.* Il est en effet d'usage que le paysan, quand il moissonne son blé et son orge, laisse intact dans le dernier de ses champs un carré de **10** mètres de côté environ. Les femmes de sa maison, une fois la moisson terminée, revêtent leurs plus beaux vêtements et s'en vont arracher, épi par épi le blé et l'orge qui leur ont été réservés (en arabe : *triîcb-el-'aroûsalj).* C'est pour elles l'occasion d'une réjouissance; elles luttent d'ardeur entre elles et manifestent leur

1. **Cf. Doutté, *op cit.,* p.** 553 **et "°'« 3¬**
3. **Doutté, *op. cit.,* p.** 518.
3. Je n'ai pu recouper l'exactitude des renseignements donnés par W. B. Harris, *The Herbert of Morocco,* ap. b'razcr, *op. cit.,* III, p. 241, au sujet d'une cérémonie analogue des environs de Tanger, la seule Je ce s;enre, à ma connaissance, signalée au Maroc, avec celle que Dout:é a recueillie- chez les I.iahah *(pp. cit.,* p. sîy). Cf. le nom donné, par les Djebûiah à l'arc-en-ciel : la » fiancée de la pluie « *CaroiUet el-malr)* ; à 1лз, ou dit au contraire : « Ц ceinture de Lallah Fatimah » *Qjidm follà-jdlimd).*

joie par des ***ighirith*** et des chansons. Chez les Fichtâlah, elle* chantent sur tm mode lent le refrain suivant :

i< Meurs, ô notre champ! Gloire à celui qui ne meurt pas!
« Meurs, ô notre champ, champ de bonheur!
« Cette année c'est l'orge et l'année prochaine,.ce sera le blé ! »

Moût-iâ-fedddntid ! Soubhân-me] hî-îmoût!
Moùt-td fedddmiâ, fedddn er-rbdb!
Hâd-el-'âi>i-b-ccb-cb'îr oû-l-qdbel-b el-qmâh!

ou bien. :

« O notre champ, champ de richesse!
« Cette année, c'est l'orge et l'an prochain ce sera le blé! »

Fedddnnâ-id fedddn-el-gbnâ !
Hdd el-'dm-ecb cb'îr-oû l- âm-lmddjî-i-qmâh !

V. — LHS MODES D'EXCITATION DE LA PLUIE ET DU BEAU TEMPS.

Les procédés de magie sympathique et les différents rites propitiatoires employés dans l'Afrique du Nord pour attirer la pluie* semblent, d'une manière générale, connus et employés pour la plupart par les Djebâlah. Mais, avant de faire l'exposé de ceux de ces moyens qui sont pratiqués dans la montagne, il importe de signaler que les habitants n'ont guère recours à eux que par exception. Le pays de l'O. Ouarghah est en même temps celui où rayonne la grâce du miraculeux homme **à** la pluie, Moûlaï Boûchtâ-l-Khammâr; et c'est à sa puissance inconrestèe que s'adresse le plus grand nombre des supplications, lorsque la sécheresse sévit dans la région. Ses zaoûïah sont alors visitées processionnellemcnt; on y sacrifie un bœuf qu'on immole en lui coupant les jarrets (*/'arqîbab)'*. Il est rare, quand annuellement les O. Aïssa

:. **Cl. Bel,** ***Quelques rites pour obtenir la pluie en temps de sécheresse chez les Musulmans Maghribins,*** **dans le** ***Recueil de Mémoires ct de Textes publiés en l'honneur du XH?* Congres des Orientalistes.*** **Alger,** 1905. **p.** 49-98, **et les pages de Doutté,** ***op. cit.,*** **p.** 582 **sqq , où il a incorporé le résultat des observations qu'il a recueillies dans le sud du Maroc.**

2. **Sur ce mode de sacrifice, cf. Westermarck,** ***Cérémonies du Mariage au Maroc,*** **trad. J. Arin, dans les** ***Archivas Berbères,*** 1917, **p.** 34 **et W- Mariais,** ***op cit.,*** **p.** 379.

viennent en pèlerinage à son tombeau des Fichtâlah, que la pluie ne tombe pas. En un mot, sa plus grande *batakah* réside surtout dans le pouvoir surnaturel qu'on lui attribue d'être, au nord de Fâs, le marabout « faiseur de pluie ».

Il est d'ailleurs établi, qu'en dépit du caractère orthodoxe de la prière i2e *\'istisqâ* qui correspond aux Rogations chrétiennes et à laquelle ils ont parfois recours, les populations de l'Afrique Mineure s'adressent plus volontiers aux saints, lorsque par suite d'une période prolongée de sécheresse, le sort de leurs récoltes se trouve menacé. Il faut probablement voir dans cette préférence la trace d'une coutume antérieure à leur islamisation.

Il faut donc, au moins chez les Djebâlah, considérer les rites concurremment employés pour demander la pluie comme simplement des moyens ancestraux conservés par la tradition agricole, mais que l'hagiolâtrie a rabaissés au second plan. Ils n'en demeurent pas moins intéressants à relever.

Chez les Fichtâlah, pour faire cesser la sécheresse, les enfants s'en vont aux abords du village, en chantant : « Derdoûch el Haïânî a mangé de la graisse et m'a laissé! » *(JDtrdoùcb l-hiânî-kld-ch-cbbam oû kliellâi.iy.* Chez les B. Zeroûâl, les enfants jouent à la balle pour faire tomber de l'eau. Ce jeu est une variante du jeu bien connu de la *koûrah*, dont on a déjà noté le caractère semi-religieux". La balle porte le nom de *tchfrrah;* c'est un morceau de liège entouré de fibres de palmier-nain.

Chez les Slès, les femmes, en temps de sécheresse, ont parfois recours au rite sympathique connu sous le nom de *Ghondjab;* au contraire, !a coutume en prohibe l'emploi chez les Fichtâlah. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, comme il a été signalé pour la majorité des endroits où ce moyen est employé, de la grande cuiller à pot habillée en poupée, mais d'une planché de plus d'un mètre de long qu'on revêt d'un costume de femme et qu'on pare de mouchoirs de soie et de colliers. La différence est d'ailleurs trop peu sensible pour qu'on puisse voir dans cette variante une déformation sérieuse du rite, et n'est pas susceptible d'invalider l'explic3tion donnée de la « création d'un génie par person-

1. Ci', une pratique d'excitation delà pluie *chez* le; Zctuuioûr, dans Qucrleux, *Us ZtniiHoûr (Aichives BiiUrts,* 1915, vol. I, iasc. *2,* p. S S 5 y j.

2. Cf. Doutté, *op. cit* , p. 554« 5S7, W. Marçais, *op. cit.*, p. 137.

nificatiou de l'instrument '[1] ». Les femmes se forment en cortège, accompagnées de leurs enfants dont elles ont lié les mains derrière le dos, et, chargeant l'une d'elles de porter la grande *Ghondiah,* elles se rendent au *seyid* voisin, font le tour du tombeau et s'en retournent en chantant :

« Secours qui te supplie, **ô** Généreux, que la pluie remplisse l'oued I

« Secours qui te supplie, **ô** Fortuné, que la pluie tombe en abondance[2] !

ot Secours qui te supplie, **ô** mon Dieu, qu'ir y ait de la pluie er dû vent d'Ouest ! »

Ghi th-ghâïthek, id~djoudd, oûch-chiâ-ihmal-el-oûâd !
Gbi th-ghâïthek, iâ-maïmoûn, oùch cbtd-qedd-el-laïmoûu !
Ghi th-ghâïthek, id~rebbî, oûch-chtâ-oul-gharbi!'.

Il paraît que chez les Ahl-Srîf, à l'ouest du pays djebâlah, les hommes montent à cheval, rejoignent la procession et ravissent la *Ghondjah,* pendant que les femmes chantent et poussent des *Zghârîth.* Il faut peut-être voir dans cette coutume un lien éloigné de parenté avec le simulacre classique d'enlèvement qui se fait au cours du mariage.

* Certaines pratiques chez les Djebâlah ont pour objet de faire cesser la pluie. Il arrive parfois que le mauvais temps prolongé empêche les paysans de commencer suffisamment **tôt** leurs labours de printemps. « La pluie, disent-ils alors, est un bienfait de Dieu, mais nous avons besoin de beau temps *Qiâb)* ». Pour l'obtenir chez les B- Zeroûal, on charge une vieille femme d'accomplir un rite d'allure nettement magique: elle recueille de l'eau de pluie, la fait bouillir et s'en va la verser à terre, au dépotoir du village. Ou bien ce sont les lettrés de l'endroit qui inscrivent sur une planchette les noms de cent un saints, dont il importe qu'au-

I. Doutté, *op. cit.,* p. 5S5. Le rite de *Ghondjah* existe chez les Tsoûl et les HUïnah, au témoignage de Trenga, *Us Branis,* dans 1rs *Archives Berbères;* 1915-1916, p. 298.

1. Mot à mot, « en gouttes aussi grosses que des limons ». Image osée appelée par les besoins de la rime.

5. Cf. un chant analogue dans S. Biarnay, *Étude sur Us diultctes berbères du Rif.* Paris, 1917, p. 176 sqq.

cun ne contienne ni *sin* ni *chin* (comme par exemple Moûlaï Idrîs ou Moûlaï Boûchtâ). Puis, ils vont exposer cette planchette **à** la pluie, jusqu'à ce que les caractères tracés **à** l'encre encore fraîche aient disparu.

De même, lorsqu'on veut que la pluie cesse, il est bon que les enfants jouent à une sorte de jeu de quilles où il s'agit de renverser à coups de balles des pierres mises debout sur le sol, les *choitàhii*. Les Fichiâlah, dans le même but, demandent aux gens de la fraction de Jrldâoûah de venir balayer un dépotoir voisin de la zzoûiyâh de Moûlaï Boûchtâ.

Chez les B. Zeroûâl, pour faire disparaître le vent d'Est *{cherqf)*, on accroche devant les maisons des rameanx d'olivier sauvage qui ont trempé toute une nuit dans l'eau ; chez les Fichtâlah, on suspend simplement ai;x poutres du toit un fléau à battre.

VI. — LES FÊTES SAISONNIÈRES; LES COUTUMES RELATIVES A LA CELEBRATION DES FÊTES ORTHODOXES ; LE CARNAVAL DU DJEBAL.

Dans l'Afrique Mineure, la première journée de l'année solaire porte en général, comme le premier mois de cette année, le nom caractéristique *à'iennâtr,* où il est facile de voir une déformation du vocable latin «. lanuarius » Chez les Djebâlah, *iennâïr* désigne simplement le mois de janvier, et la fête du jour de l'An porte le nom de *hàgoùz?.*

Les montagnards sont tous d'accord pour dire que cette fêce esc d'origine chrétienne et qu'elle fut adoptée au Maghrib par la

i. Sur le jour de l'an roaghribin, cf. Destaing, *Ennuytr cb¿~ les Béni Suoils,* dans la *Revue Africaine,* 1905, p. 56 sqo. ; Doutté, *op. cit.,-p.* 544 sqq. et réiérences même page, note 1. Mouliéras *(op cit.,* p. 519) ne fait que signaler, sans exposer les coutumes qui s'y rattachent, la lête du nouvel an ches les Djebâlah et ne mentionne pas sa dénomination montagnarde.

s. A Fas, *hUgoû^ob* est employé concurremment avec *iennâïr.* Chez les B. Zeroûàl, *Ijdgoûi* se transforme souvent en *hdouoù*,* de même *dggaû^* (vieille femme) se transforme en *douoû^.* il n'existe pas, * ma connaissance, dans le dialecte nord-marocain, d'autres exemples de cette elisión analogue à celle du *qûf* dans le parler fasî et le jargon juif d'Alger. Je ne crois pas qu'il soit possible de rapprocher *Ijàgvûx* de *guoi'i^ù* (prononciation djeb. de *djaoù^i* nconslellation des Gémeau*), l>'" *que* la nuit du premier janvier porte dans les calendriers fâsîs le nom de *UiUat-eUgaoi\\à.*

collectivité, quand les maisons des Chrétiens avdisinaient celles des Musulmans (cl. *supra);* les enfants des villages, sans s'occuper de leurs religions différentes, jouaient quotidiennement ensemble. Un jour — c'était le premier janvier — les jeunes Musulmans virent leurs compagnons chrétiens chargés de friandises et habillés de neuf. Ils s'en furent sur le champ demander en pleurant à leurs parents des présents de fête. Alors, les Musulmans égorgèrent pour leurs fils des moutons et des poules. D'autres firent l'emplette de figues, de noix et de raisins secs, et les enfants, satisfaits, cessèrent leurs récriminations.

C'est probablement dans cette légende naïve qu'il faut rechercher l'origine des prescriptions alimentaires du *hâgo»^* djebâlah. La fête dure trois jours. La veille du nouvel an, il est d'usage que les femmes préparent un plat de blé concassé, cuit dans du lait et servi avec du miel, de l'huile ou du *sârnet*.* C'est le *dchîch,* que l'on sert également à Fâs ce jour-là, mais qui porte dans cette ville le nom curieux de *berrberr.* Tous les gens, riches et pauvres, ne sauraient se dispenser de se gaver de *dchîch* le soir du dernier jour de l'année; il est d'usage également de manger des noix et des raisins secs rouges qu'on a achetés à l'avance pour être sûr de n'en pas manquer. Chez les B. Zeroûâl et les Djâyah, il est nécessaire de manger des sardines salées, « quand bien même le prix d'une de ces sardines atteindrait deux douros », des pois chichcs et des fèves grillées. Le lendemain, premier jour de l'année, et le jour suivant, on va chasser et déterrer des racines tendres de palmier nain, qu'il est bon de manger à cette *occasion.* Le troisième jour, on prépare des beignets *Çsfendj)* aux raisins noirs.

Le premier jour du ***hagoù^,*** on change dans chaque maison les pierres du foyer: ce soin est réservé aux femmes. On tire également des présages poui la récolte de l'année nouvelle. S'il reste du ***dclnch,*** chez les Djâyah, c'est signe que l'année sera bonne. Pendant la première nuit, les femmes laissent dans un plat un peu de cette bouillie; elles y tracent au moyen de leur doigt cinq rigoles parallèles en disant : « Voilà janvier, février, mars, avril et mai » ; puis, dans chacune des rigoles, elles mettent à incer¬

i. Sur la fabrication du. sâmet chez les Djebilah, cf. Moultéras. *op. cit.,* t. I, p- 55 et surtout Michâux-Bellaite. *Quelques tribus de montagnes de la région du Habt {Archives Marocaines,* vol. XVII, Paris, 1911, p. 219 sqq)

valles égaux trois petits tas de sel qui représentent chacune des trois décades du mois figuré. Le lendemain, il sera facile de reconnaître, d'après la place de ceux des quinze tas qui auront fondu, les périodes de dix jours pendant lesquelles il pleuvra, au cours des cinq premiers mois de l'année.

Les jours du *kagoù~* sont chez certaines tribus djebâlah l'occasion de pratiques carnavalesques : chez les Fichtâlah on noircit de noir de fumée le visage d'un homme, on lui attache les mains et on le revêt d'une vieille natte. On l'appelle *hâgoû^;* il va dans les villages, accompagné d'une suite de pseudo-serviteurs. A son approche, les femmes se sauvent, puis reviennent, et remettent aux gens du personnage déguisé des beignets, des fruits secs et des pois chiches.

Les montagnards, quoi qu'en dise l'informateur de Mouliéras[1], semblent ne connaître la nativité chrétienne ou *Milâd-Aïssâ* que par la mention qui en est faite dans leurs éphêméridcs. Au contraire, la fête de *Y'Ansrah* qu'il ne signale pas, est célébrée tous les ans par eux suivant des coutumes très voisines de celles qu'on a déjà relevées dans les différentes régions de l'Afrique Mineure*.

En effet, les rites les plus répandus qui accompagnent dans la totalité du Maghrib la célébration de **1'** *'Ansrah*, sont les rites du feu et de l'eau. Les montagnards en ont conservé la tradition intacte, et la fête du 24 juin présente chez eux au plus haut degré son caractère purificatoire. Ils lui attribuent d'ailleurs, comme au nouvel au, une origine chrétienne. Elle dure trois jours. Le premier, dans la matinée, il est d'usage que chacun fasse de la fumée au moyen de brasiers où se consume un mélange d'herbes odoriférantes. Les B. Zeroûâl emploient uniquement pour les feux de *Y'Ansrah* des feuilles de tremble, de la menthe sauvage et

t. Un séjour Je près de Jeux années à l'extrémité méridionale du pays djebâluh m'a permis d'apprécier tous les jours à sa juste valeur le travail de M. M., et de v.';riner l'exactitude de la plupart des renseignements que lui a fourni son précieux informateur. Et bien qu'une fréquentation prolongée du milieu montagnard m'empêche de partager pleinement ses idées sur la mentalité et les meeurs des habitants, je me fais un agréable devoir de rendre hommage à so:i œuvre qui m'a été du plus grand secours pour mes enquêtes de la <i seconde heure ».

2. Destaing. *Fîtes et coutumes... ;* Doutté, *op. cit., p.* 56; et note 1 ; Marçais, *op. cit.,* p. 152, n. I et p. 592, à propos d'une pittoresque description de U fête aux environs de Tanger, traduite p. 152 sqq. Kamppfmeyera recueilli un texte sur *\"A>;srah* à Fis *(JVettereTtXte ans Fe- and Tanger,* p. 52 sqq., S2 sqq.).

une plante aromatique spontanée qu'ils appellent *'attdsab* : celle qui fait éternuer. On enfume d'abord la maison, puis les meules, puis les champs de sorgho, les jardins de melons et les arbres. Tous les membres de la famille doivent sauter sept fois au-dessus- de chacun des tas d'herbes enflammées[1]. Un foyer est allumé sur le chemin, devant la maison ; et l'on fait passer à proximité les mulets, les bœufs, les moutons et les chèvres'.

VAtiirab est aussi l'occasion d'aspersions mutuelles. Tous, hommes, femmes et enfants, se jettent de l'eau les uns sur les autres. Il y a quelques années, on ne pouvait circuler dans les rues de Fâs qu'au risque d'être inondé, « fût-on pacha ou fonctionnaire du makhzen, et dans la ville dévalaient de véritables torrents ».

Dans la campagne montagnarde, tous les gens, sans exception, s'en vont passer les journées de *Y'Ansrah* aux jardins ou aux vergers voisins du village. On prépare du couscous avec du blé nouveau, des courges et du lait; on vide les ruches, on mange le premier miel. On tue dans chaque village, comme pour la tt mort de la Terre » un ou deux taureaux dont on distribue un quartier à chaque famille.

Cette fête est la plus grande réjouissance de l'année. Les *gbîyadh,* vêtus de djellâbah brunes à pompons multicolores ne cessent de souffler dans leurs flûtes primitives, pendant qu'au-dessus des villages et des jardins monte, en épaisses colonnes». la fumée purificatrice.

L'observance des fêtes saisonnières ne diminue pas, chez les Djebâlah, l'importance qu'ils attribuent à la célébration des fêtes religieuses islamiques. Les premières, en vertu de la fixité de leur date, sont soumises à des rites naturistes susceptibles d'être répétés chaque fois sans difficulté pour les pratiquants. Au contraire, le caractère « migrateur » de l'année lunaire faisant successivement coïncider les dates hégiriennes avec chacune des saisons, les pratiques locales qui accompagnent la célébration des cérémonies orthodoxes sont nécessairement observables en tout temps et ne s'adressent jamais aux disponibilités agricoles du moment.

1. Sur l'heptade chez les peuples musulmans, cf. Doutté, *op. cit.,* p. »84 sqq.

2. La coutume signalée par Doutté, *op. cit.,* p. 569, d'après laquelle on brûlerait chez les Djebâlah un chai sauvage dans le feu *deV'Ansrab* est inconnue de tous mes informateurs.

Dans la montagne, la fête de *V'Acfoârâ,* qui tombe le to moharrem, est plutôt connue sous le nom de *'Acboûr'*. Alors que dans le reste du Maroc, elle donne lieu le plus souvent à des manifestations complètement étrangères aux prescriptions orthodoxes, elle a conservé, au nord de l'O. Ouarghah, son caractère exclusivement religieux, et il ne s'y juxtapose que les rites de deuil dont on a donné déjà diverses explications. Elle n'y est jamais non plus l'occasion de cérémonies carnavalesques. Certaines prohibitions relatives à cette fête se sont même étendues dans le pays à tout le mois de moharrem : c'est ainsi que pendant les trente premiers jours de l'année musulmane, il est défendu aux hommes de se raser la tête, aux femmes de se teindre au henné et d'ussr de *khol,* en souvenir de la mort de Hbsein à Kerbélah.

On mange la veille de *YAchoùra* la queue du mouton égorgé pour *Y'Aid Kbîr.* Le lendemain matin, de bonne heure, après une toilette minutieuse, les hommes vont au cimetière arroser d'eau les tombes de leurs parents en disant : « Voilà de l'eau du puits de Zerozem! »

Les Djebâlah célèbrent normalement *Y'AîdSghtr* et *leMoûloûd.* qu'ils appellent plus volontiers le *Maïloûd.* Pendant la nuit du *Maïloûd* les femmes veillent et chantent. Le matin du premier jour de *Y'Aïd Sgbîr,* dès l'aube, tout le monde distribue aux pauvres, aux veuves et aux orphelins la *fitrab,* représentée par un *motuld nabàofiî* de grain (environ quatre poignées de grain).

Le septième jour qui suit le début de chacune de ces fêtes est considéré comme un jour férié et donne lieu dans la plupart des villages **à** des sacrifices rituels privés ou faits par la communauté.

Le septième jour du *Moûloûd'* est un jour de grande fête chez tous les Djebâlah. Les B. Zeroûâl, les B. Mestârah et les Ghzâoûah vont à cette date faire aux saints protecteurs de leurs tribus des sacrifices de *t'arqîbah,* pendant que des cavaliers tirent des coups de feu en signe de réjouissance. Chez les Djâysh, les femmes de la tribu vont visiter la zâoûiyâh de Moulai "Abderrahmân. La

t. Sur cette fête, cf. Doutté, *op. c:l* , p. 526 sqq • Mouliéras, *op. cit.,* II, p. 518; Castells. *Note sur la fitt de Admira à Rabat,* dans les *Archives Berbères,* 1915 1916, p, 250 sqq.

2 Le *Sdba* du *Moidoàl* et de *V'Ald Sghir en* célébré *chce* les Branès; cf. Trenga. *op. cit.,* p. 297. Sur ces deux lê'.es, cl. aussi Mouliéras, *op. cit.,* II, p. 19, 5iS et 519.

coutume veut qu'un homme de la famille des Oulàd Boû'allâq, du village de Tafernoût, des B. Ouriâgel, apporte un chevreau au tombeau du saint, quels que soient le temps et la grosseur de l'O. Aoûlaï qui sépare les deux tribus. Les femmes djâyah introduisent ce chevreau dans l'intérieur du mausolée, lui recouvrent la tête d'un voile; puis elles arrachent, chacune à son tour, une poignée dés poils de la bête. Elles attribuent à ces poils, brûlés dans la chambre d'un malade, une venu éminemment bienfait santé.

Le septième jour de *Y'Aïd Sghîr*, il est d'usage d'égorger un mouton ou une poule. Chez les B. Zeroûâl, celui qui a sacrifié **à** cette occasion plante dans la cour de sa maison un roseau au bout duquel il a attaché un ou deux mouchoirs de soie.

Les Djebâlâh, plusieurs mois avant la venue de *Y'Aïd Kbîr*, font choix dans leur troupeau du mouton qu'ils égorgeront pour cette fête. Les plus riches prennent soin de le nourrir longtemps à l'avance d'orge et de lèves, pour qu'il soit, le moment venu, parfaitement gras. Le matin du premier jour de la fête, il est d'usage de faire un repas composé de mets à base de grains. Un peu avant midi a lieu la prière en plein air, à quelque distance du village. Dès qu'elle est terminée, l'imâm égorge la première victime et invite ses frères à aller immoler les leurs sur-le-champ. Immédiatement après le sacrifice, on fait griller et on mange le foie du mouton'; puis on s'en va chez les voisins se féliciter, se souhaiter bonne fèce et demander l'oubli des haines et des querelles réciproques. Le lendemain, on continue ces visites. Le second jour de la fête s'appelle *nhdr-a^ellif,* le jour des têtes de mouton rôties, qu'on mange avec du couscous. Après le repas, les femmes et les enfants, revêtus de leurs plus beaux vêtements, montent au sommet de la colline proche et font rouler des pierres, en poussant des *^gbdritb;* ou bien elles s'en vont visiter le tombeau du marabout qu'elles ont adopté comme patron. La fête continue encore pendant deux jours.

Les montagnards ont coutume de conserver l'omoplate du mouton de *Y'Aïd Kbîr,* et prétendent y lire des présages sur l'avenir ou des indications météorologiques. li existe chez eux des spécialistes de ce genre de divination, les *kettâf**.

I. **Doutté,** ***op. cit.,*** **p. 47} «tu. t.**

3 **Doutté,** ***op. cit.,*** **p. 475 etn. 3.**

Doutté a déjà noté, dans les pages de son ouvrage qui traitent du carnaval maghribin[1], que la mascarade traditionnelle n'a lieu, dans la montagne marocaine, qu'à l'occasion de *\"Aid Kbîr.* Le déguisement du *i"'* janvier chez les Fichtâlah, n'est qu'une exception et semble prohibé dans la plupart des tribus voisines; il se présente d'ailleurs plutôt sous la forme d'une pure réjouissance que sous celle d'un rite d'origine reculée.

Au contraire, le carnaval du Djebel est certainement apparenté aux pratiques analogues qu'on a signalées dans l'Afrique Mineure et dont la date coïncide avec celle des fêtes solaires ou celle de *VAclioûra.* Il est curieux de constater au passage que ce vieux rite n'est plus admis, entre Tanger et le pays de Fâs, qu'au cours d'une cérémonie religieuse dont le caractère orthodoxe est certainement moins suspect que celui de *Y'Achoûra.* Mais cette particularité ne saurait permettre de lui dénier une origine antérieure à l'Islam, non plus que sa captation relativement récente par une fête du calendrier lunaire.

Mouliéras a déjà donné une longue et pittoresque description du « carnaval djebalien », connu dans la montagne sous le nom de ***Bâ-cMkh*.*** Elle ne diffère pas sensiblement de celle qu'on m'en a faite dans le pays de ΓO. Ouarghah, sauf peut-être en ce qui concerne le choix des personnages représentés.

Chez les Slès, les acteurs de la mascarade se forment en cinq groupes : les Kiâmah, les Gnâoûah, les Juifs, les sangliers et les chameaux. Il n'y a pas de ci bonhomme carnaval » qui porte spécialement le nom de *Bâ-chlkh.* La dénomination s'applique à toute la troupe. Ceux qui figurent les Juifs ont le visage barbouillé d'un mélange de farine et de blanc d'ceuf où adhèrent des touffes de laine. Les pseudo-sangliers sont revêtus de peaux de chèvres et les chameaux de nattes de palmier nain. Chez les B. Zeroûal, les personnages diffèrent : le chef, .Bû-chî, est entouré de la bande des Boûhahh, des serviteurs de Sîdî 'Achoûr, des Gnàoûah et des Chenqoûb. Ces divertissements se font toujouts la nuit, au clair de lune, et le spectacle bouffon dure souvent jusqu'au matin.

1. **Douué,** ***op. cil.,*** **p 496 sqq.**

2. **Mouliéras,** ***op. cit.,*** **11, p.** 60S **sqq. ei Doutié,** ***op. cit.,*** **p.** 510. **Cf. aussi une description du carnaval chez les Branès et les 'Isoùl dansTrenga,** ***op. cit.,*** **P.** 297.

Dans la grande tribu de plaine des Chrâgah, à la limite du pays djebâlah, le carnaval présente une forme tout à fait différente. Un homme, qu'on appelle pour la circonstance *Soîtnah*, revêt des habits de femme et s'en va dans chaque maison, avec une suite de joueurs de tambourins et de gens travestis, demander des victuailles et de l'argent. Il est probable que cette coutume fut apportée par les Chrâgah du pays de Tlemcen, au moment de leur émigration au Maroc, d'autant plus qu'elle est, à très peu de chose près, l'identique de celle que Destaing a signalée chez les B. Snoûs[1].

Dans la même tribu le second jour de *V'Aïd Kbîr*, quelques cavaliers et des piétons, formés en une petite troupe, s'en vont aux abords du village voisin et crient aux habitants : « *Boûharroûs* est sur vous! » Puis ils s'enfuient. Les gens interpellés courent à leur poursuite, et s'ils arrivent à les atteindre, les ramènent chez eux au son des flûtes et des tambourins.

Poste de la Kalaa des Sless, juin 1918.

Évariste LÉVIPROVENÇAL.

1. **Destaing,** ***Dialecte des Beui-Snous,*** **p.** 304-305, ***apud*** **Doutté,** ***op. cit.,*** **p.** 505-506.